2m11. 2809, 7

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le circuit d'interprétation patrimoniale : concepts et applications

Par Chantal Lanoix

Institut d'urbanisme
Faculté de l'aménagement

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
EN VUE DE L'OBTENTION DE GRADE
DE MAÎTRE EN URBANISME (M. Urb.)

Avril 2000

© CHANTAL LANOIX, 2000

NA
9000
.N54
2000
v.017

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

CE MÉMOIRE INTITULÉ:

Le circuit d'interprétation patrimoniale : concepts et applications

Par Chantal Lanoix

A été évalué par un jury
composé des personnes suivantes:

Marie Lessard, présidente rapporteuse

Jacques Fisette, directeur de recherche

Gérard Beaudet, codirecteur de recherche

Patrice Groulx, membre du jury

Faculté des Études Supérieures
Grade octroyé à compter du
3 AOUT 2000
Université de Montréal

Mémoire accepté le:

_____

SOMMAIRE

Le circuit d'interprétation patrimoniale peut prendre plusieurs formes selon l'objet et le support choisis pour la communication. Le présent mémoire porte sur un type en particulier. Il s'agit d'un circuit interprétant le patrimoine tangible et utilisant principalement des panneaux avec texte et photos comme moyen de communication. L'analyse proposée privilégie l'examen critique de l'implication des acteurs dans sa concrétisation. L'on cherche en particulier à mieux comprendre les conditions entourant la naissance et la réalisation d'un projet de diffusion en milieu patrimonial. Cette compréhension vise à cerner et à juger les enjeux reliés à la production d'un circuit d'interprétation patrimoniale.

Le mémoire marie une approche théorique et empirique. En ce sens, dans les deux premiers chapitres, nous nous basons sur la littérature pour définir les objectifs et le processus de production du circuit d'interprétation patrimoniale. Un questionnaire a été élaboré dans le sillage de ce survol. Il visait à recueillir des renseignements concernant 27 projets de circuit d'interprétation patrimoniale disséminés à travers 14 des 17 régions administratives du Québec. Au chapitre trois nous présentons les résultats de cette collecte de données qui a permis d'identifier les acteurs impliqués dans un projet de circuit et de préciser leur rôle. Finalement, au chapitre quatre nous poussons plus avant cette recherche empirique en détaillant un cas précis, celui de Joliette. Ce dernier est utilisé comme tremplin à la critique du produit de circuit d'interprétation patrimoniale.

Cette dernière analyse met en lumière les limites du circuit d'interprétation patrimoniale. En effet, même si les conditions sont favorables à sa réalisation, c'est-à-

dire que des acteurs s'intéressent au produit et réussissent à s'entourer de partenaires, la démarche reste complexe et le produit d'une portée généralement limitée en regard des mérites intrinsèques et des objectifs didactiques visés. En d'autres termes, beaucoup d'énergies sont investies à réaliser un projet, ne serait-ce que pour concrétiser le partenariat habituellement indispensable, pour finalement se retrouver avec un produit auquel on attribue plus de retombées qu'il en a dans la réalité. En effet, contrairement à ce qu'on prétend, le circuit d'interprétation patrimoniale ne change pas l'attitude du grand public envers le patrimoine, mais rejoint plutôt les initiés. Pour ces derniers, le circuit est un produit de loisir instructif.

Voir si cette conclusion ne représente pas une contre-indication à la production d'un circuit...

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE iii
Table des matières v
La liste des tableaux x
La liste des sigles et abréviations xi

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : LE CIRCUIT D'INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

1.1 La définition des concepts de base 3

1.1.1 Le patrimoine 3
1.1.2 L'interprétation 6
1.1.3 Le circuit 9

1.2 Le type d'initiative 12

1.2.1 L'interprétation patrimoniale 12
1.2.1 a) La communication 16
1.2.1 b) Le public-cible 18
1.2.1 c) Le support 20
1.2.1 d) Le contenu 21
1.2.2 Le tourisme culturel 24
1.2.2 a) Le patrimoine et le tourisme 26
1.2.2 b) L'interprétation et le tourisme 27
1.2.3 Le circuit d'interprétation patrimoniale 29

CHAPITRE 2 : LA PRODUCTION

2.1 La production 34

2.1.1 L'appropriation du produit 34
2.1.1 a) Le projet 36
2.1.1 b) La concertation 38
2.1.2 La réalisation 42
2.1.2 a) Le financement 42
2.1.2 b) Le partenariat 44
2.1.2 c) La mise en marché 47

2.2 L'analyse d'exemples 48

2.2.1 La méthodologie 48
2.2.1 a) Le questionnement 49
2.2.1 b) Le choix des exemples 50

Chapitre 3 : Les acteurs

3.1 Le positionnement des acteurs 54

3.2 La description des circuits étudiés 57

3.2.1 Le contenu et le support 58
3.2.2 La mise en marché 60

3.3 L'implication des acteurs dans les circuits étudiés..... 61

3.3.1 La naissance du projet 61
3.3.1 a) Les promoteurs..... 61
3.3.1 b) Les motivations 63
3.3.1 c) L'élément déclencheur..... 66
3.3.2 La réalisation 67
3.3.2 a) Le financement 67
3.3.2 b) La gestion 69
3.3.2 c) Le suivi 71

CHAPITRE 4 : *Place au patrimoine*, le cas de Joliette

4.1 La description du cas de Joliette 75

4.1.1 Le contenu et le support 75
4.1.2 La mise en marché 76

4.2 L'implication des acteurs dans le cas de Joliette 77

4.2.1 L'origine du circuit 78
4.2.1 a) L'initiateur de projet 78
4.2.1 b) Les appuis 81
4.2.1 c) Les motivations 90
4.2.1 d) Les changements 91
4.2.2 La réalisation 92
4.2.2 a) Le financement 92
4.2.2.b) La gestion 95
4.2.2 c) Les changements 99

4.3 La critique 100

4.3.1 Les acteurs 100
4.3.2 Le leadership 102
4.3.3 La sensibilisation 103

CONCLUSION 108
Bibliographie 111

Annexe 1 : La liste des questions xiii
Annexe 2 : La liste des personnes ressources xv
Annexe 3 : Le support à la communication xvii
Annexe 4 : La couverture des thèmes désirés xix
Annexe 5 : Les promoteurs des projets de circuit d'interprétation patrimoniale xxi
Annexe 6 : Le projet de circuit et la planification xxiii
Annexe 7 : Les objectifs du projet de circuit d'interprétation patrimoniale xxv
Annexe 8 : Les motifs à l'utilisation de panneaux d'interprétation xxvii
Annexe 9 : L'élément déclencheur xxx
Annexe 10 : Le financement du projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux xxxii
Annexe 11 : Le gestionnaire de projet xxxiv
Annexe 12 : La recherche et la rédaction xxxvi
Annexe 13 : Le contrôle du contenu xxxviii
Annexe 14 : Les difficultés survenues en cours de réalisation xl
Annexe 15 : Les panneaux d'interprétation utilisés à Joliette xlii
Annexe 16 : Le parcours du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette xliv
Annexe 17 : Le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette xlvi

Annexe 18 : Les documents publicitaires du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette lx

Annexe 19 : Le déroulement du projet de Joliette lxiv

Annexe 20 : La revue de presse couvrant l'étape de concertation..... lxvi

Annexe 21 : La revue de presse couvrant l'étape de réalisation et le lancement lxxi

Curriculum vitæ lxxv

LA LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : La liste des circuits d'interprétation patrimoniale étudiés 51

Tableau II : Les revenus du projet de circuit de Joliette 94

LA LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CRDL :	Conseil régional de développement de Lanaudière
MRC :	Municipalité régionale de comté
SDCVJ :	Société de développement du centre-ville de Joliette
SIDAC :	Société d'initiative et de développement des artères commerciales

Je dédie ce mémoire à

tous ceux qui ont cru en moi.

Merci

INTRODUCTION

Plusieurs endroits au Québec possèdent un circuit d'interprétation patrimoniale. Les premiers circuits de ce genre sont apparus au plus fort de l'engouement pour l'interprétation, soit au début des années 1980. Encore aujourd'hui, le circuit d'interprétation patrimoniale est un produit courant. D'ailleurs, depuis le temps, il est devenu un lieu commun, c'est-à-dire un moyen d'intervention accepté et reconnu. Plusieurs proposent un circuit d'interprétation patrimoniale sans en connaître les tenants et les aboutissants et sans s'interroger sur sa valeur réelle. Dans ce contexte, il apparaît donc pertinent de faire le point sur ce moyen d'action si fréquent et si peu analysé. Le mémoire se concentre plus particulièrement sur les conditions entourant sa concrétisation.

Dans un premier temps, le chapitre un nous permet de définir le circuit d'interprétation patrimoniale en présentant les notions de base qui en font sa spécificité. Il est donc question des objectifs, c'est-à-dire de l'utilité d'une telle intervention. Deuxièmement, au chapitre deux nous nous attardons au processus de production d'un bien comme le circuit et ce, de façon à cerner l'implication des acteurs parties prenantes à cette démarche. Ainsi, deux temps forts se dessinent, soit l'activité entourant la proposition et la réalisation d'un projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Ensuite, au chapitre trois nous identifions ces acteurs qui donnent vie et forme à un circuit d'interprétation patrimoniale tout en expliquant leur travail. Pour ce faire, nous faisons référence à des données empiriques. En effet, un survol de différents circuits d'interprétation patrimoniale du Québec sert d'outil pour construire ce portrait. Finalement, au chapitre quatre nous étudions le cas du

circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette d'une façon plus approfondie. Ces renseignements permettent, entre autres, de mieux comprendre la dynamique et la synergie entourant la production d'un circuit. Pour terminer, cette description ainsi que toutes les informations recueillies dans le présent mémoire permettent de formuler un jugement à l'égard du circuit d'interprétation patrimoniale.

C H A P I T R E I

Le circuit d'interprétation patrimoniale

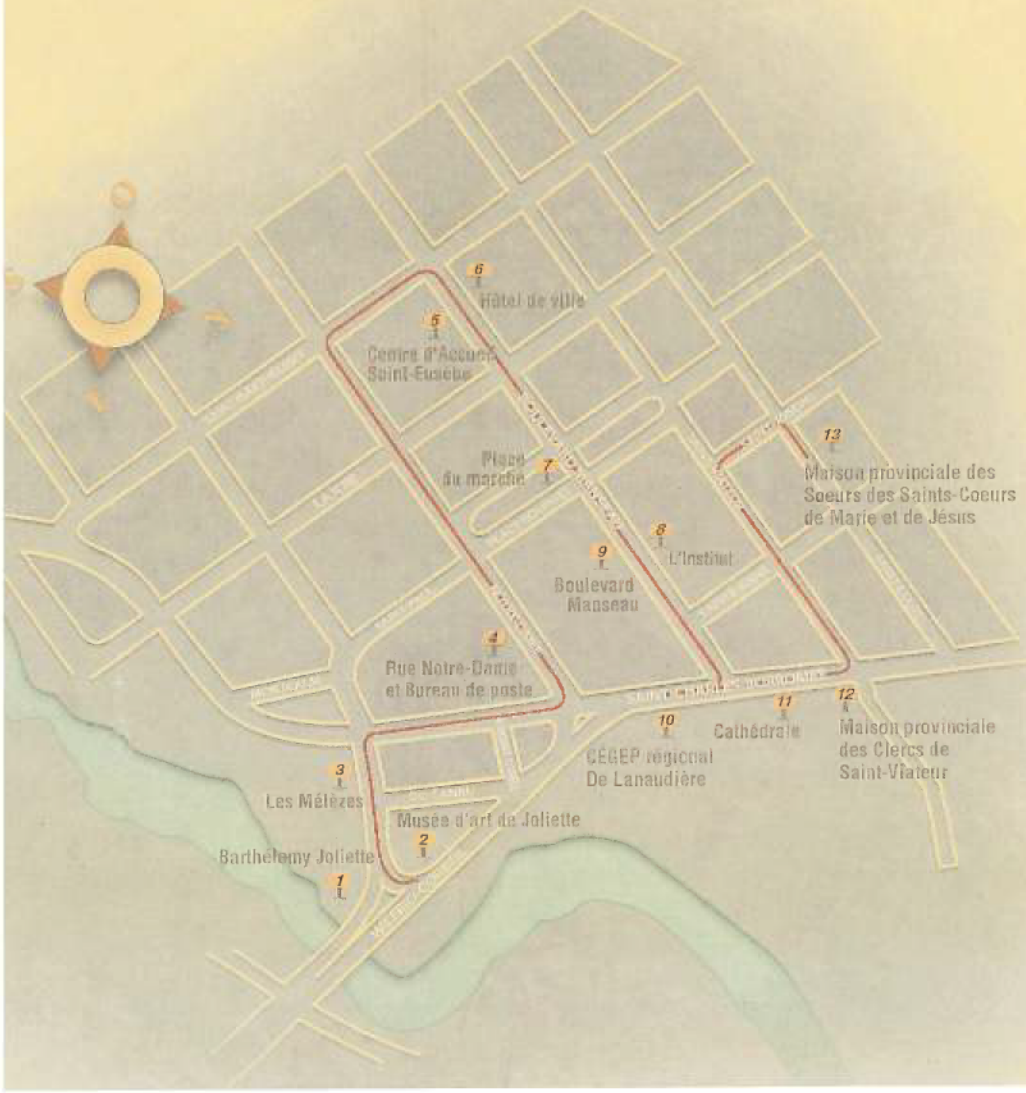

CHAPITRE 1

LE CIRCUIT D'INTERPRÉTATION PATRIMONIALE

Dans ce chapitre, nous présentons les origines, la raison d'être et les particularités d'un circuit d'interprétation patrimoniale. En d'autres termes, il s'agit de circonscrire l'objet dont il est question dans le présent mémoire.

1.1 La définition des concepts de base

Le circuit d'interprétation patrimoniale renferme trois mots faisant référence à trois concepts, tous assez larges et assez complexes. Le nombre d'écrits existants concernant ces sujets le démontre bien. Dans cette section, nous n'avons pas la prétention de faire un exposé exhaustif de ces informations. Notre but est plutôt de dresser un portrait des caractéristiques fondamentales propres à chacune des composantes du circuit d'interprétation patrimoniale.

1.1.1 Le patrimoine

Le patrimoine témoigne des racines et de l'histoire d'une communauté. Tous les éléments du passé chargés de signification peuvent être qualifiés de patrimoniaux. Ces derniers construisent l'identité, la particularité d'une communauté et la distinguent des autres. Le patrimoine est une ressource collective et d'intérêt public. Cependant, l'identification du patrimoine n'est pas une opération objective. Cette

reconnaissance est une construction sociale.[1] Elle dépend des valeurs et de la vision de ceux qui en sont à l'origine. Par exemple, la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada souligne les éléments ayant eu un impact d'importance nationale sur l'histoire du Canada.[2] De plus, même si la sélection se base sur des critères précis, l'évaluation de l'intérêt d'un élément reste toujours un exercice de jugement et peut donner cours à de nombreuses discussions. Lorsque les préoccupations et les attentes des acteurs divergent, la négociation mène à un compromis. Alors, le résultat tient plus d'un processus politique qu'à une objectivité de type scientifique. Toutefois, lorsqu'un consensus s'installe et qu'un élément est reconnu comme patrimonial, la conservation devient partie prenante d'un processus de transmission aux générations futures.

À travers le temps, la notion du patrimoine s'est affirmée et élargie. Le patrimoine répond maintenant d'un concept englobant, à un tout qu'on reçoit en héritage. Pour cerner et structurer cette vaste notion, plusieurs regroupements existent. Ici, nous en présentons trois différents. Premièrement, les éléments d'intérêt patrimonial peuvent être répartis selon qu'ils sont tangibles ou intangibles. Le premier groupe fait référence aux biens meubles (les objets de collection) et aux biens immeubles (le bâti, les infrastructures, le paysage, les monuments et les sites), tandis que le second, l'intangible, correspond aux savoir-faire, au patrimoine vivant (la gastronomie, le folklore et les métiers d'art) ou encore à certaines pratiques sociales.

---

[1] **Gadrey, Jean**, « Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation », *Revue Politiques et management public*, vol.12, no 4, décembre 1994, p.31-49

[2] **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Politiques, Critères, Lignes directrices*, 1996, 27 pages

On peut aussi distinguer, d'un côté, le patrimoine naturel et de l'autre, le patrimoine culturel. Dans le premier cas, on retrouve des éléments bio-physiques et dans le deuxième cas, tout ce qui se rattache aux productions humaines. La frontière entre ces deux groupes est difficile à tracer. Troisièmement, certains abordent le patrimoine selon leur échelle de reconnaissance, soit universelle, nationale, régionale ou locale. Encore une fois, l'attribution de ces qualificatifs peut laisser place à des discussions.

Pour notre part, dans le présent mémoire, nous nous intéressons au patrimoine directement relié à l'urbanisme, c'est-à-dire au patrimoine prenant une forme tangible, autre que les biens meubles. Peu importe que ce patrimoine soit naturel ou culturel et peu importe son échelle de reconnaissance. Il s'agit du bâti, du paysage, de la nature, des sites et des monuments, tous reconnus pour leurs « valeurs esthétiques, historiques et sociales». [3]

1.1.2 L'interprétation

L'interprétation est l'action de donner un sens (*Larousse*). En effet, à partir de données de base, l'interprète explique la signification de certains éléments de la réalité qu'il juge pertinent de présenter. Alors, contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'interprétation n'est pas un exercice rigoureusement rationnel et objectif. Il s'agit d'un mode de diffusion de l'information qui communique une « perception de

[3] **Merlin, Pierre et Choay, Françoise**, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 1988, 723 pages

la valeur ».[4] L'interprète devient l'intermédiaire entre le savoir et un public. En ayant recours à un tel exercice d'accompagnement, il assume que le public ciblé ne possède pas les outils nécessaires afin de décoder par lui-même l'importance attribuée à ces éléments. Par cette présentation de l'information, l'interprète peut empêcher les gens d'avoir une approche critique, de porter leur propre jugement. Ce n'est qu'à travers leur propre expérience, grâce à des connaissances ou des préconceptions acquises ailleurs, que l'auditoire est en mesure de maintenir un recul critique.[5]

L'objectif de l'interprétation est d'éveiller la conscience publique et, éventuellement, de la rendre capable de réactions. L'interprétation a été trop souvent confondue avec la simple diffusion de connaissances.[6] Pourtant, à travers l'interprétation, l'émetteur cherche à responsabiliser le récepteur. Une personne renseignée est plus en mesure d'apprécier et de protéger ses richesses. Freeman Tilden résume le lien entre l'interprétation et la protection de la façon suivante :

> Par l'interprétation, la compréhension;
> par la compréhension, le jugement;
> par le jugement, la protection.[7]

Cette façon d'aborder une diffusion d'information apparaît après la Première Guerre mondiale. Face à la fragilité et à la pression exercée sur les richesses de

---

[4] **Commission de la capitale nationale**, *Politique sur les biens à valeur patrimoniale*, février 1991

[5] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

[6] **Gauthier, Suzanne**, *Bilan général des réalisations du ministère des Affaires culturelles en matière d'animation et d'interprétation du patrimoine et portrait du réseau des musées, centres et circuits d'interprétation*, Ministère des Affaires culturelles, 1988, 81 pages

[7] **Groulx, Patrice**, *Interprétation, commémoration et modernité dans les lieux hitoriques*, texte d'une conférence donnée dans le cadre des midis-causeries organisées par le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires du Canada français, avril 1993, 18 pages

l'environnement, les conservateurs des parcs nationaux des États-Unis ont recours à l'interprétation afin de sensibiliser le public à l'importance de ces ressources naturelles. L'interprète s'adresse au grand public afin de rejoindre le plus de personnes possible et d'influencer ainsi l'opinion publique. Ce désir de démocratisation de l'information se concrétise dans la façon de la présenter.

En effet, les interprètes cherchent à rendre le message intéressant pour le public. Ils ont recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.[8] Plus qu'une transmission d'une suite de faits, l'interprétation adopte une approche plus personnelle, axée sur l'expérience et le vécu. L'information est ramenée à l'échelle humaine, au quotidien. Ensuite, pour faciliter la compréhension, l'interprète explique la signification de certains éléments à l'aide d'un « contexte d'idées et de valeurs ».[9] Cette mise en situation permet une compréhension globale du sujet. De plus, le message est proposé de façon intelligible. Les renseignements transmis sont accessibles à tous, peu importe le niveau de connaissance du lecteur. Cependant, afin que le produit soit facilement consommable, l'interprétation est réductrice, la matière est simplifiée et les nuances du propos sont éliminées.

[8] **Cayer, Micheline**, *Texte explicatif sur l'élaboration de la définition de l'interprétation*, Québec, Office de la langue française, 1981, 7 pages

[9] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

1.1.3 Le circuit

Le circuit est un parcours qu'on entreprend pour découvrir un ensemble d'attractions. Il se termine lorsqu'on revient à l'endroit où on l'a débuté et qu'on a vu tous les attraits qu'il présente. L'amélioration des moyens de transport a repoussé les limites possibles de ce type de déplacement et ce, tout en le facilitant. Ainsi, dans la deuxième partie du XIXe siècle, le développement des chemins de fer au Québec s'accompagne d'une intensification de la publication de guides touristiques.[10] Déjà à cette époque, afin d'attirer les promeneurs, l'accent est mis sur les particularités d'un territoire, car il est visité pour ses attraits. Cependant, il est rare qu'un seul de ses atouts possède le pouvoir d'attraction nécessaire pour justifier un déplacement.[11] En ce sens, le circuit permet de présenter plusieurs attractions. Toutes les entités intégrées au produit sont parties prenantes à sa réussite et bénéficient de ses retombées.

En préparant un itinéraire, les auteurs dirigent le visiteur dans son expérience du territoire. Pour le promeneur, ce produit offre une satisfaction quasi assurée puisqu'il signale la présence des attraits jugés les plus importants par les auteurs. Cependant, selon Louis Jolin, cet encadrement peut habiliter des attractions comme il peut les nier.[12] Le circuit «s'oppose d'une certaine manière au rêve du

---

[10] **de Blois Martin, Charles**, « Le réel imaginé », *Continuité*, no 81, Été 1999, p.29-31

[11] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

[12] **Jolin, Louis**, «Éléments attractifs d'un circuit touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes de colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.17-19

voyageur de faire de grandes découvertes par lui-même, à l'aventure, en toute liberté ».[13] Les auteurs du circuit transmettent leur vision particulière des choses. Par sa nature, le circuit est une construction culturelle. Ceux qui le créent s'expriment, se manifestent comme dans tous les arts d'interprétation.[14]

La conception d'un circuit débute par un inventaire exhaustif des éléments pouvant être exploités dans le territoire de celui-ci.[15] En plus d'être localisés, les attraits sont répertoriés selon leur genre, leur importance et leur qualité. Cette vue d'ensemble permet une lecture du territoire et sert d'outil pour divers essais de montage d'un circuit. Le choix des points d'intérêt représente l'acte créateur principal par lequel on reconnaît la qualité d'un circuit.[16] Les attraits sont choisis selon la valeur que les auteurs leur attribuent, mais également en fonction de leur contribution à l'ensemble du circuit. « Prise une à une, chaque attraction ne peut vraiment pas traduire la société qui l'exhibe, ce sont les attractions dans leur ensemble qui racontent, traduisent et résument la culture d'une collectivité ».[17] Ensuite, la construction d'un circuit répond aux besoins des promeneurs. En ce sens, les trajets doivent être dessinés en fonction de la densité des attraits.[18] Les points d'intérêt ne sont pas éloignés les uns des autres afin de maximiser le déplacement du visiteur et

---

[13] Idem

[14] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

[15] Idem

[16] Idem

[17] **Jolin, Louis**, «Éléments attractifs d'un circuit touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes de colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.17-19

[18] **Labrie, Pierre et Claude Pinault**, « Les circuits périurbains ou l'antidote au syndrome du trop bref séjour », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.10-14

ainsi rentabiliser son temps et ses énergies. Il faut trouver le meilleur compromis entre le contenu et des impératifs plus fonctionnels afin d'éviter que le message soit subordonné à la mise en exposition, à l'aménagement de l'espace. Lorsque le choix du parcours répond uniquement à une logique de transport, il y a danger qu'il soit vide de sens. Cet avertissement s'applique plus particulièrement à Tourisme Québec qui justement construit ses circuits en se basant sur le tracé des routes principales. Par cette façon de faire, il risque de laisser pour compte certains attraits. Par définition, le circuit est un déplacement. Donc, il ne s'agit pas d'évacuer tous les critères de réussite d'un parcours, mais plutôt d'établir un équilibre. Finalement, en plus d'exploiter des attraits assez regroupés ou rapprochés, il ne faut pas trop charger le circuit, car il s'agit d'une construction ludique pour un temps de repos de vacances.[19] On doit éviter de saturer le promeneur pour éviter que ce dernier ne complète pas le circuit.

Les concepteurs peuvent produire des circuits géographiques ou thématiques.[20] Dans le premier cas, ils présentent un territoire en mettant en valeur des attraits de différents types, soit naturels, culturels ou récréatifs, tandis que le circuit thématique est plus spécialisé et le territoire y est plus accessoire. Ce dernier offre une découverte orientée spécifiquement vers un sujet. Le thème sert alors de fil

---

[19] **Jolin, Louis**, «Éléments attractifs d'un circuit touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes de colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.17-19

[20] **Labrie, Pierre et Claude Pinault**, « Les circuits périurbains ou l'antidote au syndrome du trop bref séjour », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.10-14

conducteur au circuit. Dans le présent mémoire, nous nous intéressons aux circuits thématiques, et plus particulièrement aux circuits axés sur le patrimoine, tel que défini dans la première section de ce chapitre.

1.2 Le type d'initiative

Maintenant que les notions de base sont définies, il nous est possible de cerner les particularités d'un circuit d'interprétation patrimoniale. Pour ce faire, nous situons l'interprétation parmi l'ensemble des interventions de mise en valeur du patrimoine. Par la même occasion, les caractéristiques d'une telle communication sont présentées. Ensuite, nous établissons un lien entre l'interprétation patrimoniale et le tourisme culturel.

1.2.1 L'interprétation patrimoniale

Il existe différentes interventions pour protéger et mettre en valeur le patrimoine. Certaines sont directement reliées à l'objet d'intérêt, comme la restauration et la réutilisation, tandis que d'autres servent à favoriser et à seconder diverses initiatives périphériques à l'intervention directe. Comme outil de sensibilisation, l'interprétation patrimoniale appartient à ce dernier type d'intervention. Au total, la Fondation Rues principales a mis en relief quatre modes de gestion du patrimoine :

1. Le normatif : contrôler de façon stricte le changement par loi ou règlement.
2. L'encadrement : informer et donner de l'expertise, suivre de près les projets.
3. La sensibilisation : informer graduellement afin de développer une attitude responsable chez les intervenants.
4. La collaboration : engager les gens dans la gestion de leur environnement comme les sessions de travail et comité de concertation. [21]

Dans son énoncé de politique d'interprétation de 1985, le ministère des Affaires culturelles présente les actions en matière de patrimoine sous quatre catégories : la conservation, la réglementation, la diffusion de connaissances et la restauration. L'interprétation se rattache aux actions de diffusion des connaissances. Ce mandat est très générique et recoupe en majeure partie les moyens de gestion présentés par Rues principales.

> « La diffusion a donné naissance à des familles d'interventions telles l'information et la sensibilisation. Cette dernière a généré, à son tour, diverses méthodes dont l'animation et l'interprétation. La première porte notamment sur l'organisation et la stimulation de groupes culturels alors que la seconde se caractérise par sa façon particulière de traiter et de livrer des messages».[22]

Pour sa part, Gérald Grandmont définit les interventions patrimoniales de manière à souligner la présence de médiations. En tant qu'un mode d'aménagement de la mémoire, l'interprétation en est un exemple.

---

[21] **Schmouth, Michael**, *La mise en valeur du patrimoine culturel à des fins touristiques dans la M.R.C. de Kamouraska*, Maîtrise en Analyse et Gestion urbaines, École nationale d'administration publique, 1991-1995, 188 pages

[22] **Lauzon, Daniel,** *Étude I-1, Aperçu général et critique de l'énoncé de politique de 1985 en matière d'interprétation du patrimoine culturel québécois*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, mai 1988, 45 pages

> La mise en valeur du patrimoine s'articule autour de sa préservation et de l'aménagement des relations que le public entretient avec lui. [...] Auparavant, la responsabilité incombait au public de découvrir, de rechercher et de comprendre; celle de l'institution se résumait à la conservation du patrimoine.[23]

La diffusion des connaissances est entre les mains de certaines personnes et ces dernières influencent la perception du public envers son passé. Malgré le ton de détachement utilisé, l'interprétation patrimoniale reste une création de l'auteur et ce, même s'il se base sur une historiographie sérieuse et des données impartiales.

> « ...dans les projets d'interprétation, on ne recourt guère à la recherche historique que pour récolter des informations parmi lesquelles la communicatrice ou le communicateur fera un tri de ce qui, en principe, intéressera le public, ou encore pour vérifier l'exactitude des dates et des noms dans les textes. Somme toute, l'historienne et l'historien n'offrent plus, dans ce cadre, qu'une expertise technique doublée d'une caution morale ».[24]

D'autres interventions en matière de patrimoine s'ajoutent à celles déjà présentées. En effet, la dénonciation et la revendication représentent des actions propres à ceux qui sont prêts à se porter à la défense du patrimoine. Ensuite, il existe des interventions de promotion qui donnent une certaine visibilité aux richesses patrimoniales. Certaines cherchent à promouvoir la fréquentation de sites ou d'une activité tandis que d'autres peuvent mettre en évidence des produits dérivés du patrimoine comme un livre.

---

[23] **Grandmont, Gérald** « Le patrimoine ou la pédagogie de l'appropriation », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996*, Collection Muséo, Québec, 1997, p.249-266

[24] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

Toutes les interventions patrimoniales possèdent leurs particularités et se complètent. En ce sens, dans son étude sur la M.R.C. Kamouraska, Michael Schmouth souligne que l'intervention trop exclusivement réglementaire de la majorité des gouvernements locaux s'est révélée insuffisante pour assurer la mise en valeur du patrimoine.[25] Afin d'éviter les actions sectorielles et ainsi assurer une certaine unité et cohérence entre les différentes interventions, une politique de mise en valeur du patrimoine doit être adoptée.[26]

Plusieurs perçoivent le rôle stratégique des moyens de sensibilisation comme l'interprétation dans la mise en valeur du patrimoine. En effet, le patrimoine existe dans la mesure où le public le reconnaît, cet appui est essentiel au développement du secteur. Alors, malgré que l'analyse de la situation de départ représente l'étape préliminaire à toute action, les intervenants endossent spontanément les actions de sensibilisation. Cependant, « pour faire passer les publics-cibles de l'ignorance ou de l'indifférence à l'action et atteindre un triple objectif de visibilité, de sensibilisation et d'implication, on ne peut se contenter d'actions sporadiques».[27] Il faut mettre en place un programme de communication soutenu, faisant appel à une combinaison judicieusement sélectionnée d'approches et de média.

---

[25] **Schmouth, Michael,** *La mise en valeur du patrimoine culturel à des fins touristiques dans la M.R.C. de Kamouraska*, Maîtrise en Analyse et Gestion urbaines, École nationale d'administration publique, 1991-1995, 188 pages

[26] **Bailly, G.H.** *Le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe*, Conseil de l'Europe, Éditions Delta Vevey, 1975, 119 pages

[27] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

1.2.1 a) La communication

À l'aide des connaissances transmises, on souhaite faire du public des agents actifs et responsables envers le patrimoine. L'interprétation patrimoniale s'associe aux stratégies d'intervention qui « cherchent à influencer le comportement en tentant de modifier les attitudes par des processus d'influence psychosociaux comme l'information et l'éducation ».[28] Cette mission attribuée à l'interprétation patrimoniale est vaste et complexe. Contrairement aux communications plus techniques ou utilitaires, le message ne fournit pas d'applications pratiques. L'implication souhaitée provient donc en majeure partie des caractéristiques affectives de la communication, c'est-à-dire de son pouvoir d'influencer les attitudes du public envers le patrimoine, d'être un élément déclencheur. En transmettant sa vision du patrimoine, l'interprète s'attend à faire naître chez la population un sentiment de fierté. L'appropriation du patrimoine passe alors par un sentiment d'appartenance. Alors, l'interprète joue un rôle rassembleur et présente la réalité de façon à exclure les conflits.

Comme outil d'évocation d'un passé unificateur, la commémoration rejoint l'interprétation. Le sujet de la commémoration représente également un exercice de rappel qui « relie entre eux les membres d'une collectivité en leur fournissant l'occasion de réaffirmer leur identité partagée ».[29] Entre 1880 et 1930, la commémoration jouit d'un engouement certain.[30] Au pays, en 1919 naît la

---

[28] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

[29] **Commission des biens culturels du Québec**, *Pour une politique de la commémoration au Québec : bilans et pistes de discussion*, Québec, 3 août 1998, 33 pages

[30] Idem

Commission des lieux et monuments historiques du Canada et en 1922, la Commission des biens culturels au Québec. Cependant, « la puissance de la commémoration repose en bonne partie sur l'effet de sa signification ».[31] L'interprétation vient conséquemment en aide à la commémoration lorsque la simple évocation d'un symbole ne suffit pas et que, de ce fait, le message n'est pas accessible à tous ou n'est pas compris comme le souhaite l'interprète. L'interprétation sert à donner un sens à la commémoration en établissant des liens entre le public et la réalité mise en valeur. L'interprétation ajoute ainsi une saveur pédagogique à la commémoration. La Commission de la capitale nationale du Québec encourage tous les intervenants à faire connaître la justification de la commémoration et encourage à apposer l'annotation historique pertinente.[32]

L'interprétation est une pratique courante au Québec. Apparue dans les années 1970, elle atteint une pleine croissance au début des années 1980. L'énoncé de politique d'interprétation du ministère de la Culture et des Communications rédigé en 1985 fait état de cet engouement. En moins de dix ans, le Ministère dénombre cinquante lieux ou centres d'interprétation. Au début des années 1980, devant l'affirmation de cette pratique au Québec, l'Office de la langue française, en collaboration avec l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine, produit sa définition de l'interprétation. [33]

---

[31] Idem

[32] **Commission de la capitale nationale du Québec**, *Politique de commémoration dans la capitale*, Collection documents, no 7, septembre 1998, 35 pages

[33] **Cayer, Micheline**, *Texte explicatif sur l'élaboration de la définition de l'interprétation*, Québec, Office de la langue française, 1981, 7 pages

1.2.1 b) Le public-cible

Tout comme l'objectif, le public-cible est un élément déterminant dans la façon dont est traité et livré un message. En effet, avant de penser à changer les perceptions et les attitudes à l'égard du patrimoine, il faut connaître le profil du public visé. Les récepteurs sont alors abordés selon leurs affinités et leurs prédispositions. Cependant, le grand public constitue une audience vaste et hétérogène. Tous ne possèdent pas le même intérêt, ni les mêmes connaissances patrimoniales et leurs attentes envers son interprétation diffèrent. Par exemple, le touriste ne cherche pas la même chose dans la communication qu'un résidant. De plus, l'étranger n'a pas tous les codes de visite pour comprendre et connaître les connotations des faits, des institutions et des personnages.[34]

Malgré cette diversité, des caractéristiques d'ensemble sont attribuées au grand public. Comparativement aux professionnels ou aux amateurs du patrimoine, ce public-cible est moins conscientisé.[35] Les non initiés ne savent pas toujours aussi bien identifier et saisir l'importance des éléments d'intérêt patrimonial faisant partie intégrante du paysage. Donc, les interprètes construisent le message de manière à ce qu'il soit compris de tous. Pourtant, «il est impensable d'offrir la même information aux chercheurs, aux municipalités, aux restaurateurs, aux résidants d'un secteur en

---

[34] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

[35] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

voie de classement et aux visiteurs d'un site historique».[36] Mais les interprètes font généralement peu de cas de cette situation, ce qui explique que la communication de masse, comme l'interprétation, est insuffisante, voire carrément inefficace, quand elle ne s'appuie pas sur d'autres méthodes d'influence.[37] La communication de masse « sert à maintenir ou à renforcer des attitudes plutôt qu'à les modifier ou en développer de nouvelles ».[38]

Sur le plan de la transmission du savoir, il existe un mouvement appelé la « nouvelle muséologie ». Son objectif est d'abolir la distance entre le public et le contenu.[39] De ce mouvement sont nées les organisations comme les écomusées et les économusées qui font participer la population à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine. Cette voie plus communautaire fait en sorte que le public prend l'initiative des actions. Cette interaction n'est pas présente dans l'interprétation patrimoniale qui est un exercice unidirectionnel, caractérisé par la lenteur de la rétroaction. Peu d'attention est consacrée au public-cible. À titre d'exemple, le processus et instruments de conception d'un programme de communication du ministère de la Culture et des Communications sont construits de façon à sélectionner des projets et des moyens avant même de réfléchir aux clientèles.[40] De plus, aucune étude de marché n'existe pour cerner leurs besoins. L'interprète considère le public comme des consommateurs à capter et la communication de

---

[36] Idem
[37] Idem
[38] Idem
[39] **Desvallées, André**, « Un point sur la nouvelle muséologie », *Musées*, vol. 13, no 4, décembre 1991, p.7-13
[40] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

masse est l'outil pour attirer l'attention et pour donner une certaine visibilité au message.

1.2.1 c) Le support

Pour transmettre l'information, il existe plusieurs moyens. D'une part, il y a les supports personnalisés qui font appel à des techniques de contacts directs de personne à personne et d'autre part, les supports médiatiques où le public est en mesure d'assimiler l'information par lui-même, d'une façon autonome. Dans le premier cas, la communication peut s'adapter aux clientèles et éventuellement être plus efficace, tandis que les autres supports compensent l'absence de contact humain par la qualité du produit final. Dans ces cas, le média le plus couramment utilisé reste l'écrit. Le produit doit être développé dans un souci d'esthétisme afin de capter et de retenir le plus possible l'attention du grand public. Certains documents souffrent d'être imprimés sur du papier de qualité moyenne, d'être surchargés de textes et de contenir des illustrations faiblement informatives et peu attrayantes. Le visuel représente un moyen à développer pour améliorer le produit. Par contre, Karel David souligne que le visuel n'est qu'un outil complémentaire, car « voir n'est pas synonyme de savoir».[41] Le visuel représente plutôt un outil de reconstitution d'une

[41] **Karel, David**, « L'image comme mémoire urbaine », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996,* Collection Muséo, Québec, 1997, p.121-145

époque révolue, car une époque sans trace est difficile à interpréter. En effet, l'interprétation patrimoniale excelle à exploiter le tangible, les vestiges matériels du passé, d'où sa dépendance chronique envers le patrimoine bâti.[42] Les attentes populaires sont tournées vers une histoire concrète, empirique. Les gens veulent découvrir, toucher, vivre des expériences, satisfactions que ne procure pas l'imprimé pour la majorité des gens.[43] Afin d'améliorer le média scripto-visuel, la Commission de la capitale nationale a intégré des objets en trois dimensions à ses panneaux d'interprétation du boulevard de la Confédération, assurant ainsi une plus grande interaction avec le public.

1.2.1 d) Le contenu

Comme levier de la mémoire, les éléments d'intérêt patrimonial sont liés à l'intention de communication.[44] Les interprètes se servent des composantes d'un environnement ou l'évocation de celles qui n'existent plus pour construire leur message. Ils peuvent en faire le propos principal de leur diffusion d'information et parler « d'une réalisation exceptionnelle ou encore d'un exemple représentatif d'une période importante ».[45] Cependant, l'interprète ne se limite pas à une description

---

[42] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

[43] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

[44] **Rocher, Marie-Claude et Ségal, André** (dir.), « Atelier II, synthèse des discussions », *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996*, Collection Muséo, Québec, 1997, p.145-148

[45] **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Critères d'évaluation de l'importance historique nationale*, 1999, 1 page

technique du patrimoine. Il est le propre de l'interprétation de mettre en contexte l'élément d'intérêt. D'ailleurs, pour pallier la méconnaissance du patrimoine et le mettre en valeur, la transmission d'un savoir historique représente le moyen par excellence. Il est le cadre de référence qui donne une signification au patrimoine.[46]

Ensuite, le propos peut se déplacer vers une personne, un groupe, un événement (une action, un épisode, un mouvement ou une expérience[47]), une fonction (économique, civile, religieuse, politique, culturelle, militaire[48]), une institution ou vers les valeurs d'une société. Un site est alors reconnu « en raison de son lien significatif»[49] avec ces éléments non-tangibles. Par exemple, le document de l'entente sur le développement culturel de Montréal insiste clairement sur la primauté des activités humaines sur les formes.[50] Toujours selon ce document, les éléments constituent des « ancrages visibles ». Les lieux mis en valeur offrent une fenêtre privilégiée sur le passé. Ils ont donc une utilité autre qu'esthétique, ils deviennent des instruments pour l'interprétation. Au lieu de faire du patrimoine l'objet central d'un discours, les interprètes s'en servent comme toile de fond pour relater l'histoire ainsi que pour présenter les personnes qui l'ont façonnée.

---

[46] **Choay, Françoise**, *L'allégorie du patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1992, 260 pages

[47] **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Critères d'évaluation de l'importance historique nationale*, 1999, 1 page

[48] **Ministère de la Culture et des Communications et la ville de Montréal**, *Vieux-Montréal : La Cité, une identité façonnée par l'histoire*, Entente sur le développement culturel de Montréal, septembre 1996, 52 pages

[49] **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Politiques, Critères, Lignes directrices*, 1996, 27 pages

[50] **Ministère de la Culture et des Communications et la ville de Montréal**, *Vieux-Montréal : La Cité, une identité façonnée par l'histoire*, Entente sur le développement culturel de Montréal, septembre 1996, 52 pages

Le point de vue qu'adopte l'interprète à l'égard du temps et de l'espace influence également la manière dont le patrimoine est présenté. Premièrement, le temps : l'interprète peut privilégier une époque en particulier ou bien offrir une synthèse couvrant plusieurs périodes. Dans ce dernier cas, il traite de l'évolution, c'est-à-dire des changements d'une activité, d'un site, du bâti. Deuxièmement, l'échelle de référence : l'interprète peut présenter l'information en relation avec une ville, une région, le Québec ou le Canada.[51]

Aussi les pratiques et la mentalité d'une époque déteignent sur le traitement du patrimoine. Par exemple, au Québec et au Canada, dans les années 1920, les sujets mis en valeur par la commémoration sont des conquêtes militaires, des souvenirs de batailles et de guerres. L'endroit de la commémoration n'a alors pas ou peu de lien avec le sujet. Aujourd'hui, les thèmes abordés se sont diversifiés et des liens se sont créés avec les lieux de commémoration. L'interprétation s'associe à la réorientation de l'historiographie vers l'histoire sociale, c'est-à-dire axée sur le style culturel, la mentalité, le mode de vie et la quotidienneté. L'interprétation patrimoniale présente le sujet d'intérêt en faisant référence au développement socio-économique d'un milieu. Les thèmes abordés sont l'économie, la science, la technologie, le commerce, l'immigration et les modes d'occupation du sol.[52]

---

[51] Idem

[52] **Desvallées, André**, « Un point sur la nouvelle muséologie », *Musées*, vol. 13 no 4, décembre 1991, p.7-13

1.2.2 Le tourisme culturel

Le tourisme est l'action de voyager pour le plaisir (*Larousse*). Pendant longtemps cette activité n'a été accessible qu'à une classe sociale aisée, ce n'est qu'au cours des cinquante dernières années que le tourisme a perdu son caractère élitiste. Le tourisme moderne est né de l'obtention par les travailleurs de congés annuels payés, politique sociale appliquée en reconnaissance du droit fondamental de l'être humain au repos et au loisir.[53] Cette démocratisation et l'émancipation de la classe moyenne dans les années 1950 ont fait du tourisme une des réalités les plus répandues de cette fin de siècle. [54] En tant que phénomène de masse, le tourisme représente une industrie importante, d'autant plus qu'une quantité considérable de services et d'aménagements sont nécessaires pour satisfaire les besoins des voyageurs.

Les activités au cœur du tourisme ont évolué au court du temps. Dès le XVIIe siècle, pour parfaire leur éducation, les jeunes Anglais de bonne famille entreprennent un grand voyage en Europe aux origines de la civilisation.[55] D'ailleurs, le terme tourisme provient de l'expression anglaise pour désigner ce voyage d'études, « faire le grand tour ». Ensuite, le mouvement romantique influence le phénomène touristique du XIXe siècle. Les voyageurs cherchent de grands espaces et des

---

[53] **Organisation mondiale du tourisme**, *Rôle de l'état dans la sauvegarde et la promotion de la culture comme facteur de développement touristique et dans la mise en valeur du patrimoine national de sites et de monuments à des fins touristiques*, 1985, 23 pages

[54] **de Blois Martin, Charles**, « Le réel imaginé », *Continuité*, no 81, Été 1999, p.29-31

[55] **Merlin, Pierre et Choay, Françoise**, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 1988, 723 pages

paysages pittoresques. Les industriels fuient la pollution des villes pour l'air pur de la campagne - des lieux de villégiature apparaissent. Pour sa part, la modernité amène également ses propres pratiques. « Dans les années 1960, le développement du tourisme a donné naissance à la « théorie des 3 S », *sea-sand-sun* (auxquels on ajoute parfois un quatrième « S » pour *sex*) qui résume assez bien les fondements d'une partie importante du tourisme ».[56] Cependant, depuis une vingtaine d'années, on constate un enrichissement des loisirs touristiques. Ces derniers sont segmentés sous différentes étiquettes dont, entre autres, le tourisme nature, d'affaires, sportif et culturel. Ce dernier type de tourisme fait évidemment référence à des activités culturelles comme les voyages d'études, les festivals ainsi que les visites de sites et monuments historiques.

D'une façon générale, ces différentes formes de tourisme sont rarement « pures » et les pratiques de vacances les combinent dans des proportions variées.[57] Pris au sens large, le touriste culturel peut désigner l'ensemble des mouvements de personnes hors des lieux de résidence et de travail habituel. En effet, Charles de Blois Martin définit le tourisme comme un acte profondément culturel, une expérience globale de découvertes et de communication.[58] Le tourisme est foncièrement un « facteur de connaissance et de compréhension mutuelle ».[59] Mais, chose certaine, ce qu'on remarque actuellement, c'est le refus de l'américanisation de

---

[56] Idem
[57] Idem
[58] **de Blois Martin, Charles**, « Le réel imaginé », *Continuité*, no 81, Été 1999, p.29-31
[59] **Organisation mondiale du tourisme**, *Rôle de l'état dans la sauvegarde et la promotion de la culture comme facteur de développement touristique et dans la mise en valeur du patrimoine national de sites et de monuments à des fins touristiques*, 1985, 23 pages

la culture, du produit standardisé et uniforme. Il s'agit d'un retour à l'authenticité. En ce sens, Michael Schmouth souligne l'augmentation de la demande pour le tourisme culturel.[60]

1.2.2 a) Le patrimoine et le tourisme

Le patrimoine constitue un bien culturel à fort potentiel touristique et cette qualité lui est reconnue depuis longtemps. Déjà en 1892, la Société historique de Montréal installe des plaques commémoratives aux abords des rues. En 1925, la Commission des monuments historiques emboîte le pas et installe une centaine de plaques commémoratives près des grandes routes de la province. Ces plaques font connaître aux touristes les sites et les événements politiques militaires, historiques et religieux de la province.[61] Encore aujourd'hui, le patrimoine est relié au tourisme, même qu'avec sa définition élargie, il se retrouve interpellé par un nombre grandissant d'activités touristiques. Cette relation s'intensifie à un point tel que la définition du patrimoine culturel se confond avec celle du tourisme culturel. Tous deux s'intéressent aux aspects de l'activité humaine, c'est-à-dire à « la façon dont les individus ont créé, inventé leur environnement et leur société ».[62] Le patrimoine

---

[60] **Schmouth, Michael,** *La mise en valeur du patrimoine culturel à des fins touristiques dans la M.R.C. de Kamouraska*, Maîtrise en Analyse et Gestion urbaines, École nationale d'administration publique, 1991-1995, 188 pages

[61] **de Blois Martin, Charles**, *Continuité,* « Le réel imaginé », no 81, Été 1999, p. 29-31

[62] **Moulin, Claude**, «Le tourisme culturel une valeur sûre pour le développement de l'interprétation du patrimoine», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.75-77

représente alors la matière première et « la mise en tourisme », la transformation nécessaire pour l'exploiter.

Une action de mise en valeur du patrimoine à des fins touristiques contribue à la richesse économique d'une communauté. Pour mesurer les impacts d'une telle offre patrimoniale, les intervenants dépassent la simple notion de la fréquentation d'un site du patrimoine. Ils tiennent compte, entre autres, des retombées au niveau de l'hébergement, de la restauration, des transports, de l'achat des produits du terroir et de produits dérivés.[63] Pour certains, cette transformation du patrimoine en bien économique favorise la protection et l'entretien du patrimoine. Tandis que pour d'autres, cette association menace et met en danger le patrimoine, car l'industrie du tourisme amène des contraintes de rentabilité, de consommation qui ne sont pas toujours compatibles avec la valeur culturelle du patrimoine. Bref, ce point de rencontre entre le patrimoine et le tourisme n'est pas une fin en soi, chaque entité existe par elle-même. Le patrimoine représente plus qu'un produit touristique et le tourisme offre plus qu'une découverte du patrimoine.

1.2.2 b) L'interprétation et le tourisme

Souvent, l'interprétation prend la forme d'une activité (ex. : les expositions, les circuits ou les festivals) et devient un attrait touristique. Cette union représente une tendance qui s'affirme de plus en plus, car le développement touristique est

[63] **Patin, Valéry**, « Tourisme et patrimoine en France et en Europe », *Notes et études documentaires*, no 5059, septembre 1997, p.1-173, pp. 127

considéré comme une planche de salut pour plusieurs activités d'interprétation. En effet, leur mise en marché apparaît comme une façon d'augmenter leur importance, leur reconnaissance et leur fréquentation. Il est normal de vouloir élargir son public et ainsi se rattacher à une industrie qui occupe le cinquième ou le sixième rang par rapport à l'ensemble des industries québécoises.[64] Donc, à la mission de sensibilisation de l'interprétation patrimoniale s'ajoute celle plus économique du développement touristique. Les produits qui combinent ces deux aspects sont d'autant plus favorisés que l'on reconnaît « les retombées positives de la culture et du tourisme au niveau du bien-être de l'homme, de son épanouissement et du développement de sa personnalité ».[65]

L'interprétation vise une « pédagogie de la réaction », c'est-à-dire faire connaître dans le but de responsabiliser, tandis que le tourisme recherche la « pédagogie du divertissement », c'est-à-dire faire connaître pour le plaisir, car « la psychologie du temps des vacances est celle du jeu».[66] On souhaite des retombées différentes à partir d'une même communication. Les résidants se retrouvent ainsi mis sur un pied d'égalité avec les touristes. Les clientèles sont tellement confondues que le ministère de la Culture et des Communications, pour pallier le manque de données concernant le public visé par l'interprétation patrimoniale, suggère d'utiliser les

---

[64] **Prescott, Jacques**, «L'interprétation, moteur du développement touristique», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.15-18

[65] **Organisation mondiale du tourisme**, *Rôle de l'état dans la sauvegarde et la promotion de la culture comme facteur de développement touristique et dans la mise en valeur du patrimoine national de sites et de monuments à des fins touristiques*, 1985, 23 pages

[66] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

études portant sur les activités de loisirs et de tourisme. Les besoins des touristes sont ainsi mis au premier plan, puisque plusieurs jugent que l'interprétation patrimoniale, même axée sur le tourisme, a un impact sur la population. La publicité autour du patrimoine peut les amener à l'appropriation. Le statut de vacancier du récepteur amène l'émetteur à éviter les exposés longs et savants. «Le tourisme de masse semble promouvoir la facilité et par là même en réduit la valeur du produit touristique».[67] Donc, le récepteur, qu'il soit résidant ou touriste, peut se retrouver devant un message vide et ressortir de l'activité en ayant seulement l'illusion d'avoir appris.

1.2.3 Le circuit d'interprétation patrimoniale

Le circuit, dont il est question ici, est un parcours où les lieux d'intérêt patrimonial sont interprétés. Donc, il apporte plus que les circuits touristiques conventionnels qui principalement situent un ensemble de lieux à voir ou à visiter. Comme moyen de diffusion de connaissances, le circuit d'interprétation patrimoniale répond à une préoccupation d'éducation populaire qui est importante aux yeux de plusieurs. Selon Jean-Pierre Ducastelle, «on ne peut plus restaurer un bâtiment sans se soucier de sa promotion ou de sa découverte par le public».[68] Dans les années

---

[67] **Moulin, Claude**, «Le tourisme culturel une valeur sûre pour le développement de l'interprétation du patrimoine», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.75-77

[68] **Ducastelle, Jean-Pierre**, « Le patrimoine, outil de développement? », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996*, Collection Muséo, Québec, 1997, p.29-36

1980, les «ententes du patrimoine» signés entre le ministère des Affaires culturelles et les municipalités devaient obligatoirement comporter deux volets : un volet d'inventaire et un volet de diffusion. Axés sur le patrimoine bâti, les inventaires mettent les intervenants face à des objets d'intérêt observables, souvent concentrés dans un quartier ancien. Pour assurer la diffusion, plusieurs font tout naturellement appel au circuit d'interprétation patrimoniale. Les connaissances acquises par les inventaires équivalent à une « grande réserve muséographique ».[69] Le circuit d'interprétation patrimoniale consiste en une mise en exposition, un musée en plein air, ce qui permet au public de se retrouver devant un patrimoine empirique. Les musées, les centres d'interprétation ou autres endroits où sont étudiés les liens entre les humains et la réalité sont des lieux artificiels. Le circuit permet de faire l'exercice d'interprétation sans sortir les éléments d'intérêt de leur contexte, ils gardent toute leur signification et leur authenticité. De plus, peu de municipalités sont gestionnaires de lieux de diffusion du savoir. Alors, pour remplir leur mandat de diffusion, plusieurs ont recours au circuit d'interprétation patrimoniale.

Malgré qu'aujourd'hui les «.ententes du patrimoine » soient remplacées par les « ententes culturelles », plus génériques, qui ne se limitent plus au patrimoine bâti, le circuit d'interprétation patrimoniale reste une pratique répandue. La revue *Continuité*, simplement par un appel à tous, a retracé 91 circuits de découverte du patrimoine à travers le Québec. Le ministère de la Culture et des Communications

---

[69] **Thériault, Henriette**, « Si le vieux-Québec m'était conté », *Continuité*, no 74, Automne 1997, p.51-53

participe presque toujours financièrement à ces projets de diffusion.[70] La population en général est la clientèle visée par l'interprétation patrimoniale. Le Ministère ne cherche pas foncièrement à mettre en valeur le patrimoine dans un but lucratif ou encore à stimuler le développement touristique.

Certaines municipalités ont choisi de se doter d'un mobilier urbain comme les panneaux d'interprétation. Il s'agit d'un produit individuel qui permet aux gens d'effectuer le circuit par eux-mêmes, à leur rythme. De plus, contrairement aux autres supports autonomes, soit écrits ou audio, les gens n'ont pas à se présenter aux heures d'ouverture des lieux de distribution de l'information. Le contenu du circuit est accessible, c'est-à-dire que tout ce qui peut se situer entre le public et l'obtention d'un service d'information est éliminé ou atténué.[71] Le circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux sera plus particulièrement étudié dans le présent mémoire. Par sa nature, il rend l'information disponible à un plus grand éventail de récepteurs. Donc, malgré les intentions de départ, le produit final combine deux types de récepteurs. Il est consommable par le citoyen et le touriste.

* * *

Dans ce chapitre nous avons dressé un portrait des caractéristiques d'un circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux. Notre mémoire fait référence à un

---

[70] **Mercier, Louise**, la revue *Continuité*, numéro 81, Été 1999

[71] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

circuit thématique. Un parcours qui met plus particulièrement en valeur le patrimoine tangible d'une communauté. Cette communication, reconnue pour son caractère affectif, sert à sensibiliser, à changer les attitudes du public envers le patrimoine. Le message du circuit d'interprétation patrimoniale est traité de façon à capter l'attention et à favoriser la compréhension du grand public. De plus, comme moyen de diffusion, les panneaux d'interprétation permettent une visite autonome et accessible. Le produit offert correspond à une activité, soit la visite d'un ensemble de lieux significatifs. Au cœur de ce déplacement, l'interprétation, comme système de communication, établit un lien entre le visiteur et les points d'intérêt patrimonial. Lorsque cette attraction est récupérée à des fins touristiques, elle s'associe au tourisme culturel, à cet enrichissement des activités touristiques.

Dans ce chapitre, en faisant état de la nature du circuit d'interprétation patrimoniale, nous avons exposé les motifs qui poussent certains acteurs à prendre en charge sa production. Dans le prochain chapitre, nous établirons les principes de base de ce processus.

CHAPITRE 2

La production

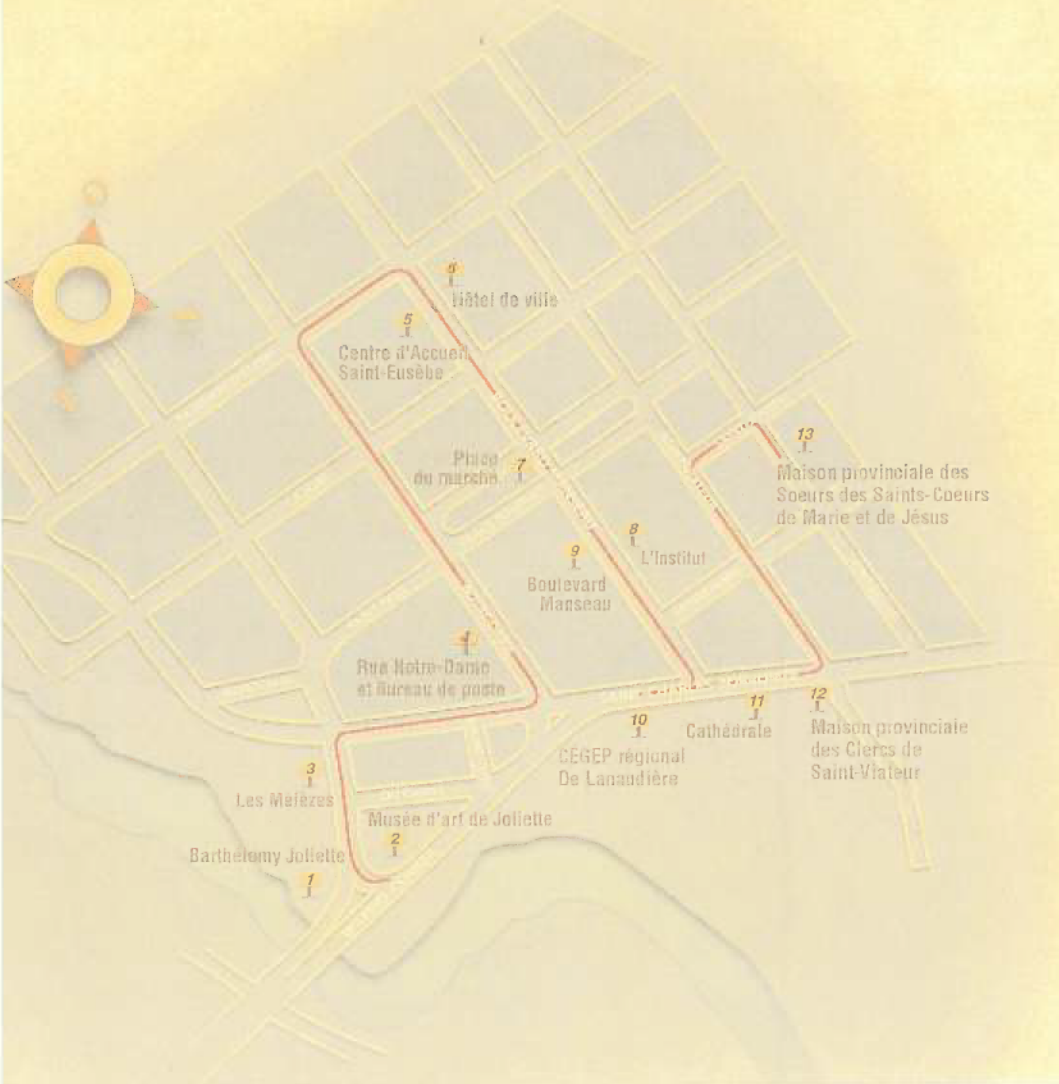

CHAPITRE 2

LA PRODUCTION

Le présent chapitre est consacré à la concrétisation d'un circuit d'interprétation patrimoniale. Il s'agit de comprendre comment d'une idée, le circuit devient une réalité. Cependant, cette analyse ne se limite pas aux dimensions prescriptives et normatives d'un processus de production. Au-delà de la mécanique de la démarche, de ses composantes factuelles, nous nous intéressons surtout aux enjeux qui y sont rattachés.

2.1 La production

La production d'un circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux est présentée à travers des notions génériques. Il sera question de la naissance et de la réalisation d'un projet. À travers cette présentation, le circuit est associé aux particularités des biens publics purs et des interventions patrimoniales en général.

2.1.1 L'appropriation du produit

Un bien public pur est caractérisé par l'indivisibilité de sa consommation et de sa production. En d'autres termes, « sa consommation par un individu n'affecte pas celle qui peut être faite par les autres et le fournisseur ne peut exclure aucun

consommateur potentiel».[72] La règle de l'offre et de la demande ne s'applique donc pas pour déterminer le niveau de production d'un bien public pur. En effet, la consommation du produit, dite passive, ne permet pas aux consommateurs d'afficher leurs préférences. La demande n'est pas chiffrable et aucune loi ne vient prescrire une production de biens patrimoniaux. La loi sur les Biens culturels donne plutôt la possibilité aux gouvernements d'utiliser des outils légaux pour protéger le patrimoine. Donc, l'offre d'un bien public en matière de patrimoine est intimement liée à une décision d'agir découlant d'une prise de conscience d'une situation de manque. Selon les renseignements recueillis au chapitre un, le circuit d'interprétation patrimoniale sert à diffuser de l'information afin de sensibiliser le public au patrimoine tout en l'amenant à se rendre sur les lieux d'intérêt. Si certains ont recours à un tel produit, c'est que ses particularités répondent à un besoin qu'ils ont identifié ou qu'ils permettent d'induire un comportement souhaité par certains. En effet, « les démarches à entreprendre pour mettre en valeur le patrimoine sont définies en fonction des caractéristiques d'un milieu d'intervention».[73]

Selon Jean-Marie Barbier, la reconnaissance d'un manque reste un exercice teinté de politique.[74] Les décideurs se doivent d'être attentifs aux revendications de la communauté. L'interaction avec les contribuables lors d'une élection ou encore à l'intérieur du processus administratif constitue les voies qu'empruntent les pressions

---

[72] **Chung, Joseph, Achour, Dominique et Lapointe, Alain**, *Économie urbaine*, Gaëtan Morin éditeur, Montréal, 1981, 288 pages

[73] **Hamel, Pierre et Poitras, Claire** « Patrimoine, culture et aménagement (éléments de problématique) », *Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques*, no 15, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal, 25 pages

[74] **Barbier, Jean-Marie**, *Élaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris, 1991, 287 pages

pour susciter une action. Si la population réclame une mise en valeur du patrimoine, ses représentants en tiennent plus facilement compte dans leur planification. Aussi, l'offre d'un produit patrimonial peut provenir d'une volonté interne. L'analyse de la situation constitue un amalgame de gestes purement intellectuels pouvant mener les décideurs à percevoir le patrimoine comme un outil de développement. Ces derniers intègrent alors la mise en valeur du patrimoine à leur planification. D'une manière ou d'une autre, en reconnaissant un manque, les acteurs s'engagent d'ores et déjà à intervenir pour le combler. Cependant, les acteurs peuvent prendre une certaine distance par rapport aux anticipations produites par leur prise de position. Même si une action répond à une carence préalablement identifiée, sa réalisation doit faire partie de leurs priorités. Selon M. Barbier, personne n'est en mesure d'atteindre tous les objectifs qui lui paraissent souhaitables. La détermination des priorités consiste à choisir parmi des objectifs souhaitables, ceux qui le sont davantage.[75] Donc, une idée de changement prend vie lorsqu'un acteur s'en approprie, sinon elle reste un vœu pieux. En endossant la production d'un tel circuit, les intervenants sont prêts à passer à l'action.

2.1.1 a) Le projet

Le projet est l'outil pratique qui prolonge une prise de position face à une situation de manque. Il sert à transformer le réel. Pour ce faire, le projet propose une

[75] Idem

série d'opérations articulées constituant les composantes d'une action. Il s'agit d'un accompagnement intellectuel au changement. Cette structure implique une représentation de la réalité au même titre qu'une planification. Cependant, la dimension opérationnelle de cette projection la distingue. Dans son livre, *Élaboration de projets d'action et planification*, M. Barbier présente le projet comme une représentation « finalisante », c'est-à-dire qui entre directement dans le processus de transformation du réel. Le projet est le mode de représentation le plus proche de la réalisation. Il donne le portrait de son résultat ainsi que la structure inédite d'opérations susceptible d'en permettre l'atteinte. De plus, contrairement à l'idée de planification, le concept de projet est axé sur une action ponctuelle et non sur un ensemble d'actions souhaitables.

Dans le présent mémoire, nous nous intéressons plus particulièrement à la dynamique entourant une action réalisée conjointement et non à ces situations où un seul décideur possède les ressources financières, humaines, matérielles et les autorisations nécessaires pour mener à terme un projet. Lorsque plus d'un intervenant se retrouve impliqué dans une initiative, le projet devient un outil rassembleur, une référence pour tous les connaisseurs et décideurs interpellés par la production. Le premier groupe fait référence à tous ceux, professionnels ou non, qui participent à la fabrication du produit, tandis que le deuxième réunit les acteurs qui possèdent le pouvoir d'empêcher ou de permettre la réalisation d'un projet. Dans ce mémoire, l'accent est mis sur ce dernier groupe, car la concrétisation d'un projet dépend ultimement de son implication.

2.1.1 b) La concertation

La concertation est un mode de relation, sans lien hiérarchique, entre un groupe d'acteurs décisionnels.[76] Les échanges visent à développer, de façon consensuelle, des solutions face à une problématique particulière. La concertation représente une transaction beaucoup plus compromettante qu'une consultation, c'est-à-dire qu'une collecte de commentaires, car les parties s'entendent et s'engagent à agir selon la convention retenue. Cette pratique concertiste est surtout présente au niveau des administrations publiques. La concertation vient pallier les insuccès de l'administration publique traditionnelle centralisée et sectorielle. En effet, par leur nature, plusieurs problèmes ne peuvent être résolus de façon unidimensionnelle. En harmonisant la conduite de différents acteurs, la concertation représente une approche permettant l'intégration des différentes dimensions de ces problèmes. Ensuite, les ressources des administrations publiques sont de plus en plus limitées, ce qui pousse les intervenants à unir leurs forces. Finalement, la décentralisation des pouvoirs publics transfère au milieu la responsabilité d'établir des consensus et une vision commune. Pour toutes ces raisons, la concertation est un mode de gestion mis de l'avant par de plus en plus d'intervenants.

Certains des paramètres que Robert Schneider présente dans son livre, *Gestion par concertation*, nous permettent de définir de façon encore plus précise le type de concertation qui retient notre attention dans le présent mémoire.

---

[76] **Schneider, Robert**, *Gestion par concertation*, Les éditions Agence d'ARC inc., Montréal,1987, 129 pages

1. La base d'adhésion est de type volontaire. Chaque intervenant est motivé et voit des opportunités dans une association.
2. La concertation est de type « horizontal ». Elle comprend tous les acteurs concernés par la réalisation d'un projet, indépendamment de l'origine institutionnelle, contrairement à une concertation « verticale » qui concerne les gens d'un même organisme.
3. Les finalités de la concertation sont axées sur des changements à « l'externe », c'est-à-dire liés aux différentes clientèles des organismes concernés.
4. La concertation est de portée « administrative ». Elle vise à matérialiser dans l'action concrète les éléments plus généraux et politiques comme les orientations. Donc, une telle concertation mène à une réalisation concrète.

L'initiateur d'une activité concertiste enclenche le processus d'échanges en présentant un projet, des propositions concrètes à des partenaires potentiels, à savoir tous ceux qui peuvent éventuellement démontrer un intérêt envers le résultat poursuivi. À la recherche d'engagements fermes de chacun des intervenants, l'initiateur fait la promotion des avantages et des retombées positives du projet. Dans le cadre d'une implication collective comme la concertation, la présentation d'un projet sert à objectiver les mobiles et les intérêts des parties prenantes. L'énonciation du projet est donc schématisée afin de mettre en valeur sa spécificité. Cette simplification accentue l'efficacité de la démarche, car à partir d'images fortes et stimulantes, les intervenants se construisent une idée très concrète et évocatrice du

produit proposé. Cet exposé suscite sur le plan affectif des effets dynamisants sur le déclenchement des séquences d'activités dont il est question.

Notons que l'éclairage d'experts s'avère parfois nécessaire puisque les membres concertistes sont avant tout choisis pour leur pouvoir décisionnel plutôt que pour leur compétence professionnelle.[77] Les experts fournissent des données sur la situation de départ qu'on tente de modifier ainsi que sur les conséquences d'une action. De plus, ils analysent d'autres expériences comparables et, quelquefois, suggèrent des alternatives. En fait, ces renseignements cherchent à réduire l'incertitude des participants, qui sont, par le fait même, plus réceptifs au changement proposé. Le responsable d'une activité concertiste prépare et anime les rencontres tout en assurant une liaison avec les instances impliquées. Il voit aussi au soutien administratif et technique de la concertation. Les négociations sont articulées autour d'institutions, de langages, de procédures et d'un médiateur.[78]

En plus de dépendre de leur intérêt, l'engagement des participants dans un projet découle de leur capacité d'intervention, c'est-à-dire de leur maîtrise du changement proposé. Les contributions au projet peuvent prendre différentes formes. Certains donnent de l'argent, de l'expertise, un support technique, du temps ou une autorisation. Suite à l'analyse des pratiques concertistes, Robert Schneider affirme que les tensions et les confrontations apparaissent sur le plan des dimensions concrètes de l'action.[79] Pour reprendre ses expressions : « les quand », « les qui »,

---

[77] Idem

[78] **Gadrey, Jean**, « Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation », *Revue Politiques et management public,* vol. 12, no 4, décembre 1994, 31-49

[79] **Schneider, Robert**, *Gestion par concertation*, Les éditions Agence d'ARC inc., Montréal,1987, 129 pages

« les combien ». « les où » et les « avec qui » constituent le test ultime de la solidarité, de l'adhésion et du pouvoir véritable des acteurs. En effet, les membres doivent présenter les forces et faiblesses de leur organisme d'une façon honnête et jouer franc jeu. Pour en arriver à ce niveau, les différents organismes doivent avoir approprié le projet et désirer sa réussite comme s'ils en étaient le seul initiateur. En d'autres termes, ils s'engagent à mettre les énergies et les ressources nécessaires afin d'en arriver à un résultat.

Comme outil de négociation, le projet évolue et se précise au cours des transactions. Le porteur de projet doit avoir la capacité d'établir des alliances et de susciter des compromis. Selon M. Barbier, il est possible d'établir une relation entre l'appartenance sociale et les comportements d'élaboration de projets.[80] En ce sens, les groupes sociaux les plus dominés, n'étant pas en position de négocier, peuvent difficilement conduire un tel itinéraire. En fait, dans ces situations, la réalisation d'un projet dépend de la volonté des autres, ce qui peut rendre la mise en œuvre d'un projet plus difficile et plus longue. Les acteurs comme les leaders d'opinion, soit ceux dont les principales forces sont leur crédibilité et leur prestige, influencent la réussite d'une action.[81]

Selon Valéry Patin, les échecs sont principalement dus au manque de concertation.[82] En effet, certains projets ne réussissent pas à franchir cette étape

---

[80] **Barbier, Jean-Marie**, *Élaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris, 1991, 287 pages

[81] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

[82] **Patin, Valéry**, « Tourisme et patrimoine en France et en Europe », *Notes et études documentaires*, no 5059, septembre 1997, p.1-173, pp. 160

cruciale et restent à l'état d'idées. Malgré les avantages et la nécessité de la concertation, elle représente encore une pratique à apprivoiser. « Il faut surmonter des obstacles difficiles parmi lesquels on trouve des sentiments comme la méfiance et de la jalousie entre les partenaires».[83]

2.1.2 La réalisation

La qualité et l'efficacité d'une intervention en matière de patrimoine dépendent en bonne partie des ressources investies dans sa réalisation. Ainsi, le financement d'un projet et l'implication des acteurs influencent le résultat final.

2.1.2 a) Le financement

Plusieurs raisons peuvent motiver des acteurs à investir dans un projet de mise en valeur du patrimoine. En effet, une telle intervention possède différentes retombées sur le plan culturel et économique. D'une façon générique, un projet de mise en valeur du patrimoine contribue au développement d'une communauté. De fait, en renforçant le sentiment d'appartenance, les produits culturels créent une solidarité menant à un dynamisme local, en plus de développer une image de marque qui permet le rayonnement et la découverte d'un territoire.

---

[83] **Bryant, Christopher R.**, « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation de propositions de projet réussies » *La série « bonnes idées » pour le développement communautaire durable*, Publiée par Stratec Communications Inc. Hudson, Québec, no 1, 1991, 63 pages

Par sa nature, il est impossible de cerner privément de façon exclusive et exhaustive les retombées d'un bien public pur comme un projet de mise en valeur du patrimoine. La responsabilité d'une tel projet revient aux pouvoirs publics qui sont en mesure d'en toucher les bénéfices avec leurs outils de taxation. La réduction des fonds publics pousse à partager les compétences patrimoniales entre les différents types de collectivités publiques.[84] Cependant, la difficulté à définir les multiples retombées du produit rend délicate la négociation autour de la détermination de la contribution financière de chacun.

Il existe actuellement un courant de désengagement des paliers supérieurs de gouvernement, plus particulièrement du gouvernement provincial. Gabriel Deschambault, dans son document *Pour une aide financière à la protection et la mise en valeur du patrimoine*, soutient que les gouvernements centraux ont tendance à ne conserver que les programmes d'aide à la personne et les municipalités locales sont appelées à assumer de plus en plus des services comme le patrimoine.[85] Par contre, la décentralisation des responsabilités doit s'accompagner d'un transfert d'argent, car la municipalité peut difficilement seule assumer la responsabilité financière d'un projet patrimonial.

Pour pallier les limites financières des entités publiques, des efforts sont faits pour améliorer la capacité d'autofinancement de l'action patrimoniale. L'accent est alors mis sur la gestion, la communication et le mercatique. C'est ainsi que le

---

[84] **Patin, Valéry**, « Tourisme et patrimoine en France et en Europe », *Notes et études documentaires*, no 5059, septembre 1997, p.1-173, pp. 164

[85] **Deschambault, Gabriel**, *Pour une aide financière à la protection et la mise en valeur du patrimoine*, École nationale d'administration publique, rapport d'activité pour l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, Montréal, juillet 1991, 107 pages

patrimoine est fortement commercialisé par le tourisme. De leur côté, les autorités cherchent à impliquer financièrement le secteur privé dans leurs interventions. Parfois même, la gestion d'un bien du patrimoine est assumée par une société ou un organisme privé. Le secteur public se contente alors d'assurer les investissements lourds et le secteur privé se constitue en opérateur. Souvent, le politicien préfère avoir recours au crédit de taxe ou à une aide technique pour la facilité apparente de mise en œuvre et pour l'absence d'impact direct sur le budget. Il est plus facile de faire accepter ce genre de programmes plutôt qu'un nouveau programme de dépenses directes.[86]

2.1.2 b) Le partenariat

Les partenaires d'un projet s'entendent sur un partage des ressources et des responsabilités. Le plus souvent, ces discussions se basent sur un document écrit, tandis que la communication orale est une pratique surtout utilisée au moment du démarrage de l'action proprement dite.[87] Ces négociations mènent à des ententes contractuelles formelles ou informelles. Pour leur part, les paliers supérieurs de gouvernement demandent des ententes formelles pour contrôler et évaluer le rendement et l'efficacité de l'utilisation des fonds publics.[88] Pour les ententes plus

---

[86] Idem

[87] **Barbier, Jean-Marie**, *Élaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris, 1991, 287 pages

[88] **Bryant, Christopher R.**, « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation de propositions de projet réussies » *La série « bonnes idées » pour le développement communautaire durable*, Publiée par Stratec Communications Inc. Hudson, Québec, no 1, 1991, 63 pages

informelles, les partenaires sont prêts à coopérer, à relever les défis rattachés à l'exécution d'un projet sans s'imposer de balises précises. Souvent, la réalisation d'un projet s'appuie sur ces deux types d'entente, car tous les gestes ne peuvent pas être sujet à un protocole, certains points se règlent de façon naturelle et spontanée. Cependant, les volets d'importance, comme le financement, font l'objet d'ententes formulées d'une façon plus précise. D'une manière ou d'une autre, il est important que le rôle de chaque partenaire soit précisé et que l'on se mette d'accord dès le départ.[89] Sans une base clairement établie, les partenariats sont fragiles et un climat de méfiance peut facilement s'installer. En ce sens, le plan d'action apparaît comme un document de référence. Il présente un portrait de chaque tâche et l'associe à des objectifs mesurables, des responsabilités, des besoins en ressources et des délais. L'échéancier représente le point de repère qui permet de situer les opérations les unes par rapport aux autres. Chaque opération n'a d'intérêt qu'en fonction de sa liaison avec d'autres opérations. Cette hiérarchie de mise en œuvre se traduit également par des étapes et des objectifs intermédiaires. Selon leur rôle, les intervenants entrent en action à différents moments.

Pour mener à terme ces opérations, Roger Beaunez souligne l'importance de choisir un mode de gestion, c'est-à-dire de savoir si l'on s'appuie sur l'initiative des associations, du monde municipal ou les deux conjointement.[90] Ce responsable de la gestion voit au bon déroulement du projet en coordonnant l'ensemble des contributions des partenaires et en s'assurant qu'ils correspondent aux engagements

---

[89] Idem

[90] **Beaunez, Roger**, *Politiques culturelles et municipalités, Guide pour l'action, Recueil d'expériences*, Collection pouvoir local, Les éditions ouvrières, Paris 1985, 260 pages

de ces derniers. Pour maintenir un partenariat, la communication est un élément-clé. Elle aide à créer la confiance mutuelle qui est essentielle pour des rapports de travail efficaces.[91] À chaque étape du processus, lorsqu'un objectif intermédiaire est atteint, le gestionnaire fait un suivi auprès de chaque partenaire. De plus, régulièrement, il passe en revue les responsabilités, contrôle les coûts réels du projet et discute avec les partenaires si des modifications sont nécessaires. Les partenaires s'adaptent aux contraintes qui se présentent pendant l'action afin d'assurer la réussite du projet, car il est impossible de tout prévoir au départ d'un projet. Les structures d'opérations peuvent évoluer, mais pas l'engagement des acteurs. Donc, à travers son travail, le gestionnaire voit toujours à rehausser l'intérêt communautaire du partenariat, soit mettre l'accent sur l'objectif poursuivi.

Tout en assurant un suivi auprès des décideurs, le gestionnaire sollicite l'intervention de professionnels variés. Il doit donc composer avec la rédaction de différents documents contractuels et encadrer le travail de ces professionnels. Le gestionnaire se retrouve donc entre les décideurs et les artisans du circuit d'interprétation patrimoniale. Selon Valéry Patin, les qualifications nécessaires pour les professionnels chargés de mettre en œuvre des projets de valorisation du patrimoine ont évolué. Les « managers du patrimoine », en plus d'avoir des

---

[91] **Bryant, Christopher R.**, « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation de propositions de projet réussies » *La série « bonnes idées » pour le développement communautaire durable*, Publiée par Stratec Communications Inc. Hudson, Québec, no 1, 1991, 63 pages

connaissances techniques, doivent s'initier aux méthodes de « marketing » et de communication.[92]

2.1.2 c) La mise en marché

Les *Nonprofit Managers* perçoivent la mise en marché comme une relation entre une institution et ses publics.[93] Par ce lien, les responsables tentent de trouver un débouché pour leur produit. Pour ce faire, ils doivent rester en contact avec les tendances et les changement dans la société. Ici, la communication fait la promotion du produit. Elle augmente l'appétit des consommateurs afin de les tenir prêts à accepter un nouveau produit. À titre d'élément déclencheur, « la communication éveille un besoin et propose qu'une seule solution »,[94] ici la consommation d'un produit patrimonial. Donc, au-delà de ses composantes constitutives ou techniques, le produit doit être évalué selon les services qu'il apporte, les satisfactions qu'il procure.

Le choix du support à la promotion, soit la radio, les journaux et les dépliants, se fait de façon à mieux rejoindre la clientèle visée par des activités patrimoniales. La mise en marché peut être optimisée par la présence d'autres activités culturelles. La clientèle déjà attirée par des endroits riches culturellement, correspond au profil des consommateurs de produits patrimoniaux. Cependant, d'une manière générale, les

---

[92] **Patin, Valéry**, « Tourisme et patrimoine en France et en Europe », *Notes et études documentaires*, no 5059, septembre 1997, p.1-173, pp. 154

[93] **Goldhar, Eleanor R.**, «Marketing is a philosophy, not a department», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.117-121

[94] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

intervenants impliqués dans la mise en valeur du patrimoine ne se dotent pas d'une véritable stratégie de « marketing ». L'utilisation de fonds pour la publicité fait l'objet d'une résistance, les acteurs aiment mieux investir sur la qualité du produit.[95] Alors, aucune évaluation n'existe pour juger de l'efficacité de la communication de promotion. Face à l'absence de données, les moyens de mise en marché et le contenu sont choisis selon l'expérience et le jugement des acteurs impliqués.

2.2 L'analyse d'exemples

Des exemples de circuit sont étudiés en fonction du processus de production présenté dans le présent chapitre. Cet exercice sert à obtenir plus de renseignements au niveau des acteurs impliqués dans une telle démarche. Dans la présente section, nous présentons la structure de cette analyse.

2.2.1 La méthodologie

Deux étapes sont déterminantes pour la concrétisation d'un projet de circuit, à savoir sa conception et sa réalisation. Alors, deux séries de questions ont été construites autour de ces temps forts d'un projet.[96]

---

[95] **Goldhar, Eleanor R.**, «Marketing is a philosophy, not a department», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.117-121

[96] Voir l'annexe 1 : La liste des questions

2.2.1 a) Le questionnement

La première partie du questionnaire concerne donc l'origine du projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Sachant que la production d'un tel bien public pur dépend de la volonté des décideurs, l'identification des parties prenantes à son émergence s'avère importante. Il s'agit de savoir d'où vient l'idée d'un tel projet et dans quel contexte il s'inscrit. En fait, cette dimension englobe toutes les dispositions menant à une appropriation du projet par les partenaires.

Le deuxième bloc du questionnaire aborde les ententes servant de base à la réalisation du circuit. Il s'agit de l'accord auquel sont arrivés les partenaires d'un projet. Ainsi, les conditions de financement, de gestion, de conception, de réalisation et d'entretien des panneaux et, le cas échéant, des documents ou des produits d'accompagnement sont scrutées. Des questions touchent également la gestion et le déroulement de l'intervention.

Dans l'ensemble, les questions font soit référence à des éléments factuels et précis, comme le financement, ou à des jugements, tel l'identification de l'appui le plus déterminant dans le démarrage du projet. Dans chacun des cas de circuits d'interprétation patrimoniale étudiés, le chargé du projet a été interrogé au téléphone.[97] Une telle discussion a permis aux responsables de présenter leur projet et souvent, de fournir des informations supplémentaires, en complément aux questions.

[97] Voir l'annexe 2 : Les personnes interrogées

Malgré que cette collecte de données soit uniquement basée sur la version d'une personne, elle donne un bon aperçu de la démarche de projet de circuit.

2.2.1 b) Le choix des exemples

Les projets retenus ont été réalisés en partenariat et se situent au Québec. Tous les exemples respectent les caractéristiques fondamentales du concept de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux tel que présenté au chapitre un. En d'autres termes, les éléments d'intérêt patrimonial abordés sont traités comme un tout et sont reliés par un parcours. Cette collection d'exemples de circuit s'est construite d'une façon aléatoire, c'est-à-dire au gré de la prise de conscience de leur existence, soit à l'aide de visites, de l'inventaire effectué par la revue *Continuité* à l'été 1999, des guides touristiques ou encore de certaines indications fournies par les sociétés d'histoire, les conseils de la culture et les directions régionales du ministère de la Culture et des Communications. Le but de l'exercice n'est pas de faire un inventaire exhaustif des circuits d'interprétation patrimoniale du Québec, mais plutôt d'en réunir un nombre suffisant afin de pouvoir avancer certaines affirmations concernant des acteurs impliqués. Les circuits observés se retrouvent dans différentes régions administratives du Québec, mais aucun circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux n'a été trouvé dans la région de Québec (03), du Nord-du-Québec (10) et de Laval (13).

Tableau I : La liste des circuits d'interprétation patrimoniale étudiés

Les localités	Régions administratives	Date de la création du circuit et s'il y a lieu, date de la 2e génération
Rimouski	Bas-Saint-Laurent (01)	1979 et 1993
Rivière-du-Loup	Bas-Saint-Laurent (01)	Environ 1990 et 1997
Saint-Georges-de-Cacouna	Bas-Saint-Laurent (01)	1994
Saint-Pascal	Bas-Saint-Laurent (01)	1994
Chicoutimi	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1991
Jonquière	Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	1994
Trois-Rivières	Mauricie (04)	1984 et 1994
Shawinigan	Mauricie (04)	1993
Coaticook	Estrie (05)	1991
Montréal, rue Sherbrooke	Montréal (06)	1992
Montréal, Hochelaga-Maisonneuve	Montréal (06)	1998
Saint-André-Avellin	Outaouais (07)	1994 et 1996[1]
Rouyn-Noranda	Abitibi (08)	1996
Rivière-Pentecôte[2]	Côte-Nord (09)	1990
La Martre	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine(11)	1998
Montmagny	Chaudières-Appalaches (12)	1996
L'Assomption	Lanaudière (14)	1992
Terrebonne[2]	Lanaudière (14)	Environ 1984
Joliette	Lanaudière (14)	1999
Saint-Jovite	Laurentides (15)	1998
Saint-Placide	Laurentides (15)	1999
Saint-André-Est et Carillon	Laurentides (15)	1999
Longueuil[3]	Montérégie (16)	1983
Saint-Hyacinthe[3]	Montérégie (16)	1990
Saint-Denis	Montérégie (16)	1990 et 1999[1]
Sorel	Montérégie (16)	1992
Bécancour	Centre du Québec (17)	1995
Total : 27 cas de circuit d'interprétation patrimoniale		

[1] Rajout de panneaux
[2] Circuit inactif
[3] Circuit vieillissant, panneaux manquants

* * *

Dans ce chapitre, nous avons présenté les principales caractéristiques du processus de production d'un bien public pur en matière de patrimoine. Les règles du marché ne s'appliquent pas à un tel bien, alors son émergence dépend de la volonté des acteurs, d'une décision d'agir. Dans les situations qui nous intéressent, l'initiateur de projet propose une structure d'action à des partenaires potentiels afin d'obtenir un engagement de leur part. La concertation apparaît donc comme la voie à suivre. Ce processus de négociations débouche sur un consensus entre décideurs, soit sur une description des tâches et des responsabilités de chacun. L'entente est à l'image de leurs ressources matériels, humaines et financières et l'acteur en charge de la gestion de cette convention voit à faire un suivi auprès des partenaires.

Afin d'appliquer aux circuits d'interprétation patrimoniale ces notions relatives au déroulement d'un projet, une série d'exemples est étudiée et les résultats sont présentés dans le prochain chapitre. Il en ressortira des constats concernant l'implication des acteurs dans la naissance et la réalisation d'un circuit.

CHAPITRE 3

Les acteurs

CHAPITRE 3

LES ACTEURS

Dans ce chapitre, nous présentons les responsables de la concrétisation d'un circuit d'interprétation patrimoniale. Pour ce faire, nous nous référons à certains écrits situant les acteurs les uns par rapport aux autres ainsi qu'à l'ensemble des exemples de circuits d'interprétation patrimoniale retenus dans le présent mémoire.

3.1 Le positionnement des acteurs

En matière de diffusion patrimoniale, les deux paliers supérieurs de gouvernement possèdent une approche spécifique. Le gouvernement fédéral intervient d'une façon autonome et directe, c'est-à-dire en étant propriétaire, gestionnaire et seul bailleur de fonds de plusieurs projets, principalement des centres d'interprétation. Pour sa part, le gouvernement provincial agit principalement d'une façon indirecte, c'est-à-dire au moyen de subventions. Cependant, le gouvernement du Québec ne verse de l'argent que si le milieu investit dans le projet. En favorisant de telles actions conjointes et en adoptant une attitude d'ouverture, il encourage la prise en charge des interventions par les collectivités. « Par contre, par leurs règlements ou simplement par les perceptions et les actions des politiciens et de la

bureaucratie ils peuvent limiter l'action communautaire et pénaliser l'initiative et mettre hors la loi certains types d'actions communautaires raisonnables ».[98]

La municipalité se retrouve dans une position privilégiée pour initier un projet. Elle est une institution ayant accès à certaines sources de financement et aux paliers supérieurs de gouvernement.[99] De plus, la municipalité locale, en tant qu'institution permanente, élue et responsable, peut assurer une pérennité au développement.[100] D'ailleurs, pour un projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux la municipalité est un acteur incontournable. Le projet implique un aménagement de l'espace auquel la municipalité doit donner son aval.

Pour la production d'un circuit d'interprétation patrimoniale, malgré tous ces points en faveur d'une initiative municipale, « les responsables locaux, confrontés quotidiennement à de multiples problèmes, pourraient être tentés de choisir d'autres priorités que le développement culturel et de considérer la culture comme un superflu ».[101] De plus, même si une mise en valeur du patrimoine est prévue, le processus relatif au choix des moyens d'intervention est principalement expliqué par l'expérience ou par l'intuition des praticiens.[102] Donc, le circuit d'interprétation patrimoniale doit être choisi et par la suite, sa réalisation doit être supervisée par plus

---

[98] **Bryant, Christopher R.**, « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation de propositions de projet réussies », *La série « bonnes idées » pour le développement communautaire durable*, Publiée par Stratec Communications Inc. Hudson, Québec, no 1, 1991, 63 pages

[99] Idem

[100] Idem

[101] **Beaunez, Roger**, *Politiques culturelles et municipalités, Guide pour l'action, Recueil d'expériences*, Collection pouvoir local, Les éditions ouvrières, Paris 1985, 260 pages

[102] **Barbier, Jean-Marie**, *Élaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris, 1991, 287 pages

d'un, car « toute mainmise budgétaire est le meilleur levier de contrôle, explicite ou implicite, par censure ou par autocensure, du contenu ».[103]

Des acteurs sont impliqués dans la réalisation d'un circuit d'interprétation patrimoniale, mais il y a aussi ceux qui le consomment. Ces gens possèdent un goût pour l'histoire. Dans une étude menée par le bureau d'étude Cultura pour la Ville de Québec, ces amoureux de l'histoire sont nommés les « historico-nostalgiques ». « Ils adorent connaître et visualiser, si possible, les choses du passé. En comprendre le fonctionnement social et la valeur ethnologique est pour eux un passe-temps qui s'accroît avec l'âge».[104] D'ailleurs, suite à une étude, l'Office du tourisme de Saint-Pascal présente la clientèle qui fréquente son circuit d'interprétation comme des couples de 30 ans ou plus ayant 12 à 14 années de scolarité, ce qui, selon eux, correspond à la clientèle des musées.

Pour sa part, face au plafonnement de sa clientèle, l'Association touristique du Pays-de-l'érable a tenté de conquérir de nouveaux marchés pour son produit de circuits misant sur le patrimoine et les attraits culturels. D'une année à l'autre, dans trois cas sur cinq, les mêmes loyaux consommateurs âgés de 35-55 ans, ayant un revenu et une instruction de degré supérieur et ayant une préférence pour les activités de découverte et de loisir, réitèrent leur expérience.[105] Une analyse auprès d'autres segments de marchés confirme un intérêt modéré pour ce type d'activité. Suite à cette

---

[103] **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

[104] **Cultura, bureau d'études inc**., *Concept général d'interprétation du patrimoine de la ville de Québec*, 30 septembre 1989, 98 pages

[105] **Roberge, Pierre**, «La culture au service du tourisme», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.215-218

étude de marché et aux résultats décevants d'une campagne de publicité auprès d'un public moins scolarisé, l'Association a décidé d'abandonner l'idée d'élargir son public. En fait, par sa nature, le circuit thématique va chercher un segment particulier du marché.

Cependant, peu d'efforts sont généralement faits pour rejoindre cette clientèle. Selon Marc Laplante et Louise Trottier, il s'agit d'une des difficultés observées sur plusieurs circuits. Les circuits « sont peu ou mal emboîtés dans d'autres expériences touristiques ».[106] Les acteurs ne tiennent pas compte de ce que le visiteur a pu faire avant le circuit ainsi que de ce qu'il pourrait faire après. Donc, pour mettre en marché le circuit, c'est-à-dire le faire connaître, Pierre Labrie suggère de l'intégrer à la planification du voyage, d'en faire la promotion dès l'arrivée des visiteurs et d'établir un ou plusieurs réseaux de distribution stables et bien implantés.[107]

3.2 La description des circuits étudiés

Voici le portrait des 27 cas de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux étudiés dans ce présent chapitre. Ils sont réalisés en partenariat et répartis à travers 14 régions administratives du Québec. Il sera question du contenu, du support et de la mise en marché de ces cas.

---

[106] **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

[107] **Labrie, Pierre et Claude Pinault**, « Les circuits périurbains ou l'antidote au syndrome du trop bref séjour », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.10-14

3.2.1 Le contenu et le support

Tous les cas de circuits d'interprétation patrimoniale étudiés sont pédestres, à l'exception de deux qu'on effectue en automobile. Les lieux d'intérêt patrimonial sont concentrés dans une municipalité. Les images incorporées aux panneaux permettent de présenter visuellement ces derniers à différentes époques. L'interprétation patrimoniale s'ouvre sur une variété d'aspects. Le contenu du circuit ne se limite pas uniquement à l'architecture ou toutes autres caractéristiques du patrimoine, mais plutôt sur un ensemble de composantes de l'héritage d'une collectivité, comme des personnages, des événements ou le mode de vie des gens. Donc, le contenu est générique, aucun circuit n'est technique, ni spécialisé sur un seul aspect du patrimoine.

Un peu plus de la moitié des cas de circuits étudiés, soit 52%, ont recours à un support complémentaire, c'est-à-dire qu'en plus des panneaux, les acteurs utilisent un autre support pour transmettre l'interprétation patrimoniale.[108] Alors, les supports se complètent et c'est l'ensemble des informations qui forme le contenu du circuit. Le dépliant est le support complémentaire le plus utilisé. Ici, il ne s'agit pas d'un document publicitaire qui présente et fait la promotion du parcours, mais plutôt d'un document d'information. Ainsi, comme à Saint-Pascal, des renseignements supplémentaires sont rattachés au contenu des panneaux ou encore, comme à L'Assomption et à Coaticook, aux attraits se situant entre les panneaux, c'est-à-dire

[108] Voir l'annexe 3 : Le support à la communication

les éléments d'intérêt le long du parcours. Parfois même, le dépliant inclut de l'information historique sur l'ensemble du territoire, en ce sens, le dépliant de Trois-Rivières incorpore des repères chronologiques.

Ensuite, dans un nombre limité de cas étudiés, les plaques commémoratives représentent l'outil complétant les panneaux d'interprétation. Ainsi, les plaques mettent en valeur les édifices sur lesquels elles sont apposées. Par exemple, à Saint-Jovite, elles soulignent leur architecture ainsi que les activités et les personnages ayant occupé le lieu. Les panneaux d'interprétation de ce circuit, pour leur part, se consacrent à des thèmes plus génériques comme, entre autres, la vie municipale, les écoles et l'activité touristique.

Dans tous les cas où l'on retrouve un support complémentaire, le contenu des panneaux reste autonome; en d'autres termes, le passant peut lire un panneau sans l'aide d'autres supports d'information. De plus, les panneaux demeurent l'élément clé du circuit, à l'exception de deux cas, Chicoutimi et Jonquière, où le circuit est essentiellement sur support papier.

Dans 89% des cas de circuits d'interprétation patrimoniale étudiés, les gestionnaires de projet affirment avoir réussi à couvrir les thèmes désirés et avoir fourni un produit complet.[109] Toutefois, environ la moitié de ce groupe a conscience qu'elle a dû faire des choix. Par exemple, à Saint-André-Avellin, trois à quatre maisons patrimoniales n'ont pas été intégrées au circuit parce qu'elles sont trop éloignées. Les concepteurs du circuit ont omis volontairement des points d'intérêt

[109] Voir l'annexe 4 : La couverture des thèmes désirés

pour être plus efficaces, pour maximiser l'outil de diffusion qu'est le circuit d'interprétation patrimoniale.

3.2.2 La mise en marché

Dans la plupart des cas de circuits étudiés, il existe un dépliant avec un plan qui localise le parcours. Cependant, son contenu n'est pas toujours uniquement axé sur la promotion du circuit. Donc, d'un côté, il y a ceux qui créent un dépliant voué à la promotion et de l'autre, ceux qui récupèrent un support complémentaire, c'est-à-dire un dépliant avec des informations sur le fond même du circuit. Peu importe la situation, le dépliant permet d'annoncer le circuit en dehors du territoire mis en valeur, contrairement aux quelques cas qui se contentent des panneaux d'interprétation. Parfois, comme à Joliette et Montmagny, toujours pour donner une certaine visibilité au produit, une conférence de presse ou une inauguration officielle du circuit se sont ajoutées à ces supports.

Dans les cas à l'étude, seulement quelques uns ont su aller plus loin qu'une simple distribution de dépliants et ont abordé l'expérience globale du promeneur friand d'activités culturelles. Par exemple, à Saint-André-Avellin, le circuit est directement relié au Musée des pionniers et il en est de même à Saint-Denis, avec la Maison des patriotes, ainsi qu'à La Martre, avec le Centre d'interprétation d'Archéologie de la Gaspésie. La Ville de L'Assomption situe le point de départ de son circuit d'interprétation patrimoniale au centre d'information touristique et le

parcours de certains circuits, comme celui de Rouyn-Noranda, intègre des attraits touristiques connus et fréquentés.

3.3 L'implication des acteurs dans les circuits étudiés

Dans cette partie du chapitre, nous formulons des constats concernant l'engagement des acteurs dans la production d'un circuit d'interprétation patrimoniale.

3.3.1 La naissance du projet

Dans la présente section, il sera question de la création du partenariat et des raisons qui motivent les acteurs à faire appel à un projet de mise en valeur du patrimoine tel que le circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux.

3.3.1 a) Les promoteurs

Dans 85% des circuits étudiés, le projet est proposé par des organismes.[110] L'idée provient d'un membre d'un conseil d'administration, d'un employé ou d'un élu. En fait, seulement quatre des circuits étudiés ont été proposés par des particuliers. La démarche donnant naissance à un circuit d'interprétation patrimoniale est donc

[110] Voir l'annexe 5 : Les promoteurs des projets de circuit d'interprétation patrimoniale

assurée par un groupe structuré. Il ne s'agit pas uniquement des autorités publiques, c'est-à-dire des paliers de gouvernement, car des organisations sans but lucratif sont également associées à cette étape. Les organismes qui proposent un projet de circuit avec panneaux sont des entités locales qui se responsabilisent face à la mise en valeur des richesses patrimoniales de leur communauté. La majorité des cas étudiés, soit 59%, ont été proposés par des organismes à vocation culturelle. Les Sociétés d'histoire représentent l'organisme ayant le plus souvent recours à un projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux. La municipalité suit avec 26% et les organismes de développement économique avec 22%.

Dans la plupart du temps, soit 52% des cas, cette proposition de projet s'inscrit dans une démarche à long terme.[111] Malgré tout, le partenariat n'existe que pour la durée du projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Les exceptions sont les municipalités qui ont une entente avec le ministère de la Culture et des Communications et qui réalisent une série d'actions conjointement. Mais, dans les autres cas, après le projet, l'acteur à l'origine du circuit continue à agir seul afin de mettre en valeur le patrimoine. Cependant, l'existence et le dynamisme de ces promoteurs ne sont pas assurés. Les organismes à caractère culturel dépendent de bénévoles et de subventions et de leur côté, les Offices du tourisme sont des organismes municipaux qui dépendent de la bonne volonté des élus.

Même si, dans 22% des circuits étudiés, le circuit s'accompagne d'un ensemble d'interventions, la démarche de mise en valeur du patrimoine reste

---

[111] Voir l'annexe 6 : Le projet de circuit et la planification

éphémère. Dans ces situations, le circuit fait partie intégrante des festivités s'étant déroulées à Montmagny, L'Assomption, Sorel et Saint-Denis et des actions de revitalisation du centre-ville de Saint-Placide et de Saint-Hyacinthe. Une fois ces activités complétées, les organismes qui en sont responsable se dissolvent. Les promoteurs ne sont pas des organismes permanents.

Finalement, dans 26% des cas, les projets de circuit d'interprétation patrimoniale restent des actions isolées. Les organismes permanents en charge de cette action répondent à une demande ponctuelle et ne s'approprient pas la préoccupation de mise en valeur du patrimoine, comme c'est le cas pour la municipalité de Saint-Georges-de-Cacouna.

3.3.1 b) Les motivations

La majorité des gestionnaires interrogés, soit 67%, perçoivent le circuit d'interprétation patrimoniale comme un moyen pour pallier la méconnaissance du patrimoine.[112] À l'intérieur de ce volet éducatif, 61% utilisent l'expression « faire connaître » pour définir l'objectif du circuit et 39% poussent l'apport éducatif du produit en affirmant que le circuit sert à conscientiser et responsabiliser le public face au patrimoine.

Ensuite, dans 33% des cas, les gestionnaires reconnaissent la valeur touristique du circuit d'interprétation patrimoniale. Selon la gestionnaire de projet de

[112] Voir l'annexe 7 : Les objectifs du projet de circuit d'interprétation patrimoniale

Saint-Hyacinthe, le circuit n'est pas un produit « destination », mais plutôt un produit dont la mission est de prolonger le séjour du touriste. Cependant, seulement dans trois de ces cas, soit celui de Trois-Rivières, de Rivière-du-Loup et du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal, les gestionnaires mettent exclusivement l'accent sur l'aspect touristique du circuit. Dans les six autres cas où l'apport touristique du produit est reconnu, les gestionnaires doublent cet objectif d'un autre, majoritairement éducatif. D'ailleurs, la majorité des gestionnaires qui attribuent plus d'un objectif au circuit d'interprétation patrimoniale incorporent sa fonction didactique.

Selon l'avis de 48% des chargés de projet, l'utilisation de panneaux d'interprétation permet de rejoindre le plus de gens possible.[113] Selon la responsable du projet de Sorel, une telle visibilité peut servir à rejoindre ceux qui sont moins sensibles au patrimoine, ceux qui n'auraient pas fait les démarches nécessaires pour s'informer sur le sujet ; selon ses termes, ceux qui « n'ouvrent pas un livre ». De plus, ces panneaux accrochent, attirent l'attention du passant, quel que soit la nature de son déplacement. L'information atteint même ceux qui ne sont pas au courant de l'existence d'un circuit. Des localités comme Joliette et Montmagny intègrent aux panneaux d'interprétation un plan de l'ensemble du circuit afin que le lecteur prenne conscience de la présence d'autres points d'information. Les panneaux constituent alors une forme de publicité. La responsable du projet de Saint-Pascal emploie le mot « marketing » pour expliquer le choix de ce support. À Saint-Hyacinthe, les acteurs

[113] Voir l'annexe 8 : Les motifs à l'utilisation de panneaux d'interprétation

ont rajouté sur le sol des traces de pas en caoutchouc pour signaler le parcours. Les passants ne voyaient pas ces formes pas, alors face au manque d'efficacité et à la difficulté d'entretien d'un tel moyen, ils ont rapidement été supprimés pour ne conserver que les panneaux d'interprétation.

De plus, dans 41% des cas, les panneaux d'interprétation sont choisis parce qu'il s'agit d'un geste tangible qui s'inscrit dans le paysage. Ce marquage sert à localiser et à souligner les lieux d'intérêt patrimonial, comme peut le faire la commémoration. Une telle action de mise en valeur du patrimoine laisse des traces et donne des résultats concrets à court terme. Cependant, les panneaux d'interprétation ne se limitent pas à cette fonction d'identification, ils servent également à informer. Ces supports incorporent tous les éléments nécessaires à l'interprétation et donc, enrichissent la visite d'un site. D'ailleurs, selon la responsable de Saint-Hyacinthe, le public ne comprend pas toujours la signification d'un simple marquage signalétique, en d'autres termes, que le marquage fait référence à un support d'information.

La visibilité de circuit et le type du marquage des lieux représentent donc les deux principales raisons qui poussent les acteurs à choisir les panneaux d'interprétation comme support à la communication. À ces qualités, se rajoutent d'autres attributs. On apprécie également les panneaux pour leur permanence. Comme le mentionne la responsable de Saint-André-Est et Carillon, contrairement à un dépliant « qui va à la poubelle », les panneaux restent plus longtemps. À Montmagny, les chargés de projet ont souhaité garder un souvenir tangible des célébrations du 360e de leur communauté. Les panneaux sont aussi choisis pour leur

accessibilité. Comme à Longueuil et à Saint-Hyacinthe où les responsables veulent que le circuit soit disponible en tout temps.

Malgré les nuances au niveau des motivations, tous ont recours au même type de produit, soit le circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux. Ceci est dû, en grande partie, au fait que ce produit est connu et répandu et ce, depuis une trentaine d'années. Les responsables des projets de Saint-Georges-de-Cacouna, Rouyn-Noranda, Joliette, Terrebonne et Sorel ont d'ailleurs clairement affirmé que leur choix s'est inspiré de circuits avec panneaux déjà existants.

3.3.1 c) L'élément déclencheur

Dans 48% des cas, les chargés de projet ont identifié l'appui d'un partenaire comme étant l'élément déclencheur du projet.[114] Deux raisons rendent ces partenaires essentiels à la naissance d'un circuit : la reconnaissance du projet, soit par la municipalité ou le ministère de la Culture et des Communications, et l'obtention d'une subvention ou de commandites privées suffisent à lancer le projet. Même que parfois, en plus d'endosser le projet de circuit, la municipalité a pris sa réalisation en charge.

Ensuite, dans 30% des cas étudiés, le succès du circuit d'interprétation patrimoniale est plutôt attribué à l'implication des initiateurs de projet. Notons que pour la majorité des cas adoptant ce point de vue, les initiateurs de projet étaient des

[114] Voir l'annexe 9 : L'élément déclencheur

municipalités qui ont réalisé le circuit dans le cadre d'une entente avec le ministère de la Culture et des Communications.

Finalement, dans 22% des cas, soit ceux restants, aucun acteur n'est identifié de façon précise. Selon les chargés de projet, si le circuit a vu le jour, c'est à cause de circonstances propices à son émergence. Ainsi, l'arrivée d'un nouvel acteur comme à Saint-Hyacinthe, la construction de nouvelles alliances comme à Rouyn-Noranda et l'organisation de célébrations comme à Sorel et à Saint-Denis ont déclenché le processus. Ces conjonctures particulières ont prédisposé les acteurs d'un milieu à se mobiliser face à un projet de circuit d'interprétation patrimoniale.

2. La réalisation

À travers cette section, nous visons à connaître les ententes ainsi que les choix auxquels les partenaires des projets de circuit d'interprétation patrimoniale sont parvenus, soit au niveau du financement, de la gestion et du suivi.

4.2.2 a) Le financement

À l'exception de deux cas, celui de Montmagny et de la rue Sherbrooke à Montréal, tous les projets étudiés ont reçu de l'argent des paliers supérieurs de gouvernement, soit 93%.[115] Le ministère de la Culture et des Communications

[115] Voir l'annexe 10 : Le financement du projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux

représente l'instance gouvernementale la plus fréquemment impliquée. Des 25 projets obtenant des fonds des paliers supérieurs de gouvernement, seulement trois n'ont pas reçu d'argent du Ministère. Pour sa part, le gouvernement fédéral ne participe financièrement qu'à cinq de ces projets et il le fait par le biais de programmes d'emploi et d'infrastructures.

Dans 100% des cas, des organismes du milieu participent au financement du projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Dans 89% des cas, il s'agit des municipalités. Ainsi, la combinaison de partenaires financiers la plus répandue est sans contredit celle qui lie le ministère de la Culture et des Communications et la municipalité. Dans 33% des cas, ils financent seuls les projets de circuits et dans 44% des cas, d'autres partenaires financiers se greffent à ces deux entités.

Dans 67% des projets étudiés, le coût d'un circuit d'interprétation patrimoniale est partagé entre différents organismes publics. Dans les autres projets on a complété ce financement par de l'argent provenant du secteur privé. Les responsables ont obtenu des commandites privées en échange d'une certaine visibilité comme à Joliette et à Rimouski. Même si dans deux des cas étudiés, des dépliants sont vendus, on ne peut pas parler d'une réelle opération d'autofinancement. Alors, malgré toutes ces tentatives, l'intervenant public reste bien présent dans toutes les interventions. Cette prédominance se confirme même dans l'aide technique fournie aux projets de circuit. Dans au moins sept cas étudiés, soit 26%, la municipalité voit à l'installation des panneaux d'interprétation, contre trois cas, soit 11%, où le secteur privé assure des services. À Sorel et à Saint-Pascal, le secteur privé a fourni les matériaux pour la

fabrication des panneaux d'interprétation. À Jonquière, il prend en charge l'impression de dépliants.

3.3.2 b) La gestion

Dans 100% des cas étudiés, un organisme local se retrouve gestionnaire du projet de circuit d'interprétation patrimoniale.[116] Le plus souvent, il s'agit soit de la municipalité ou d'organismes culturels. Dans ce dernier groupe, ce sont majoritairement les mêmes qui, au départ, ont proposé le circuit d'interprétation patrimoniale, sinon, ils sont mandatés pour gérer le projet. Pour ce qui est de la municipalité, dans la moitié des cas où elle assume la gestion, le projet est suggéré par d'autres acteurs, principalement des comités de citoyens. Donc, dans ces situations, en plus d'appuyer le projet de circuit d'interprétation patrimoniale, la municipalité s'implique dans sa concrétisation.

Dans 70% des cas, la réalisation du contenu d'un circuit d'interprétation patrimoniale est confiée à des professionnels ou à des amateurs dans le domaine du patrimoine.[117] Lorsque leur spécialité est mentionnée, il s'agit d'historiens. Le contenu des autres cas, soit 30%, est construit à partir des connaissances et du travail du gestionnaire de projet. D'une manière ou d'une autre, le contenu est un aspect de la gestion, et comme pour le reste, le gestionnaire assure un suivi auprès des partenaires du projet.

---

[116] Voir l'annexe 11 : Le gestionnaire de projet
[117] Voir l'annexe 12 : La recherche et la rédaction

Dans 63% des cas étudiés, le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale est révisé. Des 17 projets dont le contenu est contrôlé, 12 sont soumis à des partenaires du projet.[118] Notons que le ministère de la Culture et des Communications est présent dans tous les cas, à l'exception de ceux de Saint-Hyacinthe et de Rouyn-Noranda. Pour leur part, les partenaires comme le gouvernement fédéral ou le Conseil régional de développement économique ne scrutent aucun contenu. Les cinq autres projets de circuit, dont le contenu est contrôlé, ont eu recours à l'expertise d'acteurs du milieu, sans qu'ils soient des acteurs impliqués dans le démarrage du projet. Par exemple, à Coaticook les textes ont été révisés par le Musée Beaulne. Les décideurs ont fait confiance à ce musée local pour le vérification du contenu.

La majorité des gestionnaires interrogés, soit 67%, ont affirmé ne pas avoir rencontré de problèmes au cours de la réalisation du projet de circuit d'interprétation patrimoniale. En revanche, neuf gestionnaires ont souligné la présence de difficultés, auxquelles ils ont trouvé une solution, soit en adaptant le produit ou bien en ne respectant tout simplement pas les échéanciers convenus.[119] Par exemple, devant un manque d'argent, les gestionnaires du projet du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal ont supprimé la production d'un dépliant pour se limiter aux panneaux d'interprétation. Ensuite, les délais représentent le résultat d'obstacles survenus sur le plan humain. Par exemple, à Joliette et à Saint-André-Est et Carillon, le manque de disponibilité des acteurs impliqués dans les activités de contrôle du contenu a retardé l'aboutissement du projet.

---

[118] Voir l'annexe 13 : Le contrôle du contenu
[119] Voir l'annexe 14 : Les difficultés survenues en cours de réalisation

3.3.2 c) Le suivi

Dans la majorité des cas de circuits étudiés, l'entretien des panneaux d'interprétation est assumé par la municipalité qui devient alors propriétaire de ce mobilier urbain. Lorsque la question du vandalisme est soulevée, le phénomène est jugé mineur, d'autant plus que les responsables ont réparé rapidement les dommages. Seule le cas de Rivière-Pentecôte pose une problématique différente à ce niveau. Les panneaux ont brisé et la population s'est plainte devant la grosseur et la couleur des panneaux, à savoir des objets et des tables de lecture rouges et orange. De plus, la communauté religieuse de la localité a enlevé, sans avis, l'exposition extérieure se situant sur son terrain. Par la suite, l'ensemble des supports du circuit d'interprétation patrimoniale ont été enlevés. Dans d'autres cas, comme à Saint-Hyacinthe et à Longueuil, les acteurs font face au vieillissement des panneaux. Ces circuits d'interprétation patrimoniale datent de dix ans et au fil du temps, certains panneaux d'interprétation n'ont pas été remplacés, le circuit est donc incomplet.

Ensuite, le suivi peut s'effectuer à d'autres niveaux. Par exemple, à Rouyn-Noranda, un aménagement paysager accompagne les panneaux, ajoutant un entretien particulier aux arrêts du circuit. Finalement, le cas échéant, le responsable du bon état du circuit a également la tâche de voir à la disponibilité du dépliant et à sa réimpression si nécessaire.

* * *

Dans ce chapitre, nous avons présenté les acteurs impliqués dans la production d'un projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Certains auteurs indiquent qu'en matière de patrimoine, le gouvernement provincial et les municipalités sont les acteurs en meilleure position pour intervenir. D'autres soulignent que la clientèle des circuits patrimoniaux sont les « amoureux de l'histoire ». Ces constats se confirment dans notre analyse de 27 exemples de circuits d'interprétation patrimoniale à travers le Québec.

À l'origine, les organismes locaux, principalement à vocation culturelle, proposent le projet de circuit d'interprétation patrimoniale à des partenaires potentiels. Le sort d'une proposition de circuit dépend de la réaction positive ainsi que de l'esprit de coopération des acteurs d'un milieu d'intervention. Plus particulièrement, le déclenchement du projet découle d'un appui financier ou d'une légitimation du projet par quelques acteurs de premier plan, principalement le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités. Majoritairement, les acteurs ont recours au circuit d'interprétation pour pallier la méconnaissance du patrimoine et quelques-uns ajoutent un volet touristique à ce moyen d'intervention. Pour leur part, les panneaux d'interprétation sont des outils reconnus pour leur visibilité et leur type de marquage. Malgré la variété des motivations, tous choisissent le même produit, soit le circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux.

Le secteur public reste très présent au niveau du financement. De façon générale, les paliers supérieurs de gouvernement, principalement le ministère de la Culture et des Communications et les municipalités, acceptent de contribuer financièrement au projet. Ensuite, tous les projets sont gérés par un organisme local, en majorité, celui qui a proposé le projet. Le contenu d'un circuit est confié à des professionnels ou à des amateurs, mais leur travail est révisé par les décideurs. Ainsi, le ministère de la Culture et des Communications ne voit pas à la gestion quotidienne du projet, ni à sa réalisation, mais contrôle le produit final. Pour sa part, la municipalité est très présente dans la production d'un circuit, soit au niveau du financement, du déclenchement et de la gestion du projet. De plus, une fois en place, l'entretien des panneaux d'interprétation revient habituellement à la municipalité qui devient propriétaire de ce nouveau mobilier urbain. Cependant, elle ne fait que réagir à la situation puisqu'elle est moins présente comme promoteur de projet et parmi les acteurs qui poursuivent d'une façon continue la mise en valeur du patrimoine.

Ayant participé activement à la concrétisation du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette, il nous apparaît pertinent de le situer parmi l'ensemble des circuits étudiés dans ce présent chapitre. En fait, le cas de Joliette se distingue sur trois points. Premièrement, il est proposé et géré par des particuliers, c'est-à-dire par des personnes qui n'appartiennent à aucun organisme. Deuxièmement, au niveau du financement, on remarque un nombre élevé de partenaires publics, une variété qu'on ne retrouve pas dans les autres cas. Finalement, fait notable, il s'agit des gestionnaires de projet qui réalisent le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale. Dans le prochain chapitre, nous présenterons le cas de Joliette d'une façon plus détaillée et y porterons un regard critique.

C H A P I T R E 4

Place au Patrimoine
le cas de Joliette

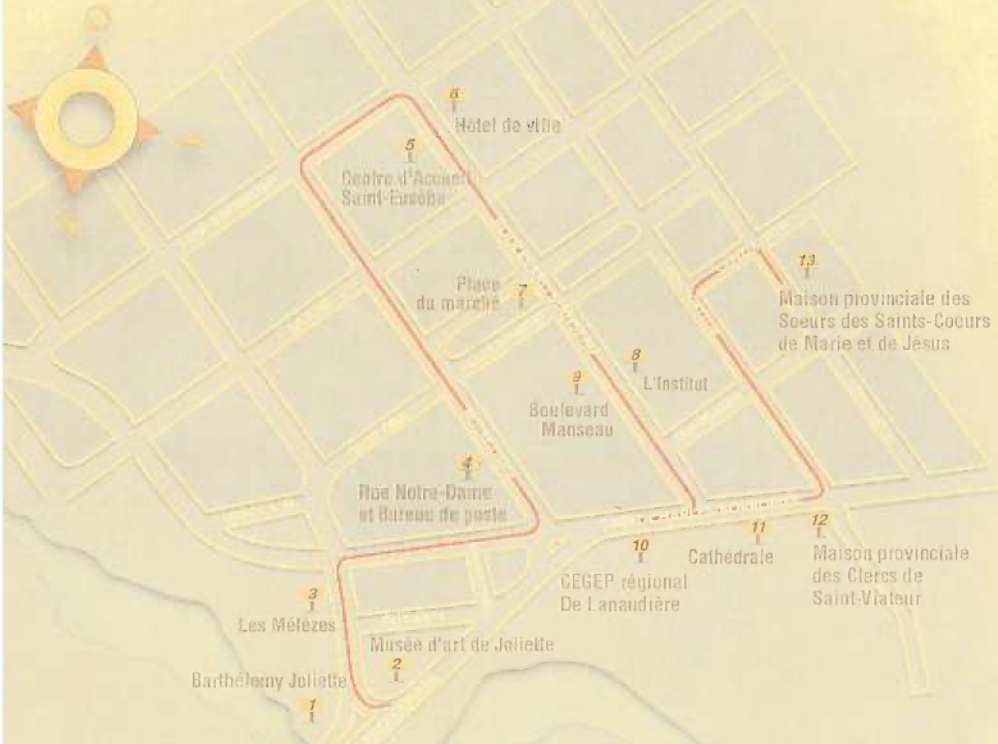

CHAPITRE 4

PLACE AU PATRIMOINE, LE CAS DE JOLIETTE

Dans ce chapitre, nous présentons le projet de circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette. Cet exercice sert à offrir une description approfondie d'un projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Ensuite, à l'aide de cette étude de cas et de toute l'information recueillie jusqu'à maintenant dans ce mémoire, il nous sera possible de formuler une appréciation de cette pratique.

4.1 La description du cas de Joliette

Cette section nous permet de présenter le résultat du travail des acteurs joliettains. Il sera question du contenu, du support et de la mise en marché du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette.

4.1.1 Le contenu et le support

Riche d'histoire et de vestiges du passé, le centre-ville de Joliette apparaît comme un secteur privilégié pour la réalisation d'un projet d'interprétation patrimoniale. Donc, ce territoire fut tout naturellement choisi pour mettre en place le circuit d'interprétation patrimoniale. Il s'agit d'un circuit pédestre en milieu urbain uniquement constitué de panneaux d'interprétation. Les panneaux sont d'une dimension de 60 centimètres par 90 centimètres, ils comportent un texte d'environ

400 mots accompagné d'au moins quatre photos anciennes. [120] Le circuit met en valeur 13 sites d'intérêt patrimonial.[121]

Trois panneaux sont axés sur des personnages et leurs réalisations. Sept autres se concentrent sur les institutions de Joliette et par le fait même, sont intimement reliés aux communautés religieuses. Trois autres panneaux sont consacrés au quotidien afin d'appréhender la manière de vivre des joliettains. Chaque panneau est traité de façon autonome. Mais, peu importe le thème abordé, il existe toujours un lien entre l'endroit commémoré et le contenu de l'interprétation. Quelquefois, les textes font référence à la notoriété nationale d'un personnage joliettain ou met un élément d'intérêt patrimonial dans un contexte national, mais la majeure partie du temps, le circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette traite du rôle régional et local d'institutions, de personnages ou d'éléments de la vie quotidienne. Le contenu des panneaux traite de la naissance et de l'évolution des attraits patrimoniaux présentés.[122]

4.1.2 La mise en marché

La présence physique des panneaux d'interprétation dans les rues du centre-ville assure une certaine visibilité au circuit, d'autant plus que chacun comprend un plan localisant l'ensemble du circuit. Ainsi, sachant qu'on retrouve un panneau au

---

[120] Voir l'annexe 15 : Les panneaux d'interprétation utilisés à Joliette
[121] Voir l'annexe 16 : Le parcours du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette
[122] Voir l'annexe 17 : Le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette

Musée d'art de Joliette, ceux qui fréquentent ce lieu peuvent facilement prendre connaissance de l'existence du circuit. Ensuite, afin de rejoindre le public à l'extérieur du territoire mis en valeur, une publicité a été achetée dans le guide touristique de la région Lanaudière, pour une période de deux ans. Toujours dans une optique de promotion, un dépliant publicitaire accompagne le circuit.[123] Par contre, son contenu n'annonce pas les attraits connexes de Joliette comme la promenade sur la rivière L'Assomption *Remontez le courant de l'histoire* et les activités du Festival international de Lanaudière, pas plus d'ailleurs que ces derniers n'annoncent le circuit d'interprétation patrimoniale dans leur publicité. Les décideurs ont préféré mieux se concentrer sur leur produit. Pour pallier ce manque d'intégration aux autres activités touristiques, le dépliant du circuit d'interprétation patrimoniale est distribué à l'Office du touriste, à la boutique du Festival international de musique de Lanaudière, au Musée d'art de Joliette et dans les différents commerces du centre-ville. Finalement, une conférence de presse ainsi qu'une inauguration officielle réunissant une centaine de personnes ont également servi à mettre en évidence le circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette.

4.2 L'implication des acteurs dans le cas de Joliette

Afin de bien comprendre les rouages de la prise en charge du patrimoine joliettain, la configuration des rapports de force entre organismes, la capacité de

[123] Voir l'annexe 18 : Les documents publicitaires du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette

chacun à faire valoir ses intérêts et à établir des alliances sont approfondies dans cette section.

4.2.1 L'origine du circuit

Dans cette section, nous faisons rapport de toutes les actions se situant entre l'énoncé brut de l'objet poursuivi, la production d'un circuit d'interprétation patrimoniale et la conclusion d'une entente concrète.

4.2.1 a) L'initiateur de projet

À titre de travailleurs autonomes, moi-même, formée en urbanisme, et une collègue, formée en histoire, avons proposé le projet de circuit d'interprétation patrimoniale aux acteurs joliettains. Il était peu probable qu'un organisme joliettain ait été à l'origine d'une telle initiative. Au niveau culturel, la Société historique de Joliette-De Lanaudière n'était pas en position d'avancer un tel projet. Avec ses quelques membres, elle essaie tout simplement de survivre. En fait, aucun employé permanent ne travaille pour cet organisme. De plus, malgré qu'il existe d'autres organismes culturels à Joliette, aucun n'a pris l'initiative d'une telle proposition. Pensons au Conseil de la Culture de Lanaudière dont le mandat est de favoriser les actions visant le développement d'une identité culturelle en plus d'assurer

l'implication et la participation des citoyens lanaudois à la vie culturelle.[124] Pensons aussi à la table du patrimoine de la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière qui cherche à mettre en valeur le patrimoine de la région. Même si leur mandat est plus large que celui d'une Société d'histoire, les interventions comme un circuit d'interprétation patrimoniale y sont englobées et donc, peuvent découler de leur leadership. D'autres acteurs, qui participent également à la vie culturelle de la communauté joliettaine, concentrent leurs énergies à produire des biens plus spécialisés, mais toutefois complémentaires au circuit. En ce sens, le Musée d'art de Joliette met en valeur le patrimoine joliettain. En 1997, lors d'une exposition visant à souligner l'apport des Clercs de Saint-Viateur à la vie culturelle de Joliette, le Musée a produit un circuit papier, *Le Joliette des Clercs*, afin de compléter la présentation. De plus, une exposition permanente relate la naissance du Musée. Toujours comme produit connexe, on retrouve le Festival International de Lanaudière, un festival de musique classique qui se déroule à chaque été. Un agent touristique travaille en permanence au siège social du Festival afin d'offrir des forfaits aux mélomanes. Il s'intéresse donc à tous les attraits de Joliette, donc aux produits comme un circuit d'interprétation patrimoniale.

Les organismes à vocation économique ne sont guère mieux placés pour développer un tel produit. En effet, l'existence de l'Office du tourisme et des congrès de la région de Joliette est constamment remise en question par les membres du conseil d'administration du Conseil local de développement, un organisme voué au

[124] Conseil de la culture de Lanaudière, **Rapport annuel 1997-1998**, 36 pages

développement économique de l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale de comté de Joliette dont il relève. La Société de développement du centre-ville de Joliette, anciennement appelée la Société d'initiative et de développement des artères commerciales de Joliette, a pour mandat de relancer l'activité économique du centre-ville. Lorsque le projet de circuit d'interprétation patrimoniale a été proposé, cet organisme, alors âgé de seulement un an, concentrait toutes ses énergies à se structurer, à se doter d'un plan stratégique et à se positionner dans le milieu joliettain.

Finalement, même si son avenir est assuré, la Ville de Joliette ne semblait pas disposée à prendre un projet comme le circuit d'interprétation patrimoniale. En effet, le patrimoine n'est pas une de ses préoccupations. Le plan d'urbanisme ne fait que signaler le patrimoine identifié au schéma d'aménagement de la MRC. La municipalité ne protège aucun de ces éléments en fonction des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi sur les Biens culturels. De plus, elle ne s'est pas dotée d'outils réglementaires de contrôle comme le Plan d'implantation et d'intégration architecturale. Aucune entente culturelle n'est signée avec le ministère de la Culture et des Communications qui pourrait, entre autres, prévoir une série d'actions en matière de patrimoine. La Ville ne fait que réagir à la demande et de façon ponctuelle, sans lignes directrices. Ainsi, elle donne des subventions « selon les besoins de certains organismes »[125], sans même avoir des critères précis de répartition. Cette attitude met le mouvement associatif au premier plan. La municipalité s'appuie sur ce dynamisme et ce bénévolat sans lequel bien des activités ne pourraient avoir lieu. Les

[125] Lafrenière, André, **L'Expression de Lanaudière**, « Joliette distribue 520 976$ en subventions diverses », dimanche 31 janvier 1999, page 15

associations naissent d'une façon spontanée et représentent des indicateurs de besoins.

En terminant cette section sur les initiateurs de projet, il apparaît important de souligner l'existence de certains organismes concernés par un circuit d'interprétation patrimoniale, mais qui n'interviennent pas directement sur le territoire. Leur rôle n'est pas d'élaborer des projets, mais plutôt de les analyser et de les encourager. Il s'agit d'organismes de support. Le Conseil régional de développement de Lanaudière, en tant qu'interlocuteur du gouvernement du Québec en matière de développement régional, appartient à ce groupe ainsi que la Direction Laval, Lanaudière, Laurentides du ministère de la Culture et des Communications et la Municipalité régionale de comté de Joliette.

4.2.1 b) Les appuis

Tous les partenaires potentiels que nous avons approchés se montrèrent en faveur d'un projet de circuit d'interprétation patrimoniale en milieu joliettain. Cependant, ils ne s'engageaient pas tous à faire de cette idée un projet réel. Certains sont toutefois allés au-delà d'un simple appui moral et ont contribué à lancer le projet. Dans cette section, nous présentons donc ces acteurs en fonction de leur rôle dans les transactions précédant la réalisation du projet. Une présentation chronologique du processus de démarrage permet de découvrir les différents comportements des acteurs impliqués. Sa description explique le cheminement pour obtenir en bout de ligne les engagements nécessaires à la réalisation du projet de

circuit. Cette étape a duré un an et demi, de janvier 1997 à mai 1998. La concertation aura consisté en l'étape la plus longue du projet, qui en tout a duré deux ans et demi.[126]

L'Office du tourisme et des congrès de la région de Joliette fut le premier organisme à s'approprier le projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Dans leur plan de développement touristique, la pertinence de mettre en valeur le patrimoine joliettain à des fins touristiques a été clairement exprimée. L'organisme voulait renforcer le positionnement de la Municipalité régionale de comté de Joliette dans le créneau des arts et de la culture. Cependant, sa situation financière et l'incertitude envers son avenir ne permettaient pas à cet organisme de s'engager dans la réalisation du projet. Toutefois, il a jugé bon de lancer la discussion. Sa contribution a pris alors une autre forme. Dans un premier temps, l'Office a communiqué avec le ministère de la Culture et des Communications et pris connaissance de l'existence du programme de subventions *Aide aux municipalités en matière de patrimoine*. Selon les critères, le projet était éligible à une subvention, ce qui présentait une nouvelle source de financement à intégrer au montage financier du projet. Ensuite, l'Office a organisé pour le 12 juin 1997, une rencontre entre décideurs afin de discuter des modalités de réalisation de la proposition de circuit d'interprétation patrimoniale. Les acteurs invités à cette rencontre étaient la Ville de Joliette, la division régionale du ministère de la Culture et des Communications et la Société de développement du centre-ville

[126] Voir l'annexe 19 : Le déroulement du projet de Joliette

de Joliette (SDCVJ). À titre d'initiatrices du projet, nous étions présentes afin de répondre aux interrogations de chacun. Le Conseil de la culture de Lanaudière était également présent comme observateur. L'Office du tourisme animait la rencontre dont le but était de déterminer la contribution de chacun. Dans le plan d'action présenté, les coûts ont été estimés, mais le financement n'a pas été réparti entre chaque partenaire. Les intervenants désiraient se prononcer sur des chiffres, alors le plan d'action a été bonifié.

La SDCVJ nous a aidé à améliorer la présentation du budget pro forma. La Société a agi ainsi puisqu'elle aspirait à une vocation touristique pour le centre-ville et une utilisation maximale du marché et des espaces de l'Esplanade.[127] Tout le budget de ce jeune organisme était consacré à ses activités propres. La Société offrait donc principalement une aide technique au projet, c'est-à-dire la possibilité d'ouvrir un compte réservé à la gestion du projet ainsi qu'une vérification comptable à la fin du projet, estimée à 1 000$. Toutefois, ils s'engageaient à verser 600 dollars en argent comptant. Le 25 août 1997, la SDCVJ rédigeait une lettre pour confirmer cet engagement. En voici un extrait :

> « Considérant que votre projet permettra non seulement de mettre en valeur le patrimoine bâti mais de contribuer au repositionnement économique et touristique du centre-ville de Joliette les membres du Conseil d'administration sont heureux d'acquiescer à votre demande d'aide technique et financière».

[127] **Société de développement du Centre-ville de Joliette, Dufresne, Dumas, Mizoguchi & associés en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc**, *Plan de développement du centre-ville de Joliette, Orientations stratégiques et plan d'action*, novembre 1998, 55 pages

Entre temps, nous avons pris connaissance du « Fonds d'intervention régional » du Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL). Cependant, les subventions étaient offertes seulement à des organismes à but non lucratif et non à des particuliers. La SDCVJ s'engagea, d'une façon informelle cette fois, à faire la demande de subvention pour le projet de circuit d'interprétation patrimoniale. Dès octobre 1997, la demande était déposée. Dans ce document, nous mettions en relief le fait que le circuit contribuait aux objectifs de développement du CRDL. En effet, selon le plan stratégique 1995 – 2000 de cet organisme, on se donnait comme mandat de développer, consolider, commercialiser et augmenter la qualité des produits des secteurs touristiques et culturels.[128] De plus, le CRDL cherchait à favoriser la concertation, l'harmonisation et la rationalisation des différents organismes lanaudois, ce que le projet de circuit d'interprétation patrimoniale tentait d'appliquer. Finalement, la SDCVJ s'engagea également à faire une demande au gouvernement fédéral, au ministère du Développement des ressources humaines pour un programme d'emploi étudiant, *Carrière-été*, afin de financer une partie de notre salaire.

Pour sa part, la Ville de Joliette désirait relancer le centre-ville et pour se faire, elle s'était dotée d'outils spécifiques. Elle a remis sur pied la Commission de revitalisation du centre-ville afin d'analyser les interventions touchant le centre-ville. Ensuite, en collaboration avec les commerçants, la Ville a mis en place la SIDAC et parallèlement, elle a offert un programme de rénovation pour les vieux quartiers. Le plan d'action du circuit d'interprétation patrimoniale fut d'ailleurs étudié par la

---

[128] **Conseil régional de développement Lanaudière**, *Plan stratégique*, 1995, 81 pages

Commission de revitalisation du centre-ville qui a donné un avis positif au conseil municipal. Par la suite, nous avons présenté le projet à une séance régulière du conseil municipal, le 20 octobre 1997. Le projet fut alors accepté unanimement par les conseillers. La Ville a accepté la contribution financière proposée par le budget du plan d'action déposé.

> « ...Que la Ville de Joliette accepte de participer à ce projet autant en aide technique que financière évaluée à 5 160$ étalée sur deux exercices financiers soit ceux de 1998 et 1999... »[129]

L'aide technique devait consister en l'installation et l'entretien des panneaux d'interprétation ainsi qu'en l'organisation d'un lancement du circuit. De plus, à l'automne 1997, la Ville a fait une demande de subvention de 15 000$ auprès du ministère de la Culture et des Communications.

Le 22 janvier 1998, le conseil d'administration du CRDL étudiait pour la première fois le projet. Il demanda de fournir des renseignements complémentaires au sujet de l'expertise et du financement du projet. Il fut alors décidé de donner jusqu'au 26 février pour bonifier certains éléments du projet. Les administrateurs souhaitaient des informations supplémentaires concernant la présence de professionnels. Nous avons alors créé un comité de supervision qui n'a fait qu'officialiser l'appui de professionnels déjà abordés. Le comité était composé de professionnels reconnus dans la région. Ils s'engagèrent, par une lettre adressée au CRDL, à se rencontrer une fois par mois pour superviser les recherches historiques et architecturales des

---

[129] **Ville de Joliette**, Résolution no G9700-09-94-000, 1997

responsables du projet. Deuxièmement, au sujet du financement, les administrateurs du CRDL voulaient plus de certitudes concernant les coûts estimés dans le budget, ce qui nous poussa à rencontrer des fabricants de panneaux et des graphistes. Toujours à propos du financement, les membres du conseil d'administration demandaient une plus grande mise de fonds du promoteur. Ils trouvaient que l'aide technique était surestimée dans la présentation du projet. En fait, seulement 3 100$ en argent comptant était alors disponible pour démarrer le projet. Pour obtenir de l'argent afin de consolider le budget, nous avons trouvé une solution : vendre des espaces publicitaires. Pour ce faire, nous avons déterminé certains paramètres comme l'emplacement des panneaux ainsi que le coût et la grandeur de l'espace publicitaire. L'entente avec chaque commanditaire prendrait la forme d'une lettre adressée au CRDL, une promesse de participer financièrement au projet s'il se réalisait. La vente se faisait principalement auprès des grandes entreprises de la région. Ainsi, en deux semaines, 5 000$ s'additionnait au budget du projet. La rapidité de réaction du secteur privé aura permis de répondre aux conditions du CRDL et de respecter les délais fixés.

Le conseil exécutif du CRDL prenait connaissance de ces résultats le 16 mars 1998 et entrevoyait le potentiel des commandites. Le conseil exécutif s'engagea à recommander une subvention de 10 000$ au conseil d'administration du CRDL, seulement si le promoteur trouvait un autre 5 000$ avant le 26 mars 1998, soit 10 jours plus tard. D'autres partenaires privés signèrent une lettre de promesse de commandite ou encore de services professionnels bénévoles pour compléter ce montant d'argent. De plus, le CRDL demandait une confirmation des engagements

financiers du ministère de la Culture et des Communications. Cependant, la Direction Laval, Lanaudière et Laurentides ne pouvait pas fournir ces informations puisque son année financière finissait le 31 mars et que tous les budgets étaient engagés. Alors, le Ministère appuya le projet sous réserve des budgets qui y seraient alloués en 1998-1999. Pour compléter le dossier, nous avons demandé à certains propriétaires de sites d'intérêt patrimonial d'envoyer une lettre au CRDL afin de démontrer leur intérêt pour le projet de circuit d'interprétation patrimoniale.

Comme prête-nom, la SDCVJ ne s'impliqua pas dans la bonification du projet découlant des exigences du CRDL. Nous avons réalisé toutes les modifications nécessaires. En fait, pour la Société, le projet de circuit d'interprétation patrimoniale jouait un rôle très secondaire. D'autant plus qu'à la même période, l'organisme soumettait une demande de subvention au CRDL afin d'obtenir des fonds pour la réalisation d'un document capital à son fonctionnement, soit un plan stratégique afin de mettre en valeur le centre-ville de Joliette. Suite à la première analyse du conseil d'administration du CRDL, les deux demandes subirent le même sort; elles furent reportées. Les deux projets devaient être peaufinés dans un bref délai d'environ deux semaines. Face à cette situation, la SDCVJ envisagea même de retirer la demande de subvention relative au circuit d'interprétation patrimoniale ou encore de la fusionner à son étude. Même s'il n'y avait pas d'entente écrite, leur engagement comme porteur de projet vis-à-vis le CRDL était clair. Pour résoudre ces tensions, la Ville de Joliette intervint afin de s'assurer que la SDCVJ respectait son engagement et l'intégrité du projet. Finalement, lors de la séance du conseil d'administration du CRDL du 26

mars 1998, une subvention de 11 000$ fut accordée au projet de circuit. Un protocole d'entente était signé entre la SDCVJ et le CRDL.

À partir de ce moment, le rôle de la Ville s'accentua. Voyant que la SDCVJ n'avait pas joué son rôle de parrain, la municipalité s'appropria le projet. Ainsi, la Ville défendit le projet face aux réticences du ministère de la Culture et des Communications. Aux pressions de la Ville s'ajoutaient celles du député provincial qui commanditait le projet pour une somme de 2 000$. Suite aux modifications apportées au projet, le Ministère émit des réserves sur la présence de publicités sur les panneaux d'interprétation, en plus de toujours s'interroger sur les compétences des personnes mandatées pour la réalisation du projet. Afin de clarifier ces derniers points et de démontrer l'intérêt et l'appui du milieu joliettain au projet, nous avons organisé une réunion à l'hôtel de Ville le 23 avril 1998. Les différents partenaires du projet étaient présents : la Ville de Joliette, la SDCVJ et l'attaché politique du député provincial. Le Ministère obtint alors des réponses quant aux rôles de chacun des intervenants. De plus, la municipalité réitéra son appui au projet et se porta garante de la qualité et du bon déroulement du projet. Devant l'appui du milieu, le Ministère reconnut le comité de professionnels que nous avions mis en place. Cependant, la parcellarisation des responsabilités et des contributions était un élément nouveau avec lequel il devait se familiariser. Pour apprivoiser cette situation, le Ministère introduisit le concept de comité de gestion. Ce comité fut formé des principaux organismes bailleurs de fonds du projet : la Ville de Joliette, la SDCVJ, le CRDL et le ministère de la Culture et des Communications. Il s'agissait de tenir des rencontres de travail pour le choix des fournisseurs et pour l'approbation des principales étapes du

projet. Ensuite, le Ministère affirma que le temps prévu pour la réalisation du projet était insuffisant. Alors, les leaders s'engagèrent à étaler le travail de mai à décembre 1998.

Malgré ces changements, le Ministère restait sceptique face aux commandites et aux compétences des personnes mandatées. Durant ce temps, le projet progressait. Comme prévu, au mois de mai, le ministère du Développement des ressources humaines donna une subvention de 3 600$ pour les salaires dans le cadre de son programme d'emploi étudiant *Carrière-été*. L'argent fut versé à deux organismes ayant accepté de faire une demande de subvention pour le projet, soit la SDCVJ et la Société nationale des québécoises et québécois de Lanaudière. Lors de la première rencontre du comité de gestion, le 15 juin 1998, le Ministère se plia au concept de commandites et en arriva à un compromis avec les partenaires : on limiterait la commandite à un seul commanditaire privé par panneau accompagné des logos des bailleurs de fonds publics, soit celui de la Ville de Joliette, du ministère de la Culture et des Communications et du CRDL. Donc, au début de juillet 1998, la Ville reçut une lettre annonçant officiellement la participation financière du Ministère au projet de circuit. La Ville signa un protocole d'entente qui confirmait ses engagements comme, entre autres, devenir propriétaire des panneaux, négocier des ententes, s'il y avait lieu, avec les propriétaires des emplacements et voir à l'entretien des panneaux.

Sur la base de ces ententes de financement et de fonctionnement du projet, la production du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette pouvait débuter.

4.2.1 c) Les motivations

Le plan d'action que nous avons présenté à l'ensemble des acteurs joliettains mettait en relief l'ignorance des citoyens face à leur patrimoine ainsi que les impacts négatifs d'une telle situation. « Les joliettains ne sont malheureusement pas conscients des richesses patrimoniales qui les entourent. Donc, ils s'approprient insuffisamment leur patrimoine. En ce sens, ce dernier peut graduellement s'effacer de notre mémoire collective au détriment des générations présentes et futures».[130] Alors, face à ce constat, le projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux apparaissait comme une intervention justifiée. En effet, à travers la production d'un tel circuit, on aspirait à « une meilleure compréhension de l'évolution de Joliette par les citoyens et les touristes, l'apparition d'un sentiment de fierté et d'appartenance à l'histoire locale et une conscientisation accrue pour la sauvegarde du patrimoine».[131]

Selon nous, le circuit d'interprétation patrimoniale visait un but foncièrement éducatif. Les panneaux, par leurs dimensions, venaient augmenter l'efficacité de cette mission en rejoignant le plus de gens possible. Seulement, à titre d'activité de divertissement, de récréation, le circuit posséderait également une dimension touristique. De plus, le circuit serait un produit de marque auquel plusieurs voudraient s'associer. Ainsi, par sa nature, le circuit interpellerait des acteurs du domaine

[130] **Julien, Marie-Lise et Lanoix, Chantal**, *Plan d'action*, juillet 1997, 19 pages
[131] Idem

culturel et économique. En témoigne la variété des intérêts de tous les partenaires qui ont adhéré au projet.

4.2.1 d) Les changements

Du premier plan d'action déposé en juin 1997 au plan d'action qui a servi de base pour débuter le projet il y a eu au moins quatre versions différentes. Comme il est possible de le constater à travers la description des discussions, une partie de ces changements furent pour obtenir les appuis nécessaires à la réalisation du circuit. Conscientes de l'importance de ces acteurs, principalement du CRDL et du ministère de la Culture et des Communications, nous répondions à leurs exigences. Les décideurs se contentaient d'accepter ou non nos modifications.

Durant l'année et demi qu'a duré la concertation, des changements se sont faits également sentir au niveau des appuis. La SDCVJ a créé un inconfort, une tension entre les partenaires, lorsqu'elle a envisagé de retirer la demande de subvention auprès du CRDL. Mais, tout est revenu à la normale grâce à notre vigilance ainsi qu'à celle de la municipalité. Incidemment, la couverture médiatique dont nous avons bénéficié durant ce processus a attiré la sympathie du public, créant ainsi une pression sur les décideurs du milieu pour trouver une issue favorable à la concertation.[132] Ensuite, l'appui de la municipalité fut déterminant pour le démarrage du projet. En endossant le projet, elle a donné, entre autres, la crédibilité nécessaire à

[132] Voir l'annexe 20 : La revue de presse couvrant l'étape de la concertation

l'obtention d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications. Ce dernier a été réticent à appuyer le projet et ce n'est que face à la solidarité des partenaires joliettains qu'il a finalement adhéré au projet. Avec cet appui, toutes les sources de financement prévues au budget pour la réalisation du circuit d'interprétation patrimoniale étaient réunies; enfin les travaux pouvaient débuter. On peut constater que la concertation fut teintée de politique, c'est-à-dire d'un rapport de force. Lorsque certains intervenants appuyaient le projet, ils créaient un mouvement d'entraînement; d'autres se laissaient également convaincre de se joindre au groupe qui s'identifiait aux retombées du produit.

4.2.2 La réalisation

Dans la section précédente nous avons décrit les négociations, ayant eu lieu afin d'obtenir les appuis nécessaires à la concrétisation du projet de circuit d'interprétation patrimoniale à Joliette. Ici, il est question des résultats sur lesquels ont débouché ces discussions. Nous présentons le rôle de chacun lors de la production du circuit.

4.2.2 a) Le financement

Sur le plan financier, nous avons obtenu des engagements d'acteurs publics du niveau fédéral, provincial, régional et local ainsi que d'acteurs privés. Par cette diversité, nous avons cherché à avoir accès au plus grand nombre de ressources

financières possible. D'ailleurs, les particuliers ne pouvaient pas obtenir de subventions des paliers supérieurs de gouvernement, nous n'avons pas eu le choix de nous allier à des organismes du milieu. Selon les critères d'admissibilité à certaines subventions, nous avons fait appel à différents types de partenaires. Cependant, malgré le nombre élevé de bailleurs de fonds impliqués, on retrouvait une prédominance du secteur public qui finançait le projet à 84%. De plus, cet argent provenait en grande partie des paliers supérieurs de gouvernement. À la municipalité et au ministère de la Culture et des Communications, se greffaient d'autres acteurs publics.

Pour leur part, les contributions du secteur privé provenaient principalement de la vente d'espace publicitaire, soit un logo sur les panneaux d'interprétation de la dimension d'une carte d'affaires. La participation du domaine privé n'était pas reliée à l'exploitation de site d'intérêt patrimonial ou à la vente d'un quelconque produit. Il s'agissait d'entreprises et d'associations qui voulaient appuyer le projet parce qu'elles en souhaitaient la réalisation et voulaient s'associer à un tel produit de prestige.

Tableau II : Les revenus du projet de circuit de Joliette

Les partenaires financiers	Montant ($)	Pourcentage (%)
Ville de Joliette	5 410	11,03
Entreprises privées (11)	8 000	16,31
Député provincial de Joliette	2 000	4,08
Ministère de la Culture et des Communications	15 000	30,58
Conseil régional de développement de Lanaudière	11 000	22,43
Société de développement du centre-ville de Joliette	600	1,22
Héritage Canada	3 160	6,44
Ministère du Développement des ressources humaines	3 600	7,33
Caisse populaire	111	0,23
Intérêts de placement	170	0,35
Total	**49 051**	**100**

D'autres ont contribué au projet de circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette en fournissant un support technique. Pensons au Centre local de développement de Joliette et à la Municipalité régionale de comté de Joliette qui ont fourni des locaux aux responsables du projet, à la municipalité qui a pris en charge l'installation des panneaux d'interprétation ainsi qu'au journal l'*Expression* qui a couvert le déroulement des travaux. De plus, plusieurs se sont impliqués bénévolement dans la révision des textes du circuit d'interprétation patrimoniale. Donc, même s'il ne s'agissait pas d'argent comptant, ces contributions avaient leur importance dans la concrétisation du projet, au même titre qu'un revenu.

4.2.2 b) La gestion

Aucun organisme n'a récupéré notre proposition de circuit; c'est-à-dire que même si certains s'y sont associés, aucun n'a pris en charge la gestion du projet afin de veiller au bon déroulement de la production du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette. La majorité des partenaires nous ont délégué ce rôle. Comme gestionnaires, nous avons été au cœur de la réalisation du circuit de Joliette. Ainsi, nous avons dû composer avec une vingtaine de partenaires financiers. Certains avaient rattaché des conditions au versement de leur contribution. En effet, dans le protocole d'entente que le CRDL avait signé avec la SDCVJ, il était mentionné de tenir une comptabilité propre au projet et de remettre un certificat de vérification comptable lorsque le projet serait terminé. Le projet devait correspondre à ce qui était prévu au plan d'action. Aucun changement majeur ne pouvait être apporté sans l'aval du CRDL. Ensuite, la participation financière du CRDL devait être mentionnée lors d'événements publics ou de l'émission de communiqués de presse. Malgré ces exigences, le CRDL n'exprimait pas son intention de participer à la réalisation du projet. La Ville, la SDCVJ et les partenaires privés nous ont également laissé la gestion du projet. Dès les premières semaines, ils ont versé l'argent promis. Seul le Ministère a exprimé le besoin de participer au déroulement du projet. Ainsi, un comité de gestion, formé des principaux partenaires financiers fut alors créé. Nous assurions un suivi auprès de ce comité. Nous discutions, entre autres, avec ces partenaires des modifications apportées au projet en cours de réalisation. En ce sens, au niveau du budget, suite à une meilleure connaissance des coûts rattachés à la

fabrication des panneaux, il nous est apparu possible d'installer 13 panneaux au lieu des dix prévus au départ. De plus, étant donné que le Ministère exigeait que le projet s'étale sur huit mois, nous avons eu recours à l'aide de la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière afin d'obtenir une subvention d'Héritage Canada couvrant le coût de ce travail supplémentaire qui n'était pas prévu au budget initial. Finalement, la Ville de Joliette a augmenté sa contribution pour permettre la tenue d'une inauguration du circuit d'interprétation patrimoniale.

Ensuite, pour réaliser un circuit d'interprétation patrimoniale comme le projet de Joliette, nous avons fait des appels d'offres pour trouver le fabricant de panneaux d'interprétation et le graphiste nécessaires à sa production. Leur démarche a été encadrée et leur choix approuvé par le comité de gestion. Une fois sélectionnés, les artisans ont travaillé en équipe avec nous et rien n'encadrait de façon formelle nos échanges. Parallèlement, nous avons obtenu l'accord des différents organismes et personnes propriétaires des endroits où l'on planifiait implanter les treize panneaux d'interprétation du circuit, soit deux panneaux sur des terrains commerciaux, huit sur des terrains d'institutions publiques et trois sur des emprises publiques. Donc, au total, 11 propriétaires différents étaient concernés. Leur réaction fut vraiment positive. Tous collaborèrent volontiers. La couverture médiatique de l'hiver 1997 avait permis de faire connaître le projet et aura facilité l'approche des gestionnaires.[133] D'ailleurs, tous étaient flattés et honorés que sa propriété soit reconnue pour sa valeur patrimoniale. Il faut dire aussi que la vocation des sites

[133] Voir l'annexe 21 : La revue de presse couvrant la réalisation et le lancement du projet

impliquait déjà un certain achalandage ce qui pouvait minimiser l'impact de l'implantation des panneaux. Somme toute, les panneaux d'interprétation étaient gratuits et aux yeux des propriétaires, ils mettaient en valeur leur propriété. Les autorités municipales approuvaient les emplacements proposés au niveau de leurs normes. Par la suite, les propriétaires recevaient une lettre de la Ville officialisant les emplacements. La Ville se chargea de mettre sur papier ses engagements puisqu'elle restait propriétaire de ce mobilier urbain en plus d'être responsable de son installation et de son entretien. En plus d'approcher les propriétaires des emplacements des panneaux d'interprétation, une dizaine d'ententes différentes furent conclues pour l'utilisation et l'emprunt de photos anciennes.

Ensuite, au niveau du contenu, plusieurs révisèrent les textes, dont le comité de supervision qui se composait de quatre professionnels, soit un historien, un journaliste, un architecte-urbaniste et un urbaniste. Tous participaient bénévolement à ce comité de supervision, à l'exception du représentant du ministère de la Culture et des Communications. Ensuite, nous avons réussi à dégager de l'argent afin d'avoir recours aux services d'une historienne de l'architecture pour la révision des aspects architecturaux des textes. De plus, au courant de l'été, une étudiante à la maîtrise en histoire fut embauchée pour travailler sur le projet. Le projet fit également appel à une correctrice pour la vérification des textes. Certains propriétaires des sites mis en valeur par le parcours, soit le Musée d'art de Joliette, l'école élémentaire Les Mélèzes et le Centre hospitalier régional De Lanaudière, ont demandé que le texte les concernant leur soit soumis pour approbation. De plus, d'une façon plus informelle, d'autres personnes furent consultées au sujet du contenu comme certains membres

des différentes communautés religieuses de Joliette. Au bout du compte, plusieurs sont interpellés par le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette. Nous étions au centre de l'activité en tant qu'auteurs des textes. Donc, étant les responsables du contenu, au lieu d'encadrer le travail d'autres acteurs, nous fournissions le contenu, coordonnions tous ces échanges et assurions un suivi auprès de tous ces gens.

* * *

Le niveau de disponibilité des acteurs est un facteur qui devient une contrainte lors de la réalisation du circuit. Toutes les décisions importantes étaient prises en comité de gestion et le contenu approuvé par le comité de supervision. Sachons que les membres de ces deux comités étaient très occupés, la gestion du projet s'en trouva alourdie par l'attente de ses approbations. Le projet ne se déroula pas au rythme prévu. Nous devions composer avec ce contexte. De plus, le comité de supervision repoussait le début de la rédaction des textes en exigeant la fabrication de tableaux synthèse pour les treize emplacements. Finalement, la rédaction commença en octobre 1998. Cependant, puisque le circuit fut souvent mis au second plan dans l'agenda des membres du comité, nous devions maintenir et parfois relancer l'intérêt envers le projet collectif. De plus, la gestion de ces comités consomma du temps n'étant pas prévu à l'échéancier. La rédaction des ordres du jour, des procès-verbaux, la préparation des documents à présenter et la convocation d'invités pour une réunion

étaient des tâches qui nous revenaient. Les panneaux devaient être installés en mai 1999, mais finalement, le circuit fut en place seulement en septembre 1999.

4.2.2 c) Les changements

Face à une telle charge de travail et à un manque de temps, nous avons simplifié le projet par rapport à ce qui était prévu dans le plan d'action initial. Toutes nos énergies se concentrèrent sur le produit principal, soit le circuit d'interprétation patrimoniale. La série de six articles dans le journal *L'Expression,* le travail conjoint avec les étudiants de l'école de design de l'Université de Montréal pour le concept de panneaux, les lettres adressées aux propriétaires pour les mettre au courant de l'intérêt historique de leur propriété et le lancement du projet avec animation dans les rues furent des éléments évacués de la démarche. De plus, au lieu d'être une brochure de 15 à 20 pages relatant l'histoire de Joliette et offrant des circuits secondaires, le dépliant sera dédié uniquement à la promotion du circuit d'interprétation patrimoniale.

Ensuite, les emplacements hypothétiques, présentés aux acteurs privés avant le début du projet afin d'obtenir des commandites, ne correspondaient pas exactement à ceux retenus suite aux travaux de recherche. Cette situation, combinée à la nouvelle règle d'un commanditaire privé par panneau, amènera des changements auxquels les partenaires privés ont bien réagi.

4.3 La critique

Dans cette section, nous présentons le circuit d'interprétation patrimoniale, non pas d'une façon théorique ou empirique, mais plutôt d'une façon critique. Ce nouvel éclairage sur le produit permet de cerner sa valeur réelle. Entre autres, le projet de circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette servira de base pour construire cette évaluation. Tous les projets dont le leadership est assumé par un acteur supervisé et qui nécessite la présence de plusieurs acteurs pourront facilement s'associer à cette critique. Ensuite, on aura recours aux exemples de circuits étudiés au chapitre trois afin de faire un parallèle entre les objectifs de sensibilisation du circuit d'interprétation patrimoniale présentés au chapitre un et les résultats obtenus dans la réalité.

4.3.1 Les acteurs

D'emblée, en tant qu'initiatrices du projet, nous ne possédions pas les ressources et les autorisations nécessaires à la production d'un circuit d'interprétation patrimoniale. La réussite du projet passait obligatoirement par l'implication de partenaires. Alors, nous avons approché plusieurs acteurs, principalement pour le financement du projet. Au total 18 intervenants ont accepté d'investir dans le projet. Lors de la réalisation comme telle du circuit d'interprétation patrimoniale, nous avons également travaillé avec plusieurs. Par exemple, 12 personnes ont participé, à différents niveaux, au contenu des panneaux d'interprétation. Pour la fabrication et

l'installation de ces derniers, deux professionnels ont été engagés et dix propriétaires ont été approchés. Finalement, un organisme du milieu a contribué au projet en fournissant un local durant la réalisation du circuit. Bref, nous avons transigé avec 43 acteurs et même plus, car ce décompte n'incorpore pas ceux qui ont prêté des photos anciennes, ou encore ceux à qui le projet a été présenté et qui ne sont finalement pas intervenu.

Cette réunion de forces était nécessaire. La coordination de tous ces acteurs fut toutefois une lourde tâche. Comme l'étape de démarrage a été longue, la réalisation du projet s'est étendue sur une période d'un an. En plus d'orchestrer l'apport de tous ceux qui ont contribué au projet de circuit, nous devions satisfaire tout un chacun, que ce soit les bailleurs de fonds, les membres du comité de gestion, les connaisseurs du comité de supervision ou encore les propriétaires et les communautés religieuses qui désiraient relire les textes. Tous les choix devaient être approuvés. Le fait de se rapporter à tous ces acteurs et de répondre à leurs exigences a complexifié notre tâche et limité notre liberté d'initiatives. Nous avons dû faire des compromis qui ont graduellement dilué le projet. À ce sujet, au cours de la concertation, nous avons réduit le projet à sa plus simple expression pour qu'il soit mobilisateur. Ensuite, lors de la réalisation du projet, étant donné les délais et le manque de temps, nous nous sommes contentées de produire les panneaux d'interprétation et un dépliant promotionnel. Finalement, le contenu du circuit a été généralisé afin d'incorporer tous les éléments d'intérêt patrimonial que les acteurs trouvaient important de souligner.

4.3.2 Le leadership

Plusieurs organismes joliettains sont concernés par les objectifs de mise en valeur du patrimoine et certains incorporent cet aspect à leur planification. La Société historique de Joliette-De Lanaudière et la Société nationale des Québécoises et Québécois de Lanaudière, dans leurs délibérations, ont déjà présenté le circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux comme un projet éventuel. Ni l'une ni l'autre n'avait toutefois donné suite à cette intention. Pour notre part, nous avons rencontré l'ensemble des acteurs joliettains touchés par le patrimoine. Malgré qu'ils soient intéressés au projet de circuit, aucun n'était prêt à en prendre le leadership. Pour agir, ils demandaient une proposition claire qu'ils ne produiraient pas eux-mêmes. Dans ces circonstances, nous avons pris le leadership en proposant un plan d'action détaillé. Les acteurs ont simplement réagi à notre démarche. Par notre implication, nous avons mis le patrimoine au premier plan et avons fait pression auprès des décideurs pour obtenir leur appui.

Si nous avons assumé un leadership que personne n'assumait, nous faisions toutefois partie des groupes dominés, c'est-à-dire que nous n'étions pas un groupe incorporé, pas plus que nous n'étions positionnées dans le milieu joliettain. Le défi était double, car en plus de convaincre les acteurs de s'approprier le projet, nous devions prouver que nous étions digne de confiance. Ainsi, un problème de crédibilité se posait et ajoutait à la difficulté d'établir des alliances. Pour pallier cette situation et renforcer notre position auprès des différents décideurs, nous avons médiatisé le projet. Si nous n'avions pas de pouvoir de décision pour l'avenir du projet, nous

étions en revanche connues et reconnues pour être sensibles aux questions patrimoniales et prêtes à agir avec un projet auquel les gens pouvaient facilement s'identifier. D'où le nom donné au projet : *Place au patrimoine*. Finalement, nous avons mis l'énergie et la souplesse nécessaires pour contourner toutes les difficultés reliées à la production du circuit.

4.3.3 La sensibilisation

Une évaluation des retombées d'un circuit d'interprétation patrimoniale au niveau de la sensibilisation apparaît difficilement réalisable. Les objectifs sont généraux et ne comportent aucun terme mesurable ou observable pouvant servir de critère d'évaluation. Ensuite, il n'existe aucune étude sur l'état des connaissances ou des prédispositions des publics-cibles. Donc, il est impossible de mesurer les changements d'attitude survenus après une action d'interprétation patrimoniale et de juger objectivement de son efficacité. Actuellement, « les décisions d'abandonner, de reconduire ou d'ajouter une activité ou un moyen de promotion ou de diffusion ne reposent que sur l'expérience et le jugement des responsables de dossiers ».[134] Selon les informations recueillies auprès des gestionnaires de projet interrogés au chapitre trois, le circuit d'interprétation patrimoniale est très apprécié. Certains acteurs en sont même à leur deuxième génération et d'autres projettent de le refaire. Notons que le circuit est également populaire auprès du public, par exemple, à Rimouski, 3 000

[134] **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

exemplaires du dépliant présentant le circuit ont été distribués dans sa première année d'existence.

Le circuit d'interprétation patrimoniale est un produit sympathique qui n'agresse personne. Aucune obligation ni contrainte n'accompagne cette intervention de diffusion d'information. Il s'agit d'une activité de loisir culturel présentant le patrimoine au public afin qu'il prenne conscience de son existence et sache le protéger. Toutefois, ce geste si vertueux et si pédagogique possède ses limites. Même si les lecteurs trouvent le circuit facile à comprendre et attrayant, son parcours ne s'accompagne pas automatiquement d'un changement d'attitude face au patrimoine. Comme moyen d'éducation, le circuit d'interprétation patrimoniale avec son contenu laconique reste superficiel et ne remplacera jamais, par exemple, un livre d'histoire. D'autant plus que les seuls efforts notables pour adapter le message selon les connaissances et les besoins d'une clientèle précise se situent au niveau scolaire.

Les gestionnaires de projet de L'Assomption et de Saint-Hyacinthe ont clairement mentionné « la protection du patrimoine » comme un des objectifs poursuivis par le circuit d'interprétation patrimoniale. Pourtant, cet objectif n'est pas atteint. À L'Assomption, un des édifices mis en valeur par le circuit d'interprétation patrimoniale a été démoli. Le moyen de sensibilisation qu'est le circuit n'a pas empêché les propriétaires de poser ce geste. À Saint-Hyacinthe, après dix ans d'existence du circuit d'interprétation patrimoniale, on continue à répondre aux urgences pour éviter d'altérer le patrimoine. Bref, si aucune politique de mise en valeur du patrimoine n'accompagne le circuit afin d'assurer une action intégrée, celui-ci n'est pas en mesure d'assurer une conservation du patrimoine. Pourtant, à Rivière-

du-Loup, la gestionnaire de projet signale que le circuit a eu des retombées positives en amenant les gens à restaurer la maison Fraser, la rue Lafontaine et le cimetière. La question est de savoir si ces interventions ont été rendues possibles par la réalisation du circuit ou si le circuit a été réalisé parce que la sensibilité patrimoniale était déjà au rendez-vous de manière latente. Dans l'état actuel des réflexions, il est bien difficile de trancher. En général, les acteurs ont tendance à déployer une grande prétention au niveau des retombées du circuit d'interprétation patrimoniale. Même si dans leur plan d'action ou dans leur demande de subventions les acteurs à l'origine du circuit affirment que ce produit va sensibiliser le public au patrimoine, changer leurs attitudes, dans la réalité, ce n'est pas si probant.

* * *

Le circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette, c'est 13 panneaux d'interprétation qui présentent les communautés religieuses, les éléments du mode de vie et les personnages ayant marqué le développement de la communauté joliettaine. Malgré son caractère public et ses contenus d'intérêt « socio-communautaire », le produit a une origine « privée ». Il est né de l'initiative de deux passionnées de patrimoine et d'histoire, à savoir moi-même et une collègue. Nous avons décidé de mettre en valeur les richesses de notre communauté en les faisant connaître. Les partenaires qui se sont joints à nous le firent pour des motifs variés qui ne se limitaient pas à notre objectif d'éducation. En s'associant à notre projet, ils ont

accepté de nous faire confiance. Comme nous n'appartenions à aucun organisme et n'étions pas expérimentées, des partenaires potentiels se demandaient si nous étions dignes de confiance. Dans ce contexte, l'appui de la Ville de Joliette fut déterminant pour le démarrage du projet puisqu'elle s'est portée garante de nos compétences, principalement devant le ministère de la Culture et des Communications. Lors de la réalisation du projet de circuit d'interprétation patrimoniale, nous sommes devenues les gestionnaires et ce, en plus d'être en charge du contenu du circuit.

Nous sommes devenues les leaders du projet de circuit d'interprétation patrimoniale par défaut. En effet, les acteurs présents n'ont pas répondu à notre appel, soit parce qu'ils n'étaient pas en position de le faire ou parce que leurs activités se concentraient vers d'autres actions. Nous avons donc comblé la place laissée vacante afin de nous assurer que le projet se réalise. Cependant, notre statut nous a obligé à négocier notre place parmi les acteurs joliettains, en d'autres termes, d'aller chercher des appuis nécessaires à la réalisation de notre projet. Notre leadership se base sur une forme de compromis. Nous avions besoin de ces appuis, contrairement aux acteurs mieux placés qui assument leur leadership d'une façon plus arbitraire. À travers nos fonctions, nous devions composer avec plusieurs acteurs et répondre aux exigences de chacun. Ces conditions de travail nous ont finalement poussées à banaliser, à simplifier l'intervention.

Nous avons surmonté tous les obstacles liés à notre statut précaire et grâce à notre implication, le projet de circuit d'interprétation patrimoniale à Joliette a vu le jour. Cependant, cette action ponctuelle ne s'accompagne pas d'une prise en charge durable du patrimoine par les acteurs du milieu joliettain. Basé sur de bonnes

intentions, ce type de projet réussit et reste populaire car personne ne peut ou ne veut vraiment s'y opposer. Pourtant, les objectifs de sensibilisation attribués au circuit d'interprétation patrimoniale ne sont pas si clairement atteints dans la réalité.

Conclusion

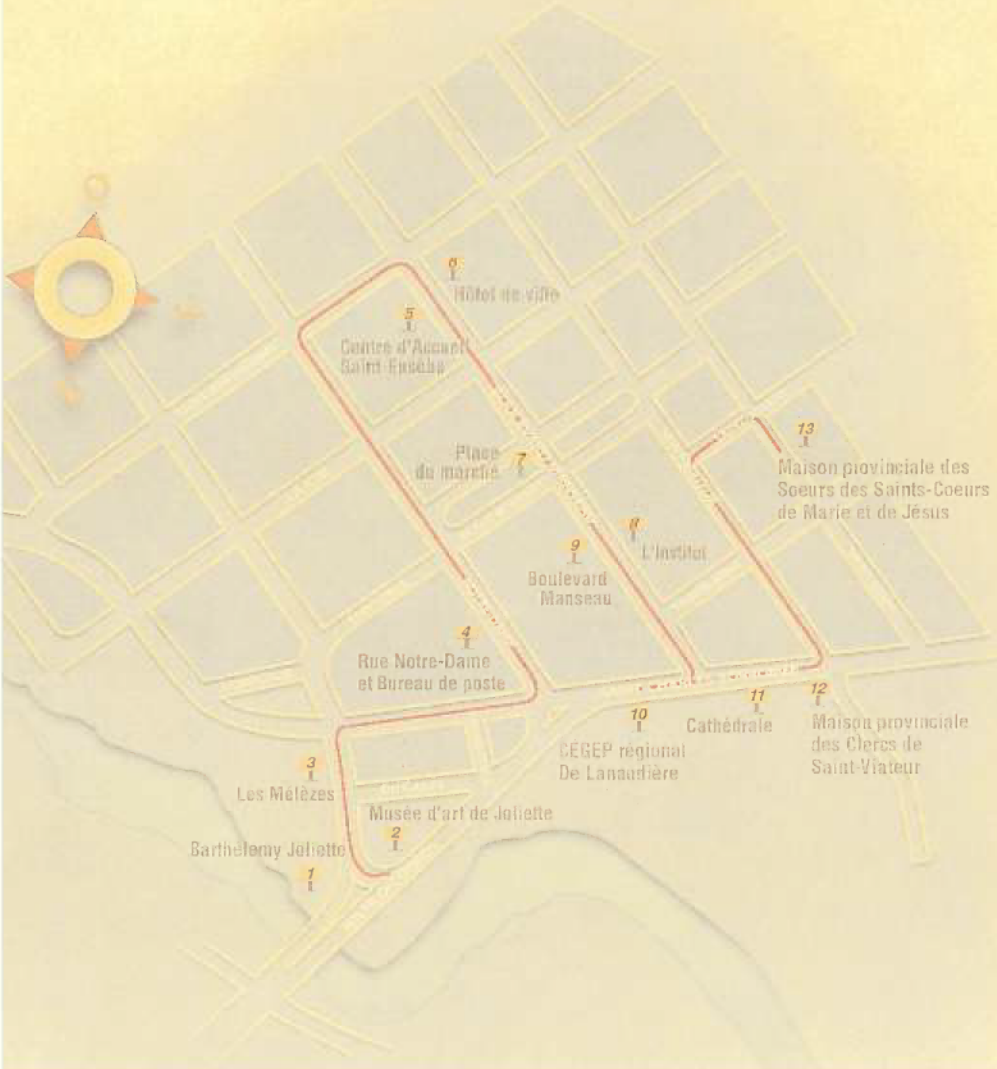
6
Hôtel de ville
5
Centre d'Accueil
Saint-Eusèbe
Place
du marché
7
13
Maison provinciale des
Soeurs des Saints-Coeurs
de Marie et de Jésus
8
L'Institut
9
Boulevard
Manseau
4
Rue Notre-Dame
et Bureau de poste
10
11
Cathédrale
12
Maison provinciale
des Clercs de
Saint-Viateur
CEGEP régional
De Lanaudière
3
Les Mélèzes
Musée d'art de Joliette
2
Barthélemy Joliette
1

CONCLUSION

Dans ce mémoire, il est question d'un « produit culturel » particulier, le circuit d'interprétation patrimoniale, dont les caractéristiques ont été définies dans le chapitre un. Il s'agit d'un parcours spécialisé qui présente le patrimoine tangible à travers lequel l'histoire d'une collectivité est abordée. Une telle diffusion d'informations vise à sensibiliser le public au patrimoine et à créer ainsi des conditions favorables à son appropriation. Dans la présente étude, les panneaux d'interprétation, composés de textes et d'images, constituent le principal support utilisé par cette communication. Ce marquage physique et son contenu sont choisis de manière à rendre le produit accessible au grand public, c'est-à-dire autant aux résidants qu'aux visiteurs, peu importe leur âge, leurs intérêts et leurs connaissances. Présenté d'une façon attrayante et ne comprenant aucune obligation, le circuit d'interprétation patrimoniale constitue en quelque sorte une activité de loisir pour le promeneur.

À l'égard de ce produit, nous nous sommes particulièrement intéressées aux acteurs impliqués dans sa production. Les acteurs ont donc été l'objet central des trois autres chapitres du mémoire. Le chapitre deux a été consacré aux notions qui permettent de comprendre le rôle et l'implication des acteurs engagés dans un partenariat en vue de la production d'un circuit d'interprétation. Ainsi, on a montré que la définition d'un projet constitue la première étape d'une démarche en vue de structurer et de présenter une action et que la concertation permet aux acteurs de s'entendre sur l'engagement de chacun dans sa réalisation. Le partage des coûts apparaît comme une question délicate, car ne pouvant pas cerner clairement les

retombées d'un bien public comme le circuit, il est difficile d'en attribuer la responsabilité financière. Les acteurs du secteur public sont alors interpellés afin de permettre à de tels projets d'exister. Le partenariat représente un équilibre fragile et la communication entre les acteurs est l'élément clé pour en arriver à un accord et le mener à terme.

Dans le chapitre trois, nous avons proposé l'examen du processus de production de 27 cas de circuits d'interprétation patrimoniale à travers le Québec. On a pu ainsi identifier les acteurs au cœur d'une telle intervention en plus de définir leur rôle. On a appris que les promoteurs du projet de circuit d'interprétation patrimoniale proviennent pour la plupart de mouvements associatifs. Les autorités publiques, plus particulièrement la municipalité et le ministère de la Culture et des Communications, jouent également un rôle important, surtout au volet du financement. Leur adhésion à un projet marque davantage l'aboutissement d'une démarche de démarrage de projet qu'elle ne s'apparente à son initiation.

Dans le chapitre quatre, nous avons présenté d'une façon détaillée la synergie à l'œuvre dans un milieu d'intervention où un projet de circuit d'interprétation patrimoniale a été élaboré. Il s'agit du cas de Joliette, dont nous étions personnellement les promoteurs, en tant que travailleurs autonomes. Voyant que personne ne s'appropriait notre projet de circuit, nous en avons pris le leadership. N'étant pas en position de force parmi les acteurs joliettains, nous avons eu besoin d'appuis pour réaliser notre projet. Toutefois, le nombre élevé de partenaires y ayant adhéré a alourdi et complexifié la réalisation du projet. Pour coordonner et satisfaire tous ces intervenants dans un temps limité, nous avons dû simplifier le projet initial.

Le projet de circuit d'interprétation patrimoniale ayant été conçu et réalisé d'une façon ponctuelle et ne s'étant conséquemment pas inscrit dans une planification à long terme, il n'y a pas eu de suite à cette mise en valeur du patrimoine. Ainsi isolé et dilué, l'objectif de sensibilisation du circuit d'interprétation patrimoniale a perdu de son efficacité.

Cette critique n'est toutefois pas propre au projet de Joliette. Elle peut s'étendre à plusieurs cas et ne se limite pas seulement aux circuits d'interprétation patrimoniale. La critique de l'efficacité de la communication s'applique en effet à tous les produits d'interprétation et ce, peu importe les sujets abordés. On peut également tirer un enseignement de portée générale des compromis faits pour pouvoir satisfaire chacun des partenaires du projet de Joliette. Tous les promoteurs qui veulent réaliser un projet d'intérêt public en partenariat et qui appartiennent à un groupe dominé sont confrontés à cette nécessité de négociations indispensables à l'obtention de l'adhésion des partenaires.

Le cas de Joliette nous a permis de comprendre que le circuit d'interprétation patrimoniale n'est pas la seule production sociale, le processus pour y arriver l'est également. Les négociations transforment le projet et influencent la portée de l'action. L'élaboration du projet d'interprétation amène une première distorsion qui n'est jamais simplement qu'affaire de choix des objets du discours.

BIBLIOGRAPHIE

1 **Arpin, Roland**, *Tourisme et culture : convergence ou indifférence?*, 1995, 16 pages

2 **Bailly, G.H.** *Le patrimoine architectural, les pouvoirs locaux et la politique de conservation intégrée, Conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe*, Conseil de l'Europe, Éditions Delta Vevey, 1975, 119 pages

3 **Barbier, Jean-Marie**, *Élaboration de projets d'action et planification*, Pédagogie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris, 1991, 287 pages

4 **Beaunez, Roger**, *Politiques culturelles et municipalités, Guide pour l'action, Recueil d'expériences*, Collection pouvoir local, Les éditions ouvrières, Paris 1985, 260 pages

5 **Bryant, Christopher R.**, « Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation de propositions de projet réussies » *La série « bonnes idées » pour le développement communautaire durable*, Publiée par Stratec Communications Inc. Hudson, Québec, no 1, 1991, 63 pages

6 **Cayer, Micheline**, *Texte explicatif sur l'élaboration de la définition de l'interprétation*, Office de la langue française, Québec, 1981, 7 pages

7 **Choay, Françoise**, *L'allégorie du patrimoine*, Éditions du Seuil, Paris, 1992, 260 pages

8 **Chung, Joseph, Achour, Dominique et Lapointe, Alain**, *Économie urbaine*, Gaëtan Morin éditeur, Montréal, 1981, 288 pages

9 **Commission de la capitale nationale**, *Politique sur les biens à valeur patrimoniale*, février 1991

10 **Commission de la capitale nationale du Québec**, *Politique de commémoration dans la capitale*, Collection documents, no 7, septembre 1998, 35 pages

11 **Commission des biens culturels du Québec**, *Pour une politique de la commémoration au Québec : bilans et pistes de discussion*, Québec, 3 août 1998, 33 pages

12 **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Critères d'évaluation de l'importance historique nationale*, 1999, 1 page

13 **Commission des lieux et monuments historiques du Canada**, *Politiques, Critères, Lignes directrices*, 1996, 27 pages

14 **Conseil de la culture de Lanaudière**, *Rapport annuel 1997-1998*, 36 pages

15 **Conseil régional de développement Lanaudière**, *Plan stratégique*, 1995, 81 pages

16 **Cultura, bureau d'études inc.**, *Concept général d'interprétation du patrimoine de la ville de Québec*, 30 septembre 1989, 98 pages

17 **de Blois Martin, Charles**, « Le réel imaginé », *Continuité*, no 81, Été 1999, p.29-31

18 **Desaulniers, Pierre L.**, *Étude sur l'élaboration des programmes de communication et de promotion dans le domaine du patrimoine*, Ministère des Affaires culturelles, mars 1988, 75 pages

19 **Deschambault, Gabriel**, *Pour une aide financière à la protection et la mise en valeur du patrimoine*, École nationale d'administration publique, rapport d'activité pour l'obtention de la maîtrise en analyse et gestion urbaines, Montréal, juillet 1991, 107 pages

20 **Desvallées, André**, « Un point sur la nouvelle muséologie », *Musées*, vol. 13, no 4, décembre 1991, p.7-13

21 **Ducastelle, Jean-Pierre**, « Le patrimoine, outil de développement? », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996*, Collection Muséo, Québec, 1997, p.29-36

22 **Dufresne, Dumas, Mizoguchi & associés en collaboration avec la Société Biancamano, Bolduc**, *Plan de développement du centre-ville de Joliette, Orientations stratégiques et plan d'action*, novembre 1998, 55 pages

23 **Gadrey, Jean**, « Gestion patrimoniale, gestion durable des ressources et évaluation », *Revue Politiques et management public*, vol.12, no 4, décembre 1994, p.31-49

24 **Gauthier, Suzanne**, *Bilan général des réalisations du ministère des Affaires culturelles en matière d'animation et d'interprétation du patrimoine et portrait du réseau des musées, centres et circuits d'interprétation*, Ministère des Affaires culturelles,1988, 81 pages

25 **Gelly, Alain, Brunelle-Lavoie, Louise et Kirjan, Corneliu**, *La passion du patrimoine, La Commission des biens culturels du Québec 1922-1994*, Septentrion, Sillery (Québec), 1995, 300 pages

26 **Goldhar, Eleanor R.**, «Marketing is a philosophy, not a department», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.117-121

27 **Grandmont, Gérald** « Le patrimoine ou la pédagogie de l'appropriation », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996*, Collection Muséo, Québec, 1997, p.249-266

28 **Greffe, Xavier**, *La valeur économique du patrimoine, la demande et l'offre de monuments*, Anthropos, Paris 1990, 249 pages

29 **Groulx, Patrice**, *Une mémoire momifiée? Problèmes et perspectives de l'interprétation de l'histoire dans les centres d'interprétation*, Mémoire de Maîtrise, UQAM, 1990, 112 pages

30 **Groulx, Patrice et Roy, Alain**, « Les lieux historiques de la région de Québec comme lieux d'expression identitaire, 1965-1985 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, no 4, printemps 1995, p.527-541

31 **Groulx, Patrice**, *Interprétation, commémoration et modernité dans les lieux hitoriques*, texte d'une conférence donnée dans le cadre des midis-causeries organisées par le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires du Canada français, avril 1993, 18 pages

32 **Hamel, Pierre et Poitras, Claire**, *Patrimoine, culture et aménagement (éléments de problématique)*, Groupe de recherche et d'étude sur les transformations sociales et économiques, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal, no 15, 25 pages

33 **Héritage Montréal**, *Guide du patrimoine, Découvrir et protéger*, 1998

34 **Jolin, Louis**, «Éléments attractifs d'un circuit touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes de colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.17-19

35 **Julien, Marie-Lise et Lanoix, Chantal**, *Plan d'action*, juillet 1997, 19 pages

36 **Karel, David**, « L'image comme mémoire urbaine », dans Rocher, Marie-Claude et Ségal, André (dir.), *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996,* Collection Muséo, Québec, 1997, p.121-145

37 **Labrie, Pierre et Claude Pinault**, « Les circuits périurbains ou l'antidote au syndrome du trop bref séjour », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.10-14

38 **Lafrenière, André**, « Joliette distribue 520 976$ en subventions diverses », *L'Expression de Lanaudière*, dimanche 31 janvier 1999, p.15

39 **Laplante, Marc et Trottier, Louise**, « Le circuit comme expérience touristique », *Premier colloque national sur le tourisme de circuits, Actes du colloque*, Téoros, Collection colloques et congrès, no 2, décembre 1992, p.3-6

40 **Lauzon, Daniel,** *Étude I-1, Aperçu général et critique de l'énoncé de politique de 1985 en matière d'interprétation du patrimoine culturel québécois*, Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, mai 1988, 45 pages

41 **Lucas-Girardville, Jean-Marie,** *Comité mixte de produit « circuit touristique » Proposition pour une structuration du produit circuit au Québec*, Ministère du tourisme, 1990, 21 pages

42 **Merlin, Pierre et Choay, Françoise**, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Presses universitaires de France, 1988, 723 pages

43 **Ministère de la Culture et des Communications et la ville de Montréal**, *Vieux-Montréal : La Cité, une identité façonnée par l'histoire, Entente sur le développement culturel de Montréal*, septembre 1996, 52 pages

44 **Moulin, Claude**, «Le tourisme culturel une valeur sûre pour le développement de l'interprétation du patrimoine», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.75-77

45 **Organisation mondiale du tourisme**, *Rôle de l'état dans la sauvegarde et la promotion de la culture comme facteur de développement touristique et dans la mise en valeur du patrimoine national de sites et de monuments à des fins touristiques*, 1985, 23 pages

46 **Patin, Valéry**, « Tourisme et patrimoine en France et en Europe », *Notes et études documentaires*, no 5059, septembre 1997, p.1-173

47 **Prescott, Jacques**, «L'interprétation, moteur du développement touristique», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.15-18

48 **Rocher, Marie-Claude et Ségal, André** (dir.), « Atelier II, synthèse des discussions », *Le traitement du patrimoine urbain, intégration, intégralité, intégrité, Actes du Colloque Mons-Québec 1996,* Collection Muséo, Québec, 1997, p.145-148

49 **Roberge, Pierre**, «La culture au service du tourisme», *L'interprétation et le tourisme, Ottawa/88, Un congrès pan canadien sur l'interprétation du patrimoine, Les actes du congrès*, 1988, p.215-218

50 **Schmouth, Michael**, *La mise en valeur du patrimoine culturel à des fins touristiques dans la M.R.C. de Kamouraska*, Maîtrise en Analyse et Gestion urbaines, École nationale d'administration publique, 1991-1995, 188 pages

51 **Schneider, Robert,** *Gestion par concertation*, Les éditions Agence d'ARC inc., Montréal,1987, 129 pages

52 **Thériault, Henriette**, « Si le vieux-Québec m'était conté », *Continuité*, no 74, Automne 1997, p.51-53

ANNEXE I

La liste des questions

1. L'origine du circuit

a) Depuis quand avez-vous un circuit d'interprétation?

b) Qui a proposé le projet?

c) Quels sont les objectifs du circuit?

d) Pourquoi avoir utilisé les panneaux d'interprétation?

e) Quel élément a été le plus déterminant pour le déclenchement du projet?

f) Est-ce que le projet de circuit s'inscrit dans une planification?

2. La réalisation

a) Qui finance le projet?

b) Qui prend en charge la réalisation de projet, le coordonnateur?

c) Qui rédige et révise les textes?

d) Qui assure le suivi, c'est-à-dire l'entretien et la réparation du circuit?

e) Est-ce que des problèmes sont survenus en cours de réalisation? Si oui, qu'est-ce qui a été fait?

f) Le contenu du circuit couvre bien tous les points désirés?

g) Est-ce que le circuit a répondu à vos attentes? Sinon, pourquoi?

A N N E X E 2

La liste des personnes ressources

La liste des personnes ressources	
Localités	**Personnes ressources**
Rimouski	M. Michel Hébert
Rivière-du-Loup	Mme France Bégin-Parent
Saint-Georges-de-Cacouna	Mme Linda Dionne
Saint-Pascal	Mme Andrée Bernier
Chicoutimi	M.Luc Desbiens
Jonquière	M. Roger Lavoie
Trois-Rivières	M. Danièle Robert
Shawinigan	Mme Nathalie Deshaies
Coaticook	M. Roma Fluet
Montréal, rue Sherbrooke	Mme Nancy Dunton et M. Dinu Bumbaru
Montréal, Hochelaga-Maisonneuve	M. Paul Labonne
Saint-André-Avellin	M. Raymond Whissel
Rouyn-Noranda	M. Benoit-Beaudry Gourd
Rivière-Pentecôte	Mme Louise Lessard
La Martre	Mme Dorothée Sohier
Montmagny	M. Jean-François Roy
L'Assomption	M. Jean-Charles Drapeau
Terrebonne	Mme Marguerite Lachapelle
Joliette	Mme Chantal Lanoix
Saint-Jovite	M. Pierre Côté
Saint-Placide	M. Stéphane Giguère
Saint-André et Carillon	Mme Line Roquebrune
Longueuil	Mme Hélène Léveillé
Saint-Hyacinthe	Mme Chantal Casavant
Saint-Denis	M.Onile Perrier
Sorel	Mme Francine Hardy
Bécancour	M. Guy Blanchette

ANNEXE 3

Le support à la communication

Le support à la communication		
Nombre de supports	**Supports**	**Localités**
Un (48%)	Panneaux (48%)	Saint-Georges-de-Cacouna Joliette Shawinigan Montréal (Hochelaga) La Martre Montréal (Sherbrooke) Saint-André-d'Avellin Rouyn-Noranda Trois-Rivières Rivière-Pentecôte Montmagny Longueuil Saint-Hyacinthe Saint-André et Carillon
Plus d'un (52%)	Panneaux et dépliant (37%)	Terrebonne Saint-Pascal Trois-Rivières Rivière-du-Loup Coaticook L'Assomption Sorel Chicoutimi Jonquière Bécancour
	Panneaux et plaques (11%)	Saint-Denis Saint-Jovite Saint-Placide
	Panneaux, audio et brochure (4%)	Rimouski

A N N E X E 4

La couverture des thèmes désirés

La couverture des thèmes désirés	
Couverture des thèmes	**Localités**
Oui (52%)	Saint-Georges-de-Cacouna Chicoutimi Jonquière Shawinigan Montmagny Terrebonne Saint-Denis Saint-André et Carillon Saint-Jovite Bécancour L'Assomption Saint-Pascal Rivière-du-Loup Rimouski
Oui mais sélection (37%)	Coaticook La Martre Montréal (Sherbrooke) Saint-André-Avellin Rouyn-Noranda Rivière-Pentecôte Joliette Saint-Hyacinthe Sorel Saint-Placide
Non (11%)	Trois-Rivières Montréal (Hochelaga) Longueuil

ANNEXE 5

Les promoteurs des projets de circuit d'interprétation patrimoniale

Les promoteurs des projets de circuit d'interprétation patrimoniale		
Promoteurs	**Précision sur les promoteurs**	**Localités**
La municipalité (7 projets)		*Chicoutimi* Jonquière Trois-Rivières *Rouyn-Noranda* La Martre Longueuil Saint-Jovite
Organismes de développement (6 projets)	Commission municipale de développement industriel et touristique	Saint-Pascal
	Rues Principales (2 projets)	Saint-Placide *Saint-Hyacinthe*
	Office du tourisme et des congrès (3 projets)	Rivière-du-Loup *Rimouski* *Saint-Hyacinthe*
Organismes culturels (16 projets)	Société d'histoire (7 projets)	*Rimouski* Montréal (Sherbrooke) Montréal (Hochelaga) *Rouyn-Noranda* Terrebonne *Saint-Hyacinthe* Saint-Denis
	Comité des fêtes (3 projets)	L'Assomption Sorel Montmagny
	Comité culturel municipal (2 projets)	Saint-Georges-de-Cacouna Saint-André-Avellin
	Écomusée (1 projet)	Rivière-Pentecôte
	Le ministères de la Culture et des Communications (3 projets)	Saint-André et Carillon *Chicoutimi* Coaticook
Particuliers (4 projets)	Professionnels (2 projets)	Joliette Shawinigan
	Firme (1 projet)	*Rouyn-Noranda*
	Groupe de citoyens (1 projet)	Bécancour

Les localités en italique représentent un projet présenté conjointement par plusieurs organismes.

ANNEXE 6

Le projet de circuit et la planification

Le projet de circuit et la planification		
Planification	**Type d'action**	**Localités**
Aucune (26%)	Ponctuel (26%)	Saint-Georges-de-Cacouna Coaticook Rouyn-Noranda Joliette Saint-André et Carillon Saint-Jovite Bécancour
Court terme (22%)	Plan de revitalisation (7%)	Saint-Placide Saint-Hyacinthe
	Organisation des fêtes (15%)	Montmagny L'Assomption Sorel Saint-Denis
À long terme (52%)	Plan directeur touristique (11%)	Rivière-du-Loup Saint-Pascal Shawinigan (Parc des chutes)
	Mandat principal de l'organisme (26%)	Montréal (Sherbrooke) Saint-André-Avellin Rivière-Pentecôte La Martre Terrebonne Montréal (Hochelaga) Rimouski
	Entente culturelle (15%)	Jonquière Chicoutimi Longueuil Trois-Rivières

A N N E X E 7

Les objectifs du projet de circuit d'interprétation patrimoniale

Les objectifs du projet de circuit d'interprétation patrimoniale		
Volets	**Objectifs**	**Localités**
Éducatif (18 projets)	Faire connaître, sensibiliser (11 projets)	*Saint-Georges-de-Cacouna* *Chicoutimi* Rimouski Rouyn-Noranda Rivière-Pentecôte *Montmagny* *Joliette* *Saint-Hyacinthe* *La Marthe* *Montréal (Sherbrooke)* *Bécancour*
	Conscientiser, responsabiliser (7 projets)	Jonquière *Coaticook* Sorel *Terrebonne* *L'Assomption* Longueuil *Saint-Jovite*
Touristique (9 projets)	Créer une activité pour les touristes (9 projets)	*Trois-Rivières* Rivière-Pentecôte Rimouski Saint-Pascal *Montréal (Hochelaga)* *Rivière-du-Loup* Jonquière Rouyn-Noranda Saint-Placide
Objectifs généraux (7 projets)	Mettre en valeur le patrimoine (3 projets)	*Shawinigan* *Saint-Denis* *Saint-André et Carillon*
	Valoriser les propriétaires (2 projets)	Saint-Placide *Saint-André-Avellin*
	Reconnaître le patrimoine (2 projets)	Saint-Pascal Jonquière

Les localités en italique n'ont donné qu'un objectif au circuit.

A N N E X E 8

Les motifs à l'utilisation de panneaux d'interprétation

Les motifs à l'utilisation de panneaux d'interprétation		
Motifs	**Motifs détaillés**	**Localités**
Marquage signalétique (8 projets)	Identifier les éléments d'intérêt patrimonial	Saint-Pascal Sorel
	Repères du parcours	Rimouski Chicoutimi L'Assomption
	Réalisation concrète	Jonquière Montréal (Sherbrooke) Joliette
Marquage Informatif (5 projets)	Enrichissement de la visite	Saint-Hyacinthe La Martre
	Directement lié au site	La Martre Saint-Placide Montréal (Sherbrooke)
Visibilité du produit (16 projets)	Faire connaître l'existence du circuit	Chicoutimi Coaticook Saint-Pascal
	« Mettre l'histoire dans la rue », rejoindre les passants	Saint-Georges-de-Cacouna Rivière-du-Loup La Martre L'Assomption Coaticook Chicoutimi Trois-Rivières Joliette Saint-Pascal Montréal (Sherbrooke) Rivière-Pentecôte Terrebonne Sorel
Produit permanent (6 projets)		Rivière-du-Loup Montmagny L'Assomption Saint-Denis Saint-André et Carillon Saint-Placide
Produit accessible (5 projets)	En tout temps	Saint-Georges-de-Cacouna Montréal (Hochelaga) Coaticook Longueuil Saint-Hyacinthe

Motifs (suite)	Motifs détaillés (suite)	Localités (suite)
Qualité du produit (3 projets)	Esthétique	Rimouski Rouyn-Noranda Longueuil
Coûts (1 projet)	Moins cher qu'un bâtiment	Shawinigan

ANNEXE 9

L'élément déclencheur

L'élément déclencheur		
Élément déclencheur	**Acteurs**	**Localités**
Le porteur de projet (30%)	Municipalité	Chicoutimi Jonquière Trois-Rivières Saint-Jovite Longueuil
	Organismes culturels	Saint-André-Avellin Terrebonne Montmagny
Un appui (48%)	Ministère de la Culture et des Communications	Rivière-du-Loup Coaticook La Martre Saint-André et Carillon
	Municipalité	Saint-Pascal Saint-Georges-de-Cacouna Shawinigan Rivière-Pentecôte Saint-Placide Joliette L'Assomption
	Commandites privées	Montréal (Sherbrooke) Bécancour
Les circonstances (22%)	Arrivée de Rues Principales	Saint-Hyacinthe
	Structure de partenariat	Rouyn-Noranda
	Relance du projet par l'office du tourisme	Rimouski
	Création de la table du tourisme	Montréal (Hochelaga)
	Organisation des fêtes	Sorel Saint-Denis

ANNEXE 10

Le financement du projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux

Le financement du projet de circuit d'interprétation patrimoniale avec panneaux		
Secteur	**Partenaires**	**Localités**
Public (67%)	Ministère[1] et municipalité	Jonquière Trois-Rivières Chicoutimi Coaticook Montréal (Hochelaga) Saint-Jovite Longueuil Saint-André et Carillon Saint-Placide
	Ministère[1], municipalité et organisme local	L'Assomption Saint-Hyacinthe
	Ministère[1], organisme régional, municipalité et organisme local	La Martre Saint-André-Avellin
	Ministère[1], programme d'emploi et organisme municipal	Rivière-du-Loup
	Ministère[1], programme d'emploi, municipalité et organisme local	Saint-Denis
	Programme d'emploi, municipalité et associations locales	Saint-Georges-de-Cacouna
	Subvention provinciale et fédérale	Terrebonne
	Programme d'infrastructure et d'emploi, provincial, fédérale et régie intermunicipale	Shawinigan
Public et privé (33%)	Ministère[1], municipalité et commandites	Saint-Pascal Sorel Bécancour Rivière-Pentecôte Rimouski
	Ministère[1], organisme régional et commandites	Rouyn-Noranda
	Ministère[1], programme d'emploi, organisme régional, municipalité, organisme local et commandites	Joliette
	Municipalité et commanditaires	Montmagny
	Organisme culturel et commandites	Montréal (Sherbrooke)[2]

[1] Le ministère de la Culture et des Communications

[2] La seule contribution publique se situe dans l'autorisation de la ville pour l'installation des panneaux

ANNEXE II

Le gestionnaire de projet

Le gestionnaire de projet		
Gestionnaire de projet	**Précision sur les acteurs**	**Localités**
Organisme de développement (19%)	Organisme du tourisme	Rivière-du-Loup Rimouski Saint-Pascal
	Rues Principales	Saint-Hyacinthe Saint-Placide
Organismes Culturels (33%)	Organisme d'histoire	Trois-Rivières Montréal (Hochelaga) Montréal (Sherbrooke) Terrebonne
	Centre d'interprétation archéologique	La Martre
	Corporation des affaires culturelles	Saint-André-Avellin
	Écomusée	Rivière-Pentecôte
	Comité des fêtes	Saint-Denis Sorel
Particuliers (11%)	Professionnels	Joliette
	Firme	Rouyn-Noranda Saint-André et Carillon
Municipalité (37%)		Chicoutimi Jonquière Saint-Georges-de-Cacouna Coaticook Shawinigan Montmagny L'Assomption Longueuil Saint-Jovite Bécancour

ANNEXE 12

La recherche et la rédaction

La recherche et la rédaction		
Responsable du contenu	**Précision sur le responsable**	**Localités**
Le gestionnaire de projet (30%)		Saint-Pascal Joliette Saint-Georges-de-Cacouna Montréal (Hochelaga) Rouyn-Noranda Saint-André et Carillon Trois-Rivières Terrebonne
Autres (70%)	Équipe de professionnels	Rivière-Pentecôte Shawinigan
	Enseignante	Rivière-du-Loup
	Employé et bénévoles	Montréal (Sherbrooke) Saint-Denis
	Firme	Coaticook Longueuil
	Historien	Chicoutimi L'Assomption Saint-Placide Saint-Jovite Bécancour Montmagny
	Université de Montréal	La Martre
	Employé	Jonquière
	Comité de rédaction	Sorel
	Société d'histoire	Saint-Hyacinthe Saint-André-Avellin Rimouski

ANNEXE 13

Le contrôle du contenu

Le contrôle du contenu		
Contrôleur	**Précisions sur les contrôleurs**	**Localités**
Acteurs du milieu (5 projets)	Collectif d'employés et de bénévoles	Rimouski
	Corporation d'interprétation archéologique	La Martre
	Professionnels	Montréal (Sherbrooke)
	Musée Beaulne	Coaticook
	UQTR[2]	Shawinigan
Partenaires (12 projets)	Ministère[1]	Rivière-du-Loup Sorel
	Ministère[1] et professionnels	Joliette
	Ministère[1] et municipalité	Chicoutimi Trois-Rivières Saint-André et Carillon Saint-Jovite
	Ministère[1], municipalité et acteurs du milieu	L'Assomption Longueuil Bécancour
	Partenaires du milieu	Rouyn-Noranda Saint-Hyacinthe

[1] Le ministère de la Culture et des Communications
[2] Université du Québec à Trois-Rivières

ANNEXE 14

Les difficultés survenues en cours de réalisation

Les difficultés survenus en cours de réalisation		
Conséquences	**Difficultés**	**Localités**
Solution (6 projets)	Manque de panneaux, le ministère[1] ajoute de l'argent	Saint-Pascal
	Manque d'argent, le dépliant n'est pas réalisé	Montréal (Hochelaga)
	Manque de temps, le produit n'est pas inséré dans le monde scolaire	Rivière-du-Loup
	Manque de temps, la brochure n'est pas réalisée	Joliette
	Refus de la municipalité de Yamaska, pas de panneaux d'interprétation à cet endroit	Sorel
	Refus d'un propriétaire, compromis, un panneau d'interprétation est installé au lieu d'une plaque	Saint-Jovite
Délais (10 projets)	Montage graphique plus long	Rimouski
	Manque de communication	Saint-André et Carillon
	Manque de disponibilité des professionnels	Saint-Jovite Saint-André et Carillon
	Obligation de faire un appel d'offre	Saint-Jovite
	L'attente des autorisations des propriétaires	Montréal (Sherbrooke) Saint-Jovite
	L'attente de l'approbation des textes	Joliette Saint-André et Carillon
	L'attente de l'autorisation de la Ville de Montréal	Montréal (Hochelaga)

[1] Ministère de la Culture et des Communications

ANNEXE 15

Les panneaux d'interprétation utilisés à Joliette

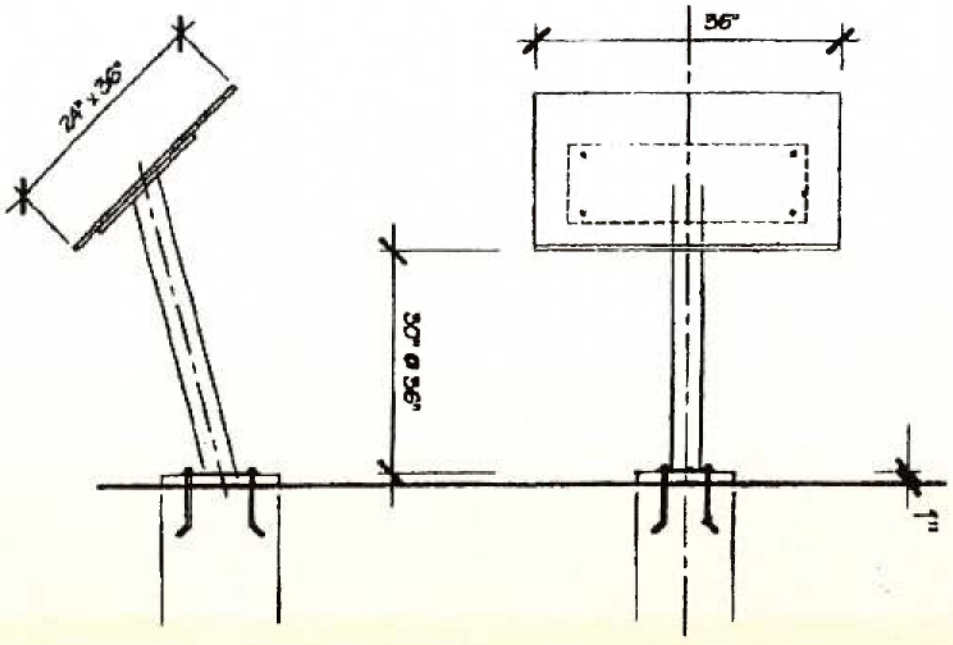

PROFIL ELEVATION

ANNEXE 16

Le parcours du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette

O
S
N
E
Hôtel de ville
Centre d'Accueil Saint-Eusèbe
Place du marché
Maison provinciale des sœurs Saints-Cœurs de Jésus et de Marie
L'Institut
Boulevard Manseau
Rue Notre-Dame et bureau de poste
Cégep Joliette-De Lanaudière
Cathédrale
Résidence Saint-Viateur et Centre Champagneur
Les Mélèzes
Musée d'Art de Joliette
Barthélémy Joliette

ANNEXE 17

Le contenu du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette

A N N E X E 1 8

Les documents publicitaires du circuit d'interprétation patrimoniale de Joliette

Barthélemy Joliette
seigneur-entrepreneur

Marie-Charlotte Tarieu Taillant de Lanaudière (1795-1871) *apporte en dot le quart indivis de la seigneurie de Lavaltrie.*

Musée d'art de Joliette, dépôt des Clercs de Saint-Viateur, reproduction Luc Beland

Barthélemy Joliette (1789-1850) *cumule plusieurs fonctions, à savoir : notaire, homme politique, administrateur de la seigneurie, homme d'affaires, juge de paix et major du bataillon de milice de Lavaltrie.*

Musée d'art de Joliette, dépôt des Clercs de Saint-Viateur, reproduction Luc Beland

1789-1850

En 1804, Barthélemy Joliette commence sa formation de notaire auprès de son oncle maternel, Joseph-Édouard Faribault, qui s'occupe des biens de la seigneurie de Lavaltrie. Ce maître à penser lui inculque les principes d'administration de moulins à scie qui lui serviront toute sa vie. Contractant mariage avec Marie-Charlotte Tarieu Taillant de Lanaudière, fille du seigneur de Lavaltrie, Barthélemy Joliette s'impose comme unique administrateur de la seigneurie.

Lors d'une tournée exploratrice sur ses terres, il découvre le potentiel hydraulique de la rivière L'Assomption. C'est pourquoi, dès 1823, il y construit un moulin et fonde le village d'Industrie. Les activités du moulin attirent des travailleurs de paroisses environnantes. Leur présence favorise d'autres investissements tels, l'ajout de moulins, d'une distillerie et l'exploitation de fermes agricoles.

Barthélemy Joliette choisit un emplacement à environ cinq km de la seule agglomération de la seigneurie, soit Saint-Paul-de-Lavaltrie, formée alors d'une église et d'une vingtaine de maisons. En 1850, le chemin de fer désenclave le village d'Industrie en le reliant au fleuve.

DIVISIONS TERRITORIALES VERS 1850

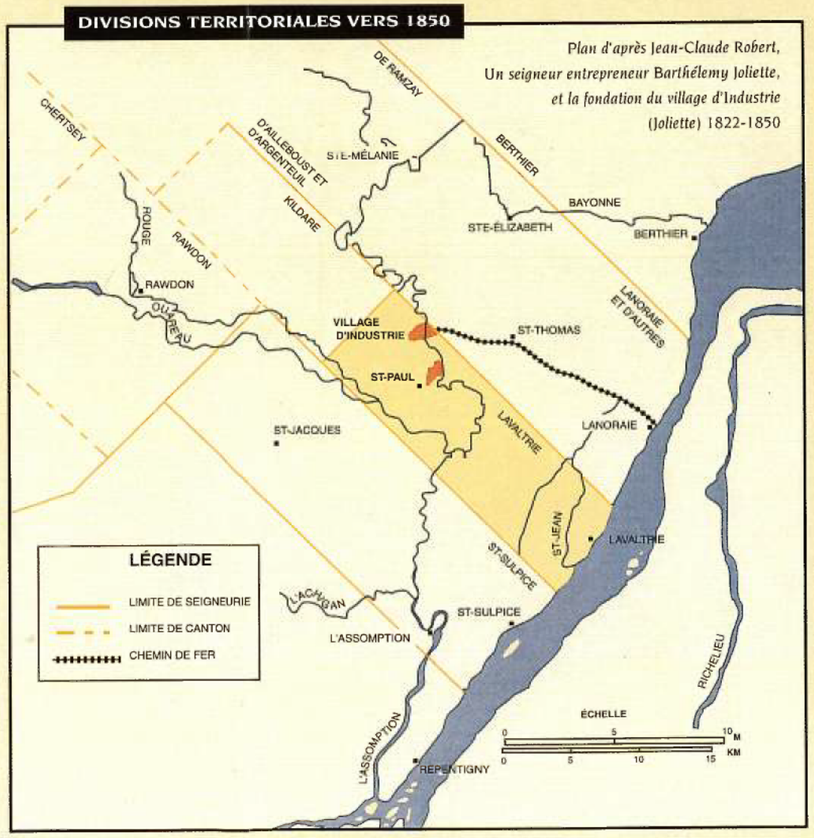

Plan d'après Jean-Claude Robert, Un seigneur entrepreneur Barthélemy Joliette, et la fondation du village d'Industrie (Joliette) 1822-1850

Construite en 1836, la Dorchester est la première locomotive en usage au Canada. Elle faisait le trajet entre Saint-Jean et La Prairie. Barthélemy Joliette en fait l'acquisition en 1849.

Société canadienne des postes

De cette aventure de développement économique, mettons en relief la fondation de la *Compagnie du chemin à rails du Saint-Laurent et du village d'Industrie*. Ce chemin de fer, dont la construction dure deux ans, facilite le transport des madriers vers le fleuve Saint-Laurent. Il permettra au village d'Industrie de partager les fonctions d'exportation et de distribution pour toute la partie nord de la région, avec les centres commerciaux déjà existants, Berthier et L'Assomption. Barthélemy Joliette innove avec ce projet puisqu'il s'agit d'un des premiers chemins de fer implantés au Canada.

Véritable seigneur-entrepreneur, Barthélemy Joliette considère le village d'Industrie comme son capital personnel et le dote d'importants outils de développement qui façonnent toujours le visage de la ville, tels les ponts, les routes, le marché (1837), l'église (1843), le collège (1846) et le chemin de fer (1850).

L'éducation des filles

Finissantes du cours élémentaire en 1913
Archives des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame

Soeur Sainte-Bernadette-de-Massabielle (Estelle Hétu, 1908-1992) porte le costume de la Congrégation qui se caractérise par un long et léger voile noir en laine fine, une cornette "gothique" en toile blanche empesée, un mouchoir de cou blanc à longues pointes portées par dessus la robe noire, à plusieurs plis. La croix est en argent et le long chapelet noir est porté à la droite.
Collection Laurette Marion Hétu

En 1828, Barthélemy Joliette choisit cet emplacement, situé près de la rivière L'Assomption, pour faire construire sa résidence. Alors que le village n'est constitué que de constructions de bois, cette demeure de deux étages et demi en pierre de taille et dont le toit est coiffé de plusieurs cheminées, contraste et domine le village. Afin de développer le village d'Industrie, Barthélemy Joliette épuise la fortune seigneuriale. Aux prises avec les dettes familiales, Gaspard de Lanaudière, unique héritier du couple Joliette, vend la résidence seigneuriale aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal.

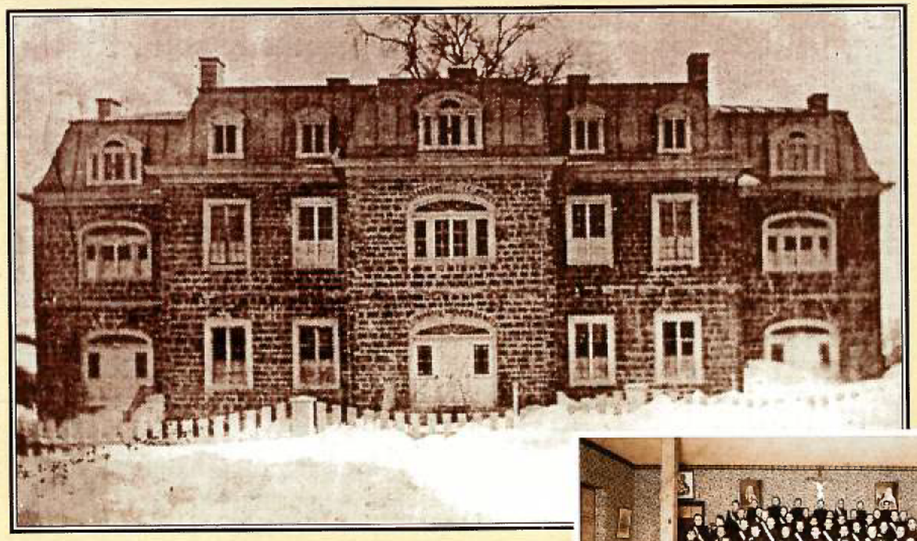

Pour sa résidence, Barthélemy Joliette s'inspire de la tradition géorgienne.
La symétrie de la façade et l'imposte de la porte et des fenêtres en anse de panier caractérisent ce style. Un étage en mansarde s'ajoute au bâtiment lorsque les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en prennent possession.
Archives des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame

L'enseignement de la musique est une composante essentielle de l'éducation des jeunes filles.
En 1893, dans la grande salle de l'ancienne résidence de Barthélemy Joliette, un groupe d'étudiantes posent avec pianos, guitares et mandolines. Encore aujourd'hui, la tradition musicale se poursuit.
Archives des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame

En 1920, lors d'une "séance", les jeunes filles présentent l'histoire de Marguerite Bourgeoys.
Archives des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame

En 1912, l'École normale occupe l'annexe de pierre de taille conçue par l'architecte Dostaler. Un incendie ravage l'ensemble des bâtiments durant la nuit du 16 au 17 mai 1935, d'où la construction de l'édifice actuel d'inspiration Art déco.
Archives des Clercs de Saint-Viateur

En 1912, l'École normale voit le jour, permettant ainsi aux religieuses de former de futures institutrices. En 1917, le pensionnat s'associe à l'Université Laval à Montréal pour donner le cours Lettres-Sciences, une formation religieuse et sociale. Parallèlement, les religieuses enseignent dans certaines écoles primaires de Joliette. Dans les années trente, une école ménagère puis une école commerciale apparaissent chez les Sœurs de la Congrégation. Le cours Lettres-Sciences est remplacé dans les années cinquante par le cours classique pour les jeunes filles. Entre 1963 et 1966, la Commission Parent recommande à l'État de faire de l'éducation une responsabilité gouvernementale. Par conséquent, la communauté s'adapte et ouvre, en 1969, une école élémentaire privée et mixte, Les Mélèzes.

DU MARCHÉ PUBLIC AU MUSÉE D'ART

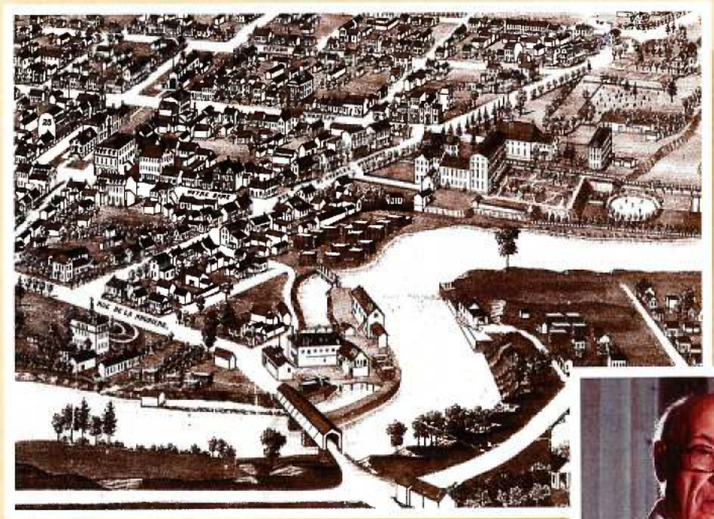

Vue à vol d'oiseau, Joliette, 1881 - Collection Jean Chevrette, photographe

Jusqu'au milieu du 19e siècle, un marché public se situe tout près d'ici, au croisement des deux artères principales, le chemin de Saint-Paul et le chemin de Kildare. À quelques pas de cette activité économique, l'arrivée, en 1847, des Clercs de Saint-Viateur au Collège Joliette favorise l'épanouissement d'une vie culturelle à laquelle le curé Antoine Manseau et la famille Joliette ont éveillé la population.

LE PÈRE WILFRID CORBEIL (1893-1979) *véhicule des idées modernes, soit comme acquéreur d'œuvres, soit comme président du regroupement pour le renouveau de l'art sacré* Le Retable, *soit comme concepteur du musée.*

Collection du Musée d'art de Joliette, fonds Wilfrid Corbeil, reproduction Luc Béland

Dans les années 1880, les Clercs de Saint-Viateur constituent une collection d'objets de diverses provenances : monnaies, insectes, pièces minérales et animaux empaillés. En 1930, le père Wilfrid Corbeil, professeur au Séminaire, peintre, architecte et décorateur, sensibilise les élèves et le milieu joliettain aux arts.

Le père Corbeil ouvre un studio de dessin et, après 1942, il met sur pied une galerie d'art dans le parloir du Séminaire avec des œuvres de peintres contemporains canadiens, et ce, à l'aide de dons d'anciens élèves. C'est l'ébauche de la collection picturale actuelle. Après 1950, le père Corbeil se procure des œuvres du Moyen Âge et de la Renaissance. En 1961, la collection d'un ancien professeur, le chanoine Antoine Tisdell, curé de Winchendon, au Massachusetts, est acquise par le Séminaire grâce à l'appui du député provincial, Antonio Barrette.

Jusqu'au milieu du 19e siècle, le coeur du village d'Industrie se situe près de la rivière L'Assomption.

Plan d'après Patrice Régimbald, Urbanisation et croissance urbaine : Joliette

Les raisins verts *de Paul-Émile Borduas représente une des premières et des plus célèbres acquisitions du musée.*

Musée d'art de Joliette, dépôt des Clercs de Saint-Viateur

En 1967, naît une corporation laïque autonome qui fondera le Musée d'art de Joliette. Grâce à la collaboration des gouvernements fédéral, provincial et municipal ainsi qu'à la générosité du public, le présent édifice est inauguré en 1976. Fruit d'une longue tradition artistique, le Musée d'art de Joliette est devenu par ses expositions en art ancien, moderne et contemporain, sa programmation et ses publications, le plus important musée d'art au Québec en dehors des grands centres que sont Montréal et Québec.

Vierge et Enfant
France, 15e siècle
pierre

Musée d'art de Joliette, Legs de Wilfrid Corbeil, c.s.v.

Le bureau de poste

De 1881 à 1896, l'architecte Thomas L. Fuller supervise la construction d'environ 80 bureaux de poste à travers le Canada. Le bureau de Joliette possède des attributs typiques à ces constructions, soit deux étages, un toit à forte pente et une tour d'angle avec horloge, le tout traité dans un style roman.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

Situé au cœur de la rue Notre-Dame, le bureau de poste symbolise la fiabilité de son service postal et impose le respect par sa monumentalité, son horloge et ses cloches qui sonnent à toutes les 15 minutes.

Collection Jean Chevrette, photographe

À la fin du 19e siècle, le premier ministre canadien, Sir John A. MacDonald, instaure un programme afin d'accentuer la présence du gouvernement, et ce, surtout en dehors des grands centres. Dans le cadre de ce projet, en 1888, un bureau de poste est construit à Joliette, point de départ de trois importantes routes postales qui alimentent une vingtaine de villages du nord de la région.

En 1890, un service de la douane s'y installe et permet aux marchands et aux industriels d'importer ou d'exporter des biens, sans devoir se rendre à Montréal. Il va sans dire que la présence du chemin de fer facilite tous ces progrès. Ainsi, l'obtention d'un bureau de poste de cette envergure consolide le rôle régional de Joliette déjà assuré par ses institutions publiques, tels le palais de justice, le bureau d'enregistrement, le collège, l'hôpital et le marché.

Le nouveau bureau de poste s'installe en plein cœur de l'activité commerciale, rue Notre-Dame. Il côtoie aussi le quartier, près de la rivière, où étaient établies les boutiques d'artisans : cordonniers, tailleurs, forgerons, menuisiers, ferblantiers.

Au début du 20e siècle, au moins trois banques ont pignon sur la rue Notre-Dame dont, The Royal Bank of Canada, qui porte aujourd'hui le numéro civique 428.

Collection Jean Chevrette, photographe

En plus de tirer profit de l'achalandage occasionné par l'activité économique, le bureau de poste en supporte le développement : banquiers, commerçants et citoyens utilisent régulièrement ce service. Tous s'arrêtent à ce lieu de rassemblement populaire pour prendre leur courrier, leur journal ou simplement pour échanger les dernières nouvelles. Au centre de ce bouillonnement d'activités, le maître-poste, à l'écoute des gens, conseille volontiers les citoyens.

Au tournant du 20e siècle, plusieurs hôtels s'établissent sur la rue Notre-Dame, dont l'hôtel Victoria, aujourd'hui le numéro civique 544. À cette époque, l'hôtel met une voiture à la disposition de sa clientèle pour faire la navette entre son établissement et la gare.

Collection Jean Chevrette, photographe

Malgré l'apparition d'autres moyens de communication et la livraison du courrier à domicile, le bureau de poste, en 1951, fait plus que doubler sa superficie et accueille d'autres services fédéraux. La façade, rue Notre-Dame, est entièrement redessinée dans l'esprit rationaliste de l'époque. Encore de nos jours, l'ancien bureau de poste représente un point de repère pour les Joliettains.

JOLIETTE, berceau de personnages politiques

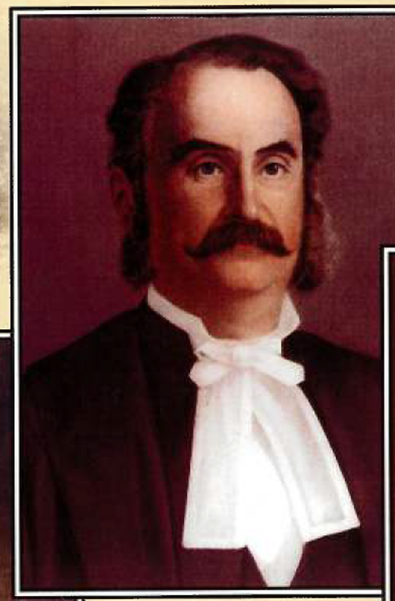

Grand collectionneur, le juge GEORGES BABY (1832-1906) *possède un nombre impressionnant de pièces de monnaies anciennes. Il lègue près de 20 000 documents manuscrits aux archives de l'Université de Montréal.*

Ville de Joliette, reproduction Luc Béland

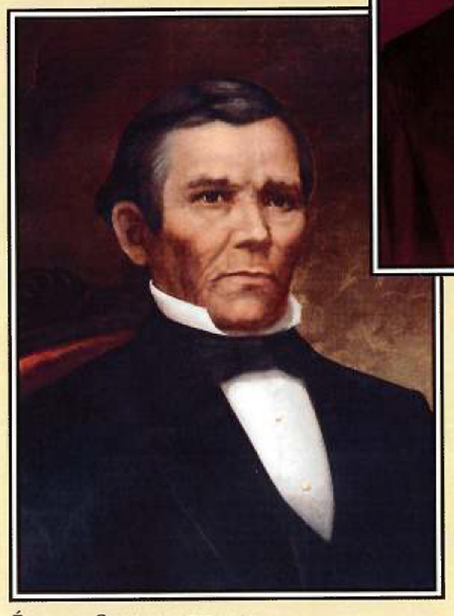

ÉDOUARD SCALLON (1813-1864)
est maire de Saint-Charles-Borromée lorsque le village d'Industrie s'en détache. À sa mort, il laisse une importante somme d'argent à la paroisse qui fondera une école industrielle et aux Sœurs de la Providence qui agrandiront l'hôpital.

Musée d'art de Joliette,dépôt de la congrégation des Sœurs de la Providence, reproduction Luc Béland

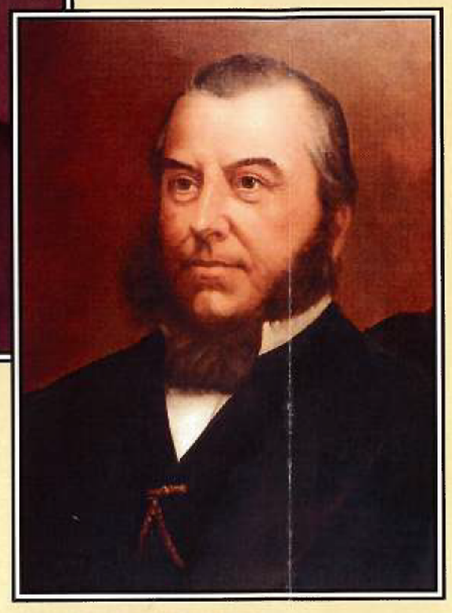

Le premier maire de la ville de Joliette, GASPARD DE LANAUDIÈRE (1821-1888), *est le neveu de Barthélemy Joliette.*

Ville de Joliette, reproduction Luc Béland

Partie intégrante de la municipalité de Saint-Charles-Borromée, le village d'Industrie s'incorpore en 1863 et devient ville de Joliette. Les sept échevins alors élus choisissent à titre de maire Gaspard de Lanaudière, descendant de la famille seigneuriale. Ce dernier sera bien secondé par deux autres proches de feu Barthélemy Joliette : Édouard Scallon, son riche associé, et Georges Baby.

Georges Baby, avocat de formation, devient le deuxième maire de Joliette, en 1872. La même année, il est élu député fédéral du comté de Joliette. Lors de son deuxième mandat, le premier ministre du Canada , Sir John A. MacDonald, fait accéder Georges Baby au cabinet en le nommant ministre du Revenu de l'intérieur ainsi que membre du Conseil privé. Juge suppléant à la Cour du banc de la Reine en 1881, il quitte la vie politique mais demeure un conseiller recherché. C'est pourquoi, en 1888, le premier ministre du Québec, Honoré Mercier, lui confie la mission de se rendre à Rome pour régler la question des biens des Jésuites et discuter de la création d'une succursale de l'Université Laval à Montréal. En reconnaissance de ses qualités diplomatiques, Pie IX le fait chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

À l'instar de Georges Baby, plusieurs Joliettains ont accédé à d'importants postes politiques. Pensons, entre autres, à la présence à l'Assemblée législative du Québec de Sir Mathias Tellier, chef de l'Opposition (1909-1915) ; aux "orateurs" Lucien Dugas (1936) et Maurice Tellier (1945-1955); à Antonio Barrette, ministre du Travail (1944-1960) et premier ministre en 1960 ainsi qu'à Georges-Émile Lapalme, chef de l'Opposition (1953-1960), considéré comme l'un des pères de la Révolution tranquille au Québec.

À sa mort, le juge Baby lègue sa résidence secondaire aux Soeurs de la Providence qui y ouvrent une école pour garçons de moins de 12 ans. En 1938, le besoin d'espace explique la démolition de cette maison que remplace l'édifice contemporain actuel. L'hôtel de ville de Joliette y sera relocalisé en 1970.

Collection Jean Chevrette, photographe

L'HÔPITAL, lieu de guérison

Arrivées au village d'Industrie en 1855, les Sœurs de la Providence y assurent les services sociaux et de santé pendant plus d'un siècle. En effet, elles dispensent l'enseignement primaire aux filles, de 1855 à 1874 puis aux garçons, de 1907 à 1969. De plus, ces religieuses prennent en charge les orphelins de 1855 à 1955. Du même souffle, elles accueillent les malades et les personnes âgées.

L'oeuvre hospitalière des Sœurs de la Providence reflète bien les progrès de la médecine et profite à l'ensemble de la région. Afin de procurer aux patients les meilleurs soins possibles, l'hôpital agrandit constamment ses locaux et diversifie ses services. Ainsi, des laboratoires et un département d'obstétrique sont inaugurés en 1954. Suivront des écoles techniques de radiologie (1958), de pédiatrie (1964) et de physiothérapie (1976).

Inaugurée en 1890 et accessible au public jusqu'en 1975, la chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, conçue par le père Joseph Michaud des Clercs de Saint-Viateur, s'inspire du style néo-classique par le traitement de sa façade avec ses pilastres à chapiteaux ioniques et son fronton triangulaire.
Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

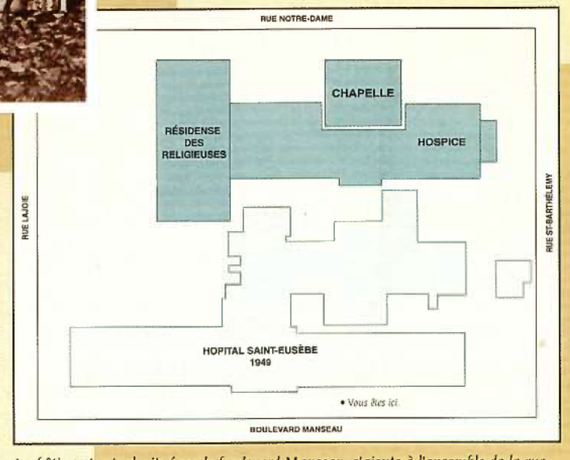

Le bâtiment actuel, situé sur le boulevard Manseau, s'ajoute à l'ensemble de la rue Notre-Dame, en 1949. Les immeubles des Sœurs de la Providence occupent donc tout le quadrilatère bordé par les rues Notre-Dame, Saint-Barthélemy, Manseau et Lajoie.
Collection Rivest-Jodoin, architectes

Depuis la fin du 19e siècle, l'ensemble monumental, comprenant hôpital, noviciat, hospice et chapelle, se dresse rue Notre-Dame. Un incendie le détruit en 1986. On prévoyait transformer la chapelle en bibliothèque et les autres ailes en logements sociaux et en coopérative d'habitation.
Archives du Centre hospitalier régional De Lanaudière

Néanmoins, dans la seconde moitié du 20e siècle, un changement graduel de main-d'oeuvre s'opère au sein de l'institution : la baisse constante de nouvelles recrues dans la communauté, l'accroissement des métiers pour femmes et les changements de mentalité amenés par la Révolution tranquille conduisent au retrait progressif des religieuses. C'est pourquoi, en 1974, l'hôpital, qui était depuis sa fondation géré par les Sœurs de la Providence, forme un conseil d'administration laïc. En 1980, le transfert des patients s'effectue au Centre hospitalier régional De Lanaudière. Le centre Saint-Eusèbe est depuis converti en foyer d'accueil pour personnes âgées.

Dans les années soixante, les banquets de charité sont organisés par sœur Moïse d'Égypte en collaboration avec les Dames de la charité. L'évêque de Joliette, le curé et le maire sont à la table d'honneur.
Archives du Centre hospitalier régional De Lanaudière

L'intérieur de la chapelle est tripartite avec ses bas-côtés et ses deux galeries. La nef est couronnée d'un plafond voûté et se termine par une abside en hémicycle. Les cérémonies de remise de diplômes de l'école d'infirmières, dirigée par les religieuses de 1921 à 1970, y ont lieu.
Archives du Centre hospitalier régional De Lanaudière

Le cœur de Joliette

Pour le marché Bonsecours, le père Joseph Michaud des Clercs de Saint-Viateur réalise un édifice au corps principal de deux étages avec ailes latérales d'un étage. Le bâtiment de brique rouge aux encadrements et aux chaînages de pierres est coiffé d'un toit à croupe et d'une tour centrale au décor élaboré.

Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

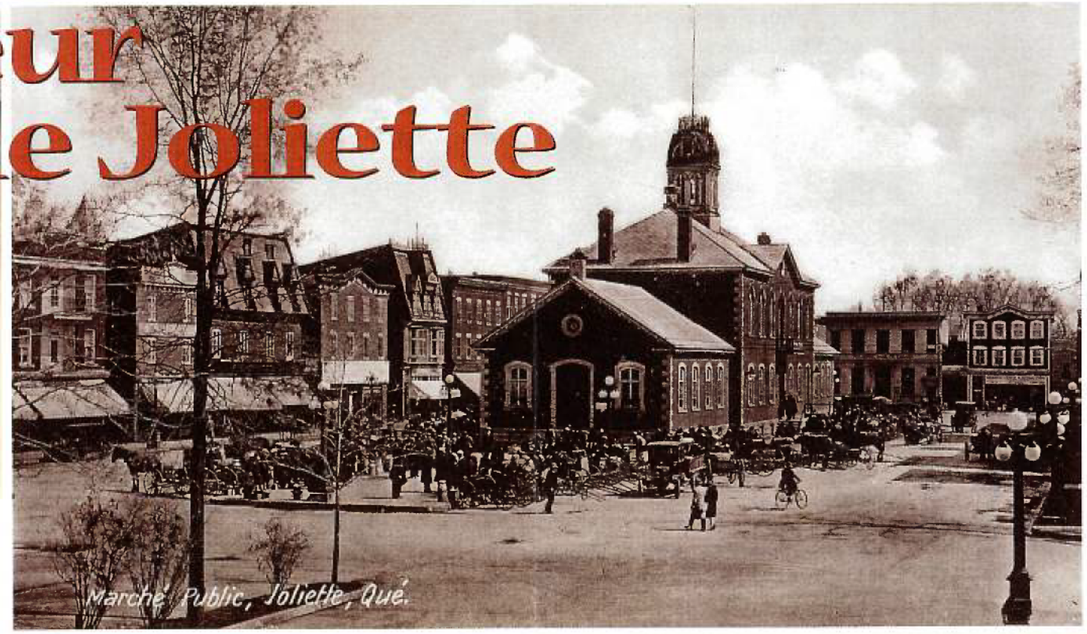

Alphonse Durand conçoit l'hôtel de ville de style néo-Queen Anne en brique, avec toits pavillons et lucarnes recouverts d'ardoises. Sa tour principale, couronnée d'une crête faîtière en fonte, est éclairée par sa fenêtre en ogive d'inspiration néo-gothique.

Collection Jean Chevrette, photographe

Au début du 20e siècle, deux édifices occupent l'espace central : le marché au sud, l'hôtel de ville et le service d'incendie au nord.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

En 1851, un marché s'installe entre les rues Manseau et Notre-Dame. Les mercredi et samedi, jours de marché, plus de 400 voitures d'agriculteurs de la région s'y pressent pour vendre leurs produits. Ce lieu fébrile d'activités entraîne le développement de plusieurs commerces qui bénéficient de la présence des consommateurs ruraux et urbains.

Afin d'assurer de meilleures conditions physiques, tant aux marchands qu'aux consommateurs, la municipalité fait construire, en 1874, le marché Bonsecours. On y retrouve des stalles et des comptoirs de bouchers, avec de nombreuses carcasses de boeuf, cochon, mouton et veau suspendues à des crochets de fer. Dans ce décor, bourdonnent des femmes avec leur sac de provisions et des hommes à la recherche d'un tabac nouveau, produit dans les villages limitrophes. L'étage est aussi empreint d'animation. En effet, il sert de salle paroissiale où se déroulent des concerts, des pièces de théâtre, des assemblées politiques ainsi que les répétitions de la fanfare municipale, l'Union musicale.

En 1888, face au marché, entre les rues Manseau et Saint-Viateur, l'administration municipale s'établit dans un nouvel édifice comprenant également, une "station de pompes" et le logement du chef du département des incendies. Au début du 20e siècle, s'y ajouteront le service de police et le logement de l'électricien municipal.

Dès 1955, le marché ne répond plus aux normes d'hygiène et la salle paroissiale est condamnée pour des raisons de sécurité. Selon la Commission d'urbanisme, il en coûterait trop cher pour rénover le marché qui sera donc démoli en 1963.

1964
Place Bourget

Afin de remplacer le marché public, le père Wilfrid Corbeil des Clercs de Saint-Viateur propose une esplanade paysagée avec fontaines lumineuses, plates-bandes, mobilier urbain et éclairage. Cet aménagement contemporain s'inscrit dans le courant moderniste, en vogue au Québec dans les années soixante. L'esplanade est inaugurée en 1964, lors des célébrations du centenaire de Joliette. En 1970, faute d'espace pour l'administration et les services municipaux, l'hôtel de ville est à son tour démoli. Aujourd'hui, l'ensemble de ces deux aménagements se nomme Place Bourget.

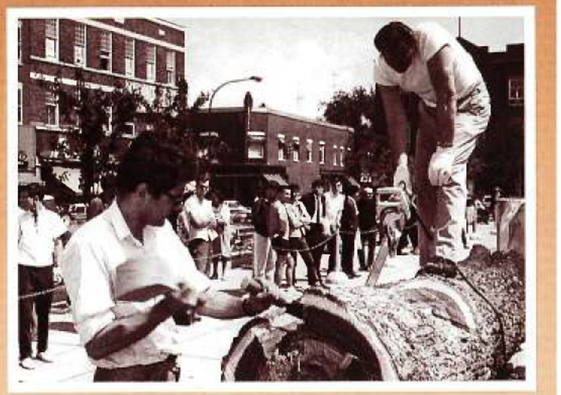

À la Saint-Jean-Baptiste de 1966, les pères Wilfrid Corbeil et Maximilien Boucher organisent un symposium de sculpture sur l'esplanade. Six artistes de renom participent à l'événement. Ici, Jean-Paul Borduas vient en aide à Pierre-Roland Dinel.

Archives de la Société nationale des québécoises et québécois de Lanaudière

La rencontre des grands esprits

L'Institut dans les années 1940
Collection Réal Dubeau

Au milieu du 19e siècle, on assiste à une intensification du paysage intellectuel et culturel au village d'Industrie. L'éloignement des grands centres ainsi que le coût élevé des journaux et des livres incitent certains notables du village à se regrouper pour entretenir et parfaire leur culture. L'Institut d'artisans et association de bibliothèque du village d'Industrie naît de cette volonté, en 1855. Au Québec, une soixantaine de communautés régionales, dont Berthier, Sorel, Lanoraie, L'Assomption et Trois-Rivières, se dotent aussi d'une telle organisation. L'Institut fait construire un édifice, dont la façade, du père Joseph Michaud des Clercs de Saint-Viateur, est d'influence néo-classique par ses colonnes, ses pilastres, son fronton, son œil-de-boeuf et ses ouvertures symétriques.

Ce lieu de rencontre est fréquenté et apprécié pour sa bibliothèque, sa salle de lecture et de spectacle. Lors des réunions hebdomadaires de l'Institut, les membres étalent leurs talents d'orateur en débattant d'une question d'intérêt national ou local, tels "Les avantages d'une annexion du Canada aux États-Unis", "L'incorporation du village en ville" ou encore "Les dangers de l'usage du tabac pour la santé".

Des artistes de réputation internationale donnent des représentations à l'Institut, pensons au compositeur Calixa Lavallée et à la cantatrice Emma Albany. La troupe théâtrale, Les Amateurs de Joliette, s'y produit régulièrement.
Société d'histoire de Joliette de Lanaudière

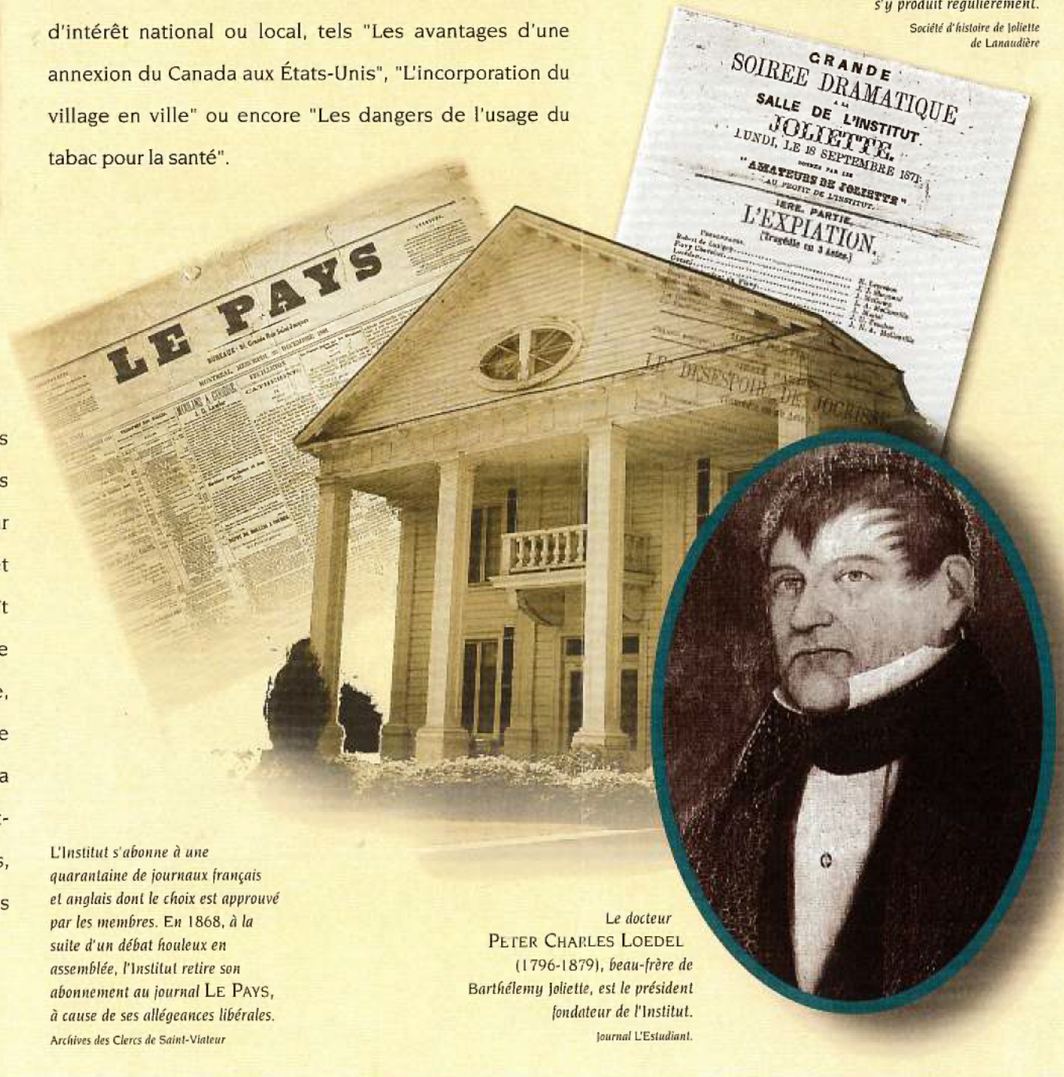

L'Institut s'abonne à une quarantaine de journaux français et anglais dont le choix est approuvé par les membres. En 1868, à la suite d'un débat houleux en assemblée, l'Institut retire son abonnement au journal Le Pays, *à cause de ses allégeances libérales.*
Archives des Clercs de Saint-Viateur

Le docteur Peter Charles Loedel *(1796-1879), beau-frère de Barthélemy Joliette, est le président fondateur de l'Institut.*
Journal L'Estudiant.

L'Institut canadien de Montréal, fondé en 1844, véhicule des idées libérales, anticléricales et même révolutionnaires qui suscitent de vives réactions de la part de Mgr Ignace Bourget *(1799-1885), évêque de Montréal. Contrairement à cet Institut, celui de Joliette aura un caractère conservateur.*
Archives des Clercs de Saint-Viateur

À la fin du 19e siècle, les moyens de transport s'améliorent et les activités du Collège Joliette entrent en concurrence avec celles de l'Institut. En 1885, devant le désintéressement de ses membres, l'organisme change de vocation pour devenir un centre récréatif : jeux de dames, de billard, de cartes et tennis de table en constituent les nouvelles activités. Malgré ce second souffle, l'année 1909 marque la dissolution de l'Institut après 53 ans d'existence. Aujourd'hui, cet édifice, datant de 1858, représente l'une des plus anciennes constructions de Joliette et témoigne des débuts de sa vie culturelle.

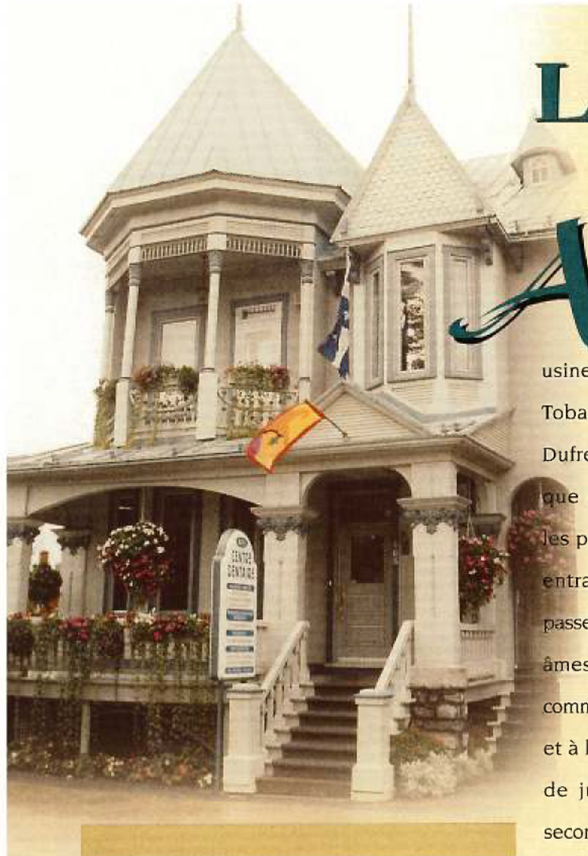

L'architecture d'Alphonse Durand

Au début du 20e siècle, l'activité économique s'intensifie à Joliette. Les usines Vessot, Joliette Steel et Imperial Tobacco, les biscuiteries Magnan et Joseph Dufresne, les propriétaires de carrières ainsi que les producteurs de chaux représentent les principaux employeurs des environs. Ceci entraîne une poussée démographique qui fait passer la population joliettaine de 4 220 à 9 116 âmes entre 1901 et 1921. Les industriels et les commerçants prospères s'ajoutent aux médecins et à la concentration de juristes que le Palais de justice de Joliette attire déjà depuis la seconde moitié du 19e siècle.

Certains membres de cette élite joliettaine, aspirant à des demeures prestigieuses, font appel aux services d'Alphonse Durand, "architecte", sculpteur et entrepreneur de Joliette. S'inspirant du style néo-Queen Anne en vogue en Grande-Bretagne et du *Shingle Style*, son adaptation américaine, il leur dessinera d'imposantes demeures. Les intérieurs sont de type Art nouveau et influencés par le mouvement *Arts and Craft* qui privilégie le travail ornemental de l'artisan-ébéniste.

Encore aujourd'hui, l'architecture domestique d'Alphonse Durand est bien conservée à Joliette. Tout près, remarquez la maison Magnan, au 405, boulevard Manseau et la maison Tellier, au 386, boulevard Manseau. Ces constructions donnent une couleur particulière à Joliette puisque habituellement ce style architectural se retrouve dans les villes bordant les frontières américaines. Il est donc rare qu'une élite, majoritairement francophone, adopte une architecture d'influence anglaise et américaine proposée par un architecte local.

Fils d'un plâtrier de Joliette, ALPHONSE DURAND (vers 1858-1937) dessine des maisons inspirées de ses voyages aux États-Unis et en Europe. À New York, au début des années 1880, il épouse MARIE SCHWERER d'origine alsacienne. En qualité de sculpteure, elle participe aux décors intérieurs de plusieurs maisons construites par son mari.

Collection René Burgy

Au 406, rue de Lanaudière, se dresse la maison Renaud-Chevalier. Elle se caractérise principalement par sa fenêtre en saillie, ses vitraux,son volume rectangulaire, ses multiples pignons et lucarnes ainsi que sa galerie couverte.

Photo : Jean-Marie Savage

Au 325, rue Saint-Thomas, les attributs marquants de la maison Copping sont ses matériaux mixtes (pierre, brique et bardeau de cèdre), sa fenêtre de pignon originale, son balcon intégré et son porche.

Photo : Madeleine Bourassa

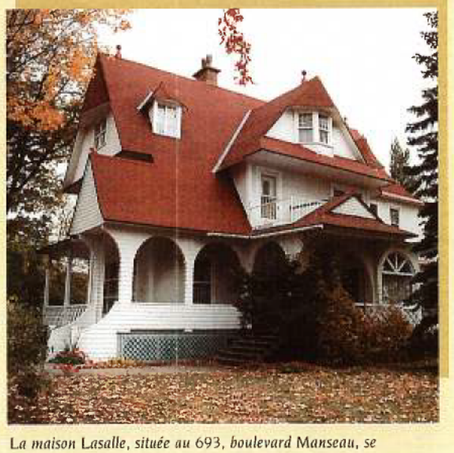

La maison Lasalle, située au 693, boulevard Manseau, se distingue par son recouvrement de bardeaux de cèdre de formes variées, ses trois niveaux distincts et son matériau unique : le bois. Sa longue galerie couverte en arcades, son asymétrie et ses cinq pignons viennent moduler la volumétrie de l'ensemble.

Photo : Jean-Marie Savage

Au 853, boulevard Manseau, la maison Chiré de Cournaud étonne par ses fenêtres en arc outrepassé (fer à cheval) et son unique pignon à colombage. Néanmoins, son plan rectangulaire se complexifie par ses angles tronqués et les deux teintes de briques des colonnes de son porche.

Photo : Jean-Marie Savage

La maison Schwerer-Durand, au 780, rue Notre-Dame, est un excellent exemple du travail de synthèse architecturale de Durand entre autres, dans l'asymétrie et l'usage de matériaux composites et l'adaptation des principes locaux d'architecture traditionnelle.

Photo : Jean-Marie Savage

L'éducation qui se transforme

En 1846, Barthélemy Joliette fonde un collège pour les garçons de 12 ans ou plus. Inspirés par les écoles américaines, les cours qui y sont donnés - tenue de livres, mécanique, arpentage, théorie agricole, anglais...- profitent aux activités industrielles et commerciales. De plus, l'institution offre un cours classique où prédominent les lettres, la formation religieuse, l'éloquence et l'enseignement du grec et du latin. Les prêtres séculiers y assument l'enseignement et le curé Antoine Manseau, la direction.

L'année suivante, les Clercs de Saint-Viateur, nouvellement arrivés de France, prennent en charge le collège. Celui-ci devient, au cours des années, un grand centre d'éducation qui attire des étudiants provenant majoritairement des comtés de Berthier, Montcalm et Joliette. Le cursus, jumelé à l'atmosphère pieuse et disciplinée du pensionnat, forme principalement des candidats aux professions libérales ainsi qu'à la vocation sacerdotale.

Dans l'abside en hémicycle, à l'intérieur de la chapelle, une statue du Sacré-Cœur préside au centre du maître-autel d'inspiration néo-gothique. Chaque détail des ogives, clochetons, fleurons, niches et bas-relief est sculpté à la main par des artisans et orné de feuilles d'or. La chapelle du Sacré-Cœur est démolie à la suite d'un incendie survenu en 1957.

Collection Jean Chevrette, photographe

Vue à vol d'oiseau, 1890, cette fresque du frère Flavien Norbert Chapdelaine, se retrouvait au parloir du collège Joliette

Collection Jean Chevrette, photographe

Le premier collège est un édifice de deux étages et demi en pierre ; son toit à croupes est percé de lucarnes à une pente, d'un clocheton central et de quatre cheminées en chicane.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

En 1904, Joliette obtient le siège épiscopal et le collège devient Séminaire de Joliette. L'institution est reconnue pour la qualité de ses activités musicales et artistiques, soit sa fanfare, son orchestre, ses ateliers d'art, ses pièces de théâtre et son journal, L'*Estudiant*. Le rayonnement du Séminaire passera aussi par l'édition de manuels scolaires rédigés par certains de ses professeurs. De plus, le département des sciences du Séminaire sera qualifié d'avant-gardiste par la modernité de ses laboratoires situés dans l'aile Bonin.

Entre 1963 et 1966, la Commission Parent, mise sur pied par le gouvernement libéral de Jean Lesage, prône l'enseignement pré-universitaire gratuit et laïc pour tous; c'est la naissance des collèges d'enseignement général et professionnel, qui sont mixtes et subventionnés. Par ailleurs, le cours secondaire continue sous la gouverne des Clercs jusqu'en 1986 et depuis, il est assuré par l'Académie Antoine-Manseau.

En 1913, un groupe d'étudiants s'initie aux sciences.

Collection Jean Chevrette, photographe

Le père Wilfrid Corbeil des Clercs de Saint-Viateur dirige un studio de dessin au Séminaire de 1931 à 1951.

Musée d'art de Joliette, fonds Wilfrid Corbeil

De l'église du village à la cathédrale du diocèse

À la fondation d'Industrie en 1823, les fidèles ne bénéficient pas de services religieux au village. Ils doivent donc se déplacer à l'église de Saint-Paul-de-Lavaltrie pour y célébrer le culte. Cependant, la mauvaise condition du chemin de 5 km entre les deux villages les empêche souvent de s'y rendre. Il faudra attendre 16 ans pour que Mgr Bourget, nouvel évêque de Montréal, permette les célébrations religieuses au village. Les premières messes se tiennent temporairement au deuxième étage du moulin à avoine. Puis, en 1842, Barthélemy Joliette finance la construction de la première église. Enfin, l'année suivante, un décret canonique crée la paroisse religieuse Saint-Charles-Borromée-du-village-d'Industrie. À la fin du 19e siècle, l'église devient trop exiguë pour la population en pleine croissance et trop modeste pour les aspirations des Joliettains au siège épiscopal du diocèse. En effet, la création d'un diocèse au nord de Montréal était une question d'actualité à l'époque. Joliette, centre régional judiciaire, administratif et religieux, entre dans la course. Sa concurrente principale est L'Assomption. En 1904, la décision de Rome tranche en faveur de Joliette. Toutefois, par considération pour L'Assomption, le premier évêque du diocèse sera un des leurs, Mgr Joseph-Alfred Archambault.

À son arrivée en 1843, le grand vicaire ANTOINE MANSEAU *(1787-1866) doit composer avec une communauté pauvre et dépourvue d'institutions. Il participe à la fondation du Collège Joliette (1846), à la venue des Clercs de Saint-Viateur (1847) et à celle des Soeurs de la Providence (1855).*

Archives des Clercs de Saint-Viateur

La façade en pierre de taille avec fronton triangulaire et oculus, les fenêtres plein cintre, le clocher central et la sobriété dans l'ornementation sont d'influence palladienne. Ce modèle est typique à l'architecture religieuse des paroisses rurales de la première partie du 19e siècle. Cette église est démolie en 1892, année d'inauguration de la nouvelle église, future cathédrale, dont la construction avait débuté en 1887.

B.N.Q. collection phototheque, no 5952, collection Jean Chevrette, photographe

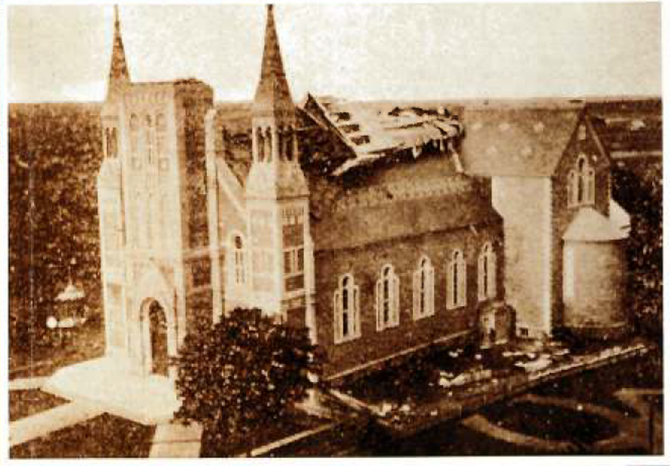

Le clocher original de 230 pieds représente une charge trop lourde pour ce terrain argileux et le portail s'enfonce de près d'un pied. En 1894, on démolit la façade qui est reconstruite sur des bases plus solides. Néanmoins, 7 ans plus tard, un cyclone abat le clocher. On réédifie donc un clocher de 215 pieds qui subsiste toujours aujourd'hui.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

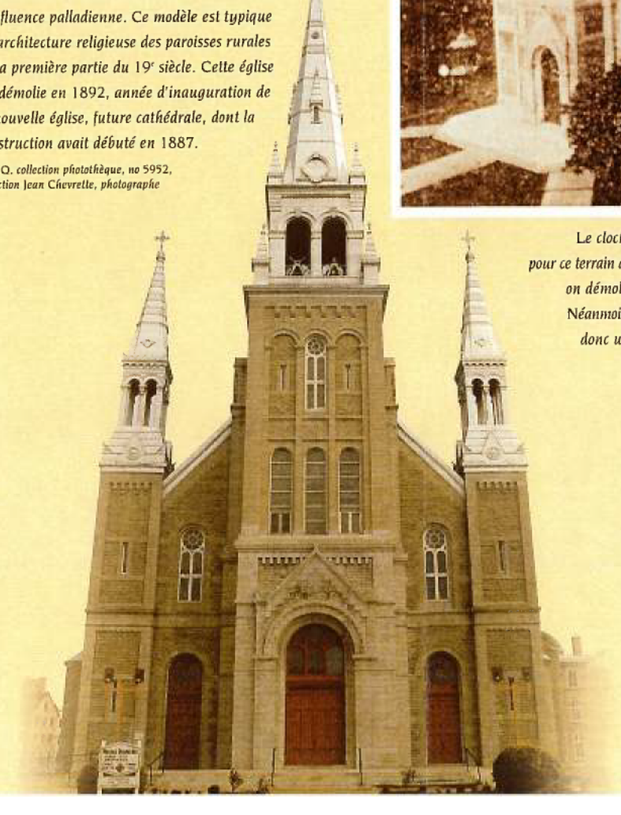

À la création du diocèse en 1904, Alphonse Durand agrandit le presbytère dans un style Second Empire. Lors du cinquantième anniversaire du diocèse, le père Wilfrid Corbeil des Clercs de Saint-Viateur modifie la façade en simplifiant l'ornementation, donnant ainsi à l'évêché un aspect plus contemporain.

Société d'histoire de Joliette-De Lanaudière

La cathédrale est une conception des architectes Maurice Perreault et Alain Mesnard qui ont, entre autres, réalisé les églises de Saint-Antoine-de-Longueuil, de Saint-Lin, de Sainte-Thérèse et d'Oka. Son extérieur néo-roman est majestueux et sévère, par ses murs épais, ses colonnes massives, son portail en plein cintre avec peu d'ouvertures et sa forme en croix latine. Par contraste, son intérieur néo-byzantin est léger et gracieux, par ses arcades et son ornementation détaillée.

De grands maîtres québécois ont participé à la décoration de la cathédrale. En effet, notons les mystères du rosaire et les scènes évangéliques d'Ozias Leduc qui signe alors sa première commande religieuse. Aussi, les stations du chemin de croix sont de Georges Delfosse. Finalement, au-dessus du maître-autel, on retrouve une copie exécutée par Antoine Plamondon du tableau du peintre français Pierre Mignard : *Saint-Charles-Borromée distribuant la communion aux pestiférés de Milan*. Offert par Marie-Charlotte de Lanaudière à la première église de Joliette, cette œuvre en représente l'unique souvenir.

La première communauté religieuse à Joliette

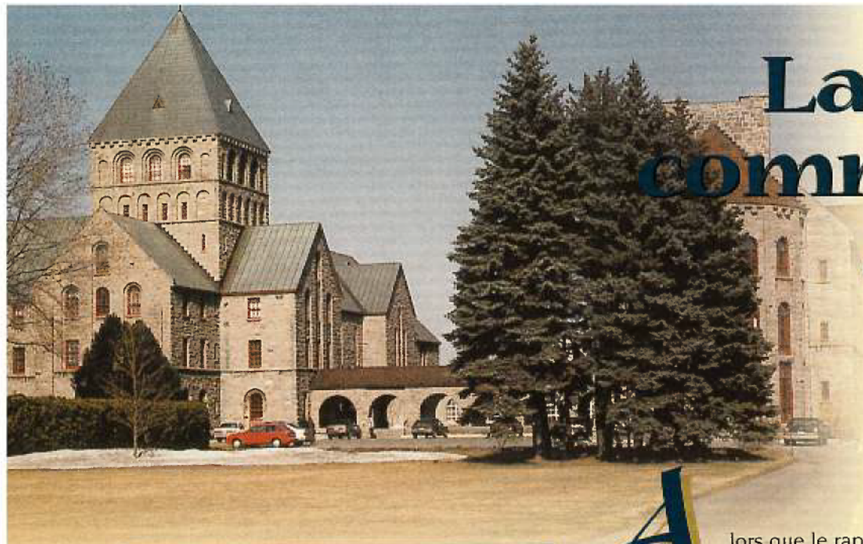

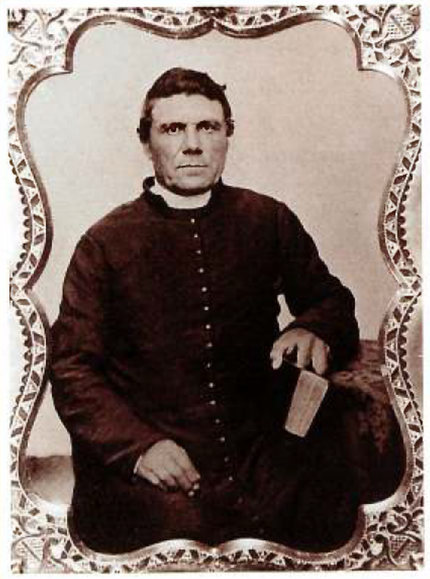

Arrivé au Canada en 1847, le frère ÉTIENNE CHAMPAGNEUR (1808-1882) *devient le premier supérieur viatorien canadien. Retourné en France en 1874, il y décède huit ans plus tard. Ses restes furent néanmoins rapatriés au cimetière de la communauté de Joliette en 1906.*

Archives des Clercs de Saint-Viateur

Alors que le rapport Durham (1839) soutient que les Canadiens-français, sans instruction, seraient facilement assimilables, les autorités religieuses du Québec luttent activement pour obtenir des écoles catholiques et françaises. Mgr Bourget, évêque de Montréal, se rend donc régulièrement en France pour convaincre des communautés religieuses d'étendre leur rayonnement outre-mer. Ainsi, les Clercs de Saint-Viateur, communauté fondée en 1831 par le père Louis Querbes, envoient trois de leurs représentants à Industrie.

Dès leur arrivée en 1847, les Clercs deviennent responsables du Collège Joliette ainsi que de l'école Saint-Charles, école primaire du village réservée aux jeunes garçons. La même année, ils créent un noviciat en vue d'assurer leur relève locale. Graduellement, cette communauté religieuse étendra ses activités à travers le Québec et accompagnera les immigrants francophones dans l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre.

Depuis 1860, le noviciat des Clercs se situe à l'écart de la route. De style néo-classique, sa façade principale se distingue par son ornementation et ses proportions dites palladiennes. Cet édifice en bois est détruit par le feu en 1939.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

Les nouveaux clercs de 1907 avec le maître des novices.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

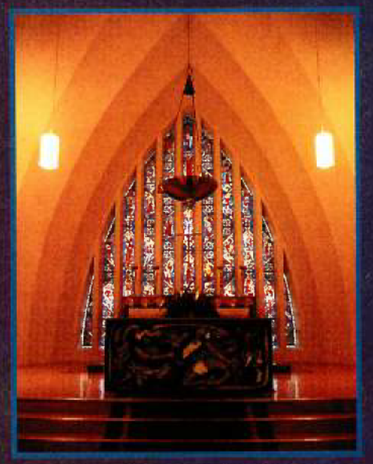

Les vitraux, colorés dans la masse à la technique médiévale, permettent une grande luminosité. Oeuvres de Marius Plamondon, ils suggèrent un thème cher aux Clercs, la dévotion aux Saints-Anges.

Archives des Clercs de Saint-Viateur

Construit de 1939 à 1941, le présent édifice illustre bien l'influence qu'avaient à l'époque les Clercs de Saint-Viateur. Le père Wilfrid Corbeil conçoit cet imposant bâtiment, de style néo-roman, qui s'inspire des abbayes normandes de France. La chapelle contemporaine est une adaptation de l'église allemande de Frielingsdorf. La décoration de cette chapelle s'inscrit dans le mouvement du renouveau de l'art religieux québécois, animé, entre autres, par le groupe *Le Retable*, fondé par le père Wilfrid Corbeil.

Avec la Révolution tranquille, les effectifs des Clercs commencent à baisser. De moins en moins de jeunes hommes envisagent la vie religieuse et aujourd'hui, on compte sur le dévouement des laïcs pour perpétuer les traditions culturelles instaurées par les Clercs, et ce, à travers le Festival international de musique de Lanaudière, l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette et le Musée d'art de Joliette.

La maison provinciale des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie

En 1903, huit religieuses de la communauté des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie, quatre Françaises et quatre Acadiennes, arrivent en sol joliettain. Le supérieur du Collège Joliette, le père Cyrille Beaudry, leur demande d'assurer les services domestiques de sa maison d'enseignement. Ces activités auxiliaires représentent les premiers pas de cette communauté au Québec.

En 1905, sous l'égide de Mgr Archambault, une maison provinciale et un noviciat voient le jour, rue Saint-Louis. Il s'agit du premier noviciat de la communauté au Canada. Les jeunes postulantes n'ont donc plus à se rendre au noviciat de la maison mère, à Paramé en Bretagne, pour faire partie de la congrégation. En plus d'assurer la pérennité de cette communauté, la maison provinciale permet aux religieuses de rayonner dans leurs propres champs d'activités que sont l'enseignement primaire et la garde de leurs religieuses vieillissantes. Les Soeurs des Saints-Coeurs s'enracinent rapidement à Joliette et l'expansion de la communauté se traduit, entre autres, par la construction d'un important bâtiment de pierre en 1908, toujours présent aujourd'hui.

Au centre, mère Marie-de-la-Visitation, supérieure générale de la communauté, visite la maison provinciale de Joliette en 1919. À sa droite, on reconnaît mère Marie-du-Crucifix, supérieure provinciale, et à sa gauche, mère Saint-Magloire, assistante provinciale.

Archives des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie

En 1911, les religieuses font l'acquisition de la biscuiterie The Merchants Biscuits Compagny, située à l'angle des rues Saint-Louis et Sainte-Anne. Elles y ouvrent une école pour les filles, connue sous le nom d'école Sainte-Anne.

Archives des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie

En 1905, les Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie inaugurent leur première école dans l'ancienne maison du commerçant Charles Leprohon. Elle est alors réservée aux fillettes de moins de 7 ans.

Archives des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie

Les petites filles participent à la procession de la Fête-Dieu. Les religieuses érigent un reposoir dans la cour de l'école Sainte-Anne. Certaines fillettes entourent le reposoir et d'autres, vêtues de blanc, lancent des pétales de rose au passage du Saint-Sacrement.

Archives des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie

Les Soeurs des Saints-Coeurs s'intègrent bien à Joliette puisqu'elles complètent l'oeuvre des communautés religieuses déjà présentes. En ce sens, elles s'occupent des écoles rurales, soit une vingtaine de "petites écoles" dispersées à travers le diocèse. Également, elles participent aux activités de la paroisse, dont la procession de la Fête-Dieu. Pour l'occasion, les religieuses érigent un imposant reposoir, tantôt au Palais de justice de Joliette, tantôt à leur maison provinciale.

Aujourd'hui, les Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie demeurent actives en s'occupant du Foyer Notre-Dame pour personnes âgées, de la pastorale dans les paroisses du diocèse et, jusqu'en 1998, des services auxiliaires à l'évêché.

Aussi, vous découvrirez le grand engagement des diverses communautés religieuses qui ont établi les bases du système d'éducation, des services sociaux et de santé et des activités culturelles, muséales et artistiques pour Joliette, élevée au rang de diocèse en 1904.

Le Joliette commercial, centre économique névralgique de la région, vous sera dévoilé par l'entremise de la Place du marché et du Bureau de poste. De plus, vous serez conviés à l'Institut d'artisans et association de bibliothèque pour une envolée oratoire, la lecture d'un livre rare ou une partie de billard. Par ailleurs, vous reconnaîtrez certains Joliettains qui se sont illustrés en politique active tant sur la scène provinciale que dans l'arène fédérale. Finalement, vous serez charmés par la spécificité architecturale des imposantes maisons bourgeoises de Joliette qui appartiennent au style néo-Queen Anne.

Photographies :

Archives des Clercs de Saint-Viateur

Archives du Centre Hospitalier Régional De Lanaudière

Archives des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame

Archives des Soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie

Musée d'art de Joliette (Rofo)

Tourisme Lanaudière (Luc Landry)

Ville de Joliette (Luc Béland)

Jean Chevrette, photographe

Jean-Marie Savage

Marie-Lise Julien

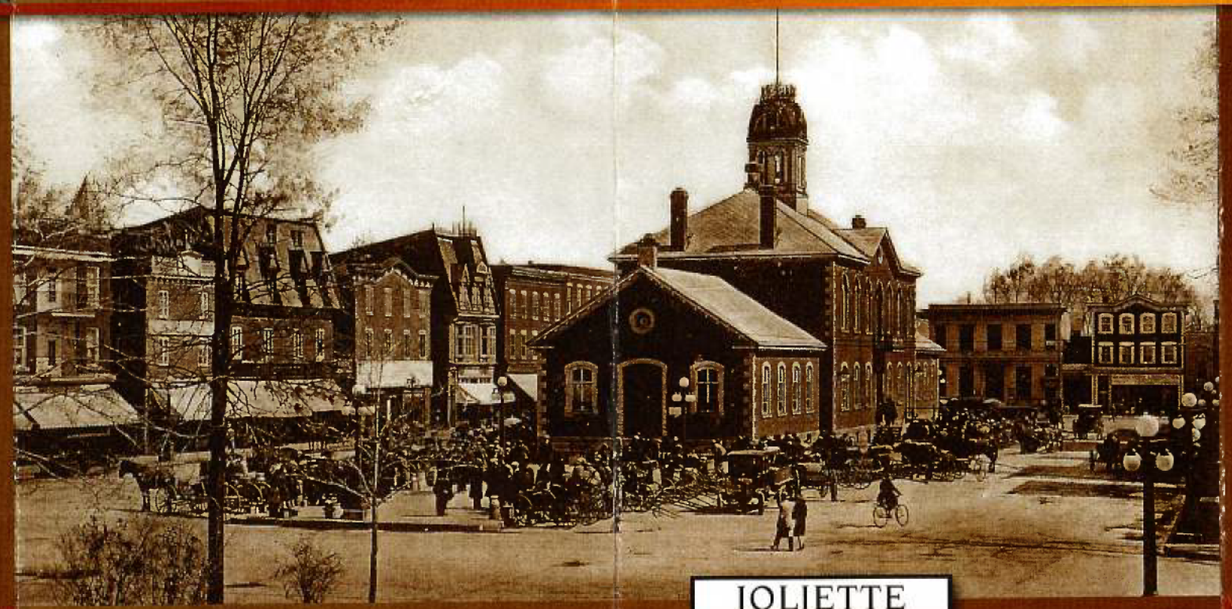

Recherche et rédaction :
Marie-Lise Julien et
Chantal Lanoix

Réalisation :
Manon Bédard pour
L'Épigraphe productions
graphiques

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Conseil régional de développement
LANAUDIÈRE

Autres commanditaires :

Guy Chevrette, député
provincial de Joliette

Société de développement
du centre-ville de Joliette

JOLIETTE

Édition 1999

CIRCUIT HISTORIQUE

Place au Patrimoine

JOLIETTE
son histoire en treize temps

Le circuit historique du centre-ville de Joliette se compose de treize panneaux d'interprétation qui vous permettront de découvrir les acteurs et les événements qui ont marqué et façonné le visage et la mémoire de Joliette, cette ville, pôle régional de Lanaudière, qui s'est constituée au début du 19e siècle.

Par ce voyage dans le temps, vous apprécierez les origines industrielles de Joliette qui remontent à l'année 1823 alors que Barthélemy Joliette, découvrant le pouvoir hydraulique de la rivière L'Assomption, fonde le village d'Industrie. Par son incorporation en 1863, ce dernier sera dorénavant appelé ville de Joliette.

Barthélemy Joliette
(1789-1850)

Circuit historique

1 Barthélemy Joliette : seigneur-entrepreneur

Parc Renaud: coin rue De Lanaudière et rue Wilfrid-Corbeil

Le pouvoir hydraulique de la rivière L'Assomption convainc Barthélemy Joliette d'y établir, sur le bord de ses rives, le village d'Industrie en 1823.

GEORGES BABY (1832-1906)

2 Du marché public au musée d'art

Musée d'art de Joliette: 145, rue Wilfrid-Corbeil

Le père Wilfrid Corbeil c.s.v., éducateur, architecte et artiste, ressuscite l'art religieux et encourage les artistes de son époque, tel Paul-Émile Borduas.

3 L'éducation des filles

Les Mélèzes: 393, rue De Lanaudière

Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame ouvrent une école paroissiale pour les filles dès 1875 alors qu'elles acquièrent l'ancien manoir seigneurial.

5 L'Hôpital, lieu de guérison

Centre d'accueil Saint-Eusèbe: 585, boulevard Manseau

Les Sœurs de la Providence, en s'occupant des orphelins, des vieillards et des malades, assurent, pour la région, les services sociaux et les soins de santé toujours à la fine pointe des progrès de la médecine.

6 JOLIETTE, berceau de personnages politiques

Hôtel de ville de Joliette: 614, boulevard Manseau

L'engagement politique de Joliettains de marque, tels Georges Baby, Mathias Tellier, Antonio Barrette, Georges-Émile Lapalme, est souligné.

7 Le cœur de Joliette Place Bourget

La mémoire du marché Bonsecours où se regroupaient, autour de leur kiosque, les agriculteurs de la région et celle de l'ancien hôtel de ville avec sa station des pompes et son service de police, revivent.

4 Le Bureau de poste

409, rue Notre-Dame

Les activités commerciale, hôtelière, bancaire et artisanale de Joliette sont mises en valeur au côté du Bureau de poste qui, à la fin du 19e siècle, accentue la présence du gouvernement fédéral en dehors des grands centres.

8 La rencontre des grands esprits

L'Institut: 400, boulevard Manseau

Les discussions et les débats oratoires de nos intellectuels du 19e siècle résonnent dans la bibliothèque et les salles de billard de l'Institut.

9 L'architecture d'Alphonse Durand

Centre dentaire Delorme et Lefebvre: 405, boulevard Manseau

L'architecte Alphonse Durand nous présente les imposantes demeures de style néo-Queen Anne qu'il a créées pour la bourgeoisie joliettaine au début du siècle.

10 L'éducation qui se transforme

CÉGEP régional De Lanaudière: 20, rue Saint-Charles-Borromée Sud

La fanfare, l'orchestre, le journal et le département de sciences contribuent à la reconnaissance de cette institution d'enseignement fondée en 1846 et devenue Séminaire en 1904.

11 De l'église du village à la cathédrale du diocèse

Cathédrale de Joliette: 2, rue Saint-Charles-Borromée Nord

Un diocèse est créé au nord de Montréal, à Joliette, en 1904. Sa cathédrale renferme la première commande religieuse du peintre Ozias Leduc.

12 Première communauté religieuse à Joliette

Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur: 132, rue Saint-Charles-Borromée Nord

Les Clercs de Saint-Viateur, arrivés en 1847, prennent en charge l'éducation des garçons et alimentent la vie culturelle joliettaine, entre autres, avec le Festival international de Lanaudière, l'Orchestre symphonique des jeunes de Joliette et le Musée d'art de Joliette.

13 Maison provinciale des Sœurs des Saints-Cœurs de Jésus et de Marie

390, rue Saint-Louis

Ces religieuses enseignent dans les écoles rurales de la région, participent aux activités de la paroisse et s'occupent des services auxiliaires à l'évêché et au collège.

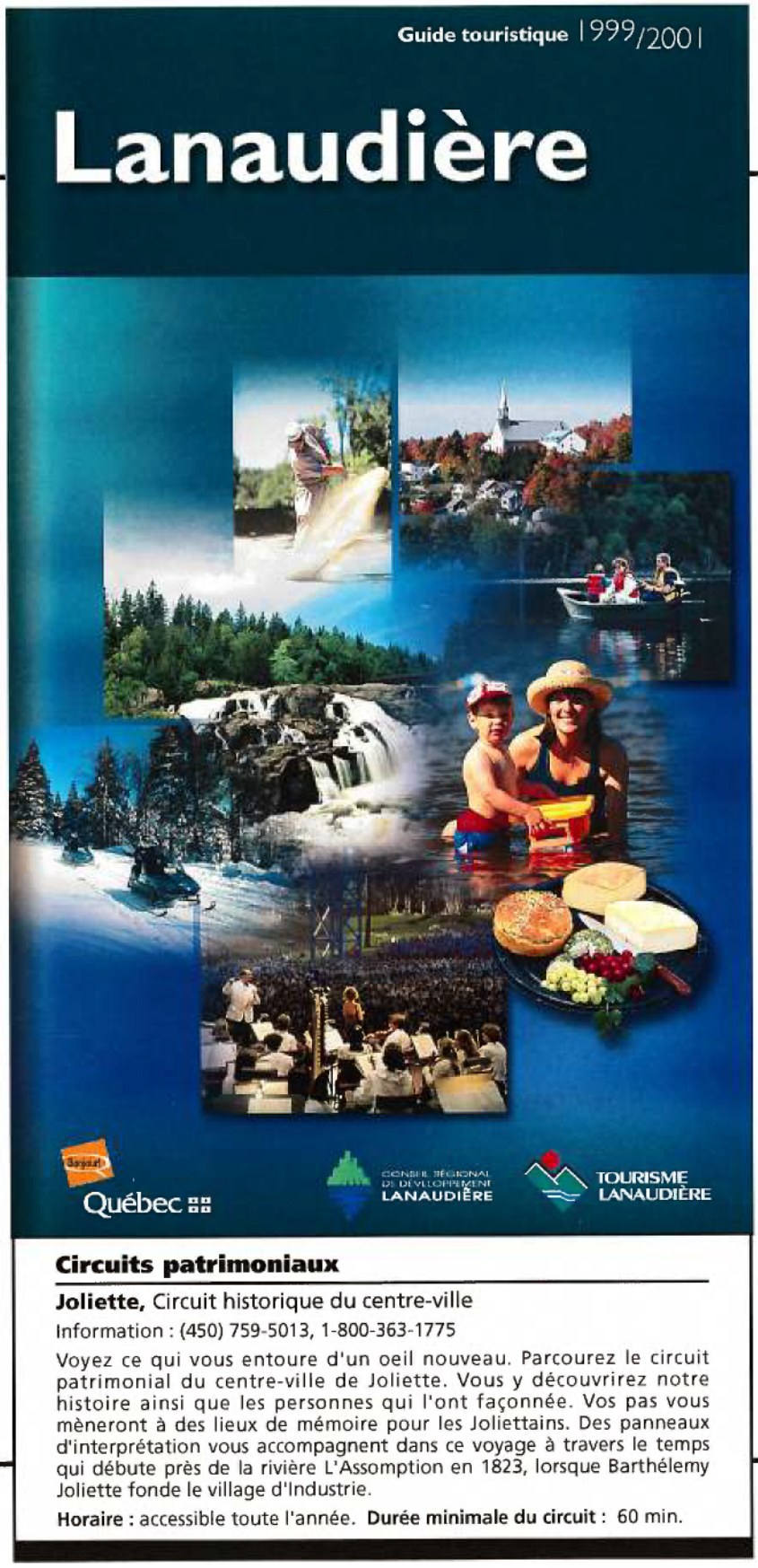

Circuits patrimoniaux

Joliette, Circuit historique du centre-ville

Information : (450) 759-5013, 1-800-363-1775

Voyez ce qui vous entoure d'un oeil nouveau. Parcourez le circuit patrimonial du centre-ville de Joliette. Vous y découvrirez notre histoire ainsi que les personnes qui l'ont façonnée. Vos pas vous mèneront à des lieux de mémoire pour les Joliettains. Des panneaux d'interprétation vous accompagnent dans ce voyage à travers le temps qui débute près de la rivière L'Assomption en 1823, lorsque Barthélemy Joliette fonde le village d'Industrie.

Horaire : accessible toute l'année. **Durée minimale du circuit :** 60 min.

ANNEXE 19

Le déroulement du projet de Joliette

Le déroulement du projet de Joliette		
Chronologie	**L'origine du projet**	**La réalisation**
Hiver 1997	➢ Rencontres individuelles avec les intervenants concernés par le patrimoine	
Été 1997	➢ Réunion des partenaires potentiels	
Automne 1997	➢ Appui de la SDCVJ et demande de subvention au CRDL ➢ Appui de la Ville et demande de subvention au ministère de la Culture et des Communications	
Hiver 1998	➢ Le conseil d'administration du CRDL reporte le projet (février) ➢ Recherche de commandites (février - mars) ➢ La subvention du CRDL est accordée (mars) ➢ Réunion des partenaires du milieu et le Ministère (23 avril)	
Été 1998	➢ La subvention du Ministère est accordée (juillet)	➢ Recherche historique
Automne 1998		➢ Rédaction de textes ➢ Appels d'offres
Hiver 1999		➢ Fabrication
Été 1999		➢ Installation et lancement du circuit

A N N E X E 2 0

La revue de presse couvrant l'étape de concertation

Chantal Lanoix, Marie-Hélène Robitaille et Marie-Lise Julien, trois Lanaudoises qui n'ont pas froid aux yeux. Grâce à Savi-Plus, on pourra suivre en direct leurs «aventures» sur les ondes de CJLM le 5 mai à 11 h 15; le 12 mai, en direct de Mons, à 11 h 42; le 20 mai en direct de Namur, à 11 h 42 et le 29 mai, entre 11 h et 11 h 30.

Voyage d'étude en Belgique

Trois copines veulent faire la promotion du patrimoine joliettain

Marie-Lise Julien, étudiante en histoire, Chantal Lanoix, étudiante en urbanisme et Marie-Hélène Robitaille, étudiante en enseignement primaire, ont attrapé le virus de la mise en valeur du patrimoine joliettain. Fortes de plusieurs appuis, elles se rendront en Belgique du 7 au 29 mai, pour voir les moyens utilisés là bas.

(A,L.) - À l'instar d'autres Européens, les Belges ont développé certaines façons originales de mettre leurs richesses historiques en valeur, une approche très peu développée ici et qui pourtant pourrait se traduire en intéressantes retombées économiques touristiques. Elles font référence, par exemple, à l'oeuvre de l'architecte joliettain Alphonse Durand qui avait signé les plans d'une des ailes de la maison des Clercs Saint-Viateur et de l'ancien hôtel de ville de Joliette (sur la Place Bourget). Il a aussi conçu une vingtaine de maisons, dont plusieurs sont aujourd'hui parmi les plus imposantes du boulevard Manseau. Ici, on ignore qui a été l'architecte et un large pan de notre histoire est tombé dans l'oubli. En Belgique, l'architecte Victor Horta a vécu à la même époque qu'Alphonse Durand. Lui aussi a laissé plusieurs édifices maintenant intégrés au patrimoine belge. Victor Horta a même son musée, fréquenté à chaque année par des milliers de touristes.

Étudiantes à l'université, Marie-Lise, Chantal et Marie-Hélène ont intéressé à leur projet, entre autres, le Conseil régional de la culture de Lanaudière, le ministère de la Culture, la Ville de Joliette, le Comité de revitalisation du centre-ville, la Sidac et l'Office du tourisme. Ces instances ne se sont pas engagées, sauf qu'elles veulent connaître le résultat de leurs visites à Bruxelles, Liège, Mons, Namur et Dinant.

Par contre, dans le cadre de leurs rencontres préparatoires à leur voyage, Marie-Lise, Chantal et Marie-Hélène ont développé un volet scolaire avec les jeunes de troisième année de l'école Les Mélèzes. Chacun a été appelé à écrire une lettre décrivant Joliette. L'échange aura lieu avec une école de Mons. Ce qui démontre bien que le patrimoine fait partie de l'éducation que l'on reçoit à l'école. En Europe, cette dimension a été intégrée depuis longtemps, ce que les ambassadrices joliettaines entendent bien explorer pour en ramener d'autres idées applicables ici.

La mise en valeur du patrimoine, une idée pour revitaliser le centre-ville de Joliette

Ébahies de leur voyage d'étude en terre belge, trois copines joliettaines en sont revenues la tête pleine d'idées et les bras chargés de documentation sur les moyens utilisés là-bas pour donner une valeur touristique au patrimoine. Chantal Lanoix, Marie-Hélène Robitaille et Marie-Lise Julien ont d'ailleurs déjà rencontré, jeudi dernier, des gens de la Sidac du centre-ville, de l'Office du tourisme, du Conseil régional de la culture et du ministère de la Culture.

André Lafrenière

L'EXPRESSION

La richesse patrimoniale de villes comme Mons et Namur n'est évidemment pas comparable à celle de Joliette. Qu'il suffise de savoir, par exemple, qu'il existe sur la Meuse, à Namur, un pont construit il y a 1000 ans! D'autres aspects du patrimoine peuvent être mis en valeur: la flore et la faune, l'industrie, l'art culinaire, etc. En Belgique, la notion de patrimoine est beaucoup plus large qu'ici.

L'important, dit Marie-Lise Julien, c'est de ramener les gens vivre au centre-ville. La Ville de Mons, jusqu'à tout récemment, achetait de vieux édifices, les rénovait et les revendait. Il faut voir les résultats à long terme, surtout au plan touristique. Et toute cette opération a créé des emplois.

Là-bas, toute la région s'est sentie impliquée. Chantal, Marie-Hélène et Marie-Lise ont pu faire un tour guidé des villages qui, chacun, montraient avec fierté leur particularité: ici a vécu un grand écrivain, là on trouve un musée, ailleurs, les habitants ont monté un spectacle. «Ce qu'on constate, c'est que passion et volonté sont indispensables pour en arriver à ça», dit Marie-Hélène.

L'autre volet de leur voyage, fait sous l'égide de l'Agence Québec/Wallonie/Bruxelles, - qu'elles recommandent fortement à tout jeune de moins de 35 ans intéressé à proposer le thème d'un voyage en Belgique - concernait les écoliers. Avant leur départ de Joliette, elles avaient rencontré des élèves de l'école Les Mélèzes en leur proposant de correspondre avec de jeunes Belges. Les élèves de troisième année de l'école Rossignol, à Mons, ont à leur tour emboîté le pas, de sorte qu'un contact est maintenant établi entre les deux classes. Comme quoi il semble que ce ne soit pas demain la veille où l'on n'entende plus parler de voyages en Belgique ou de la visite belge.

À propos, Chantal, Marie-Hélène et Marie-Lise remercient ceux qui leur ont apporté une aide financière pour ce voyage de découverte, dont le Syndicat de l'enseignement de Lanaudière et les députés Guy Chevrette et Gilles Baril.

Marie-Lise et Chantal sur le pont de Namur, âgé de 1000 ans.

L'Histoire à la portée de tous

L'architecture mise en valeur au centre-ville

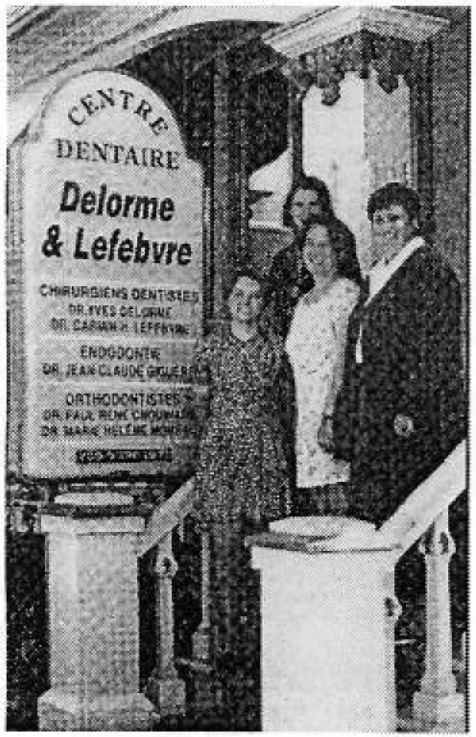

La maison abritant les locaux du Centre dentaire Delorme et Lefebvre, de l'architecte Alphonse Durand, sera l'objet d'une étude historique de la part de Marie-Hélène Julien, Marie-Lise Julien et Chantal Lanoix. La présidente Diane Nicoletti appuie cette démarche.

(J.J.) - Elles ont du cran, elles veulent travailler et elles n'hésitent pas à prendre les moyens nécessaires pour y arriver. Après un voyage en Belgique, Marie-Hélène Robitaille, Chantal Lanoix et Marie-Lise Julien souhaitent maintenant mettre en valeur l'architecture des bâtisses du centre-ville.

«Place du Patrimoine» est le nouveau projet des trois copines qui veulent faire connaître l'Histoire de l'architecture de certains bâtiments au centre-ville de Joliette.

«Nous voulons mettre en valeur, protéger et faire connaître l'histoire des bâtisses marquantes du centre-ville», raconte Marie-Hélène Robitaille. Les réalisations d'Alphonse Durand auront droit à une attention particulière du trio.

Des plaques sur lutrins racontant l'historique de la maison seraient érigées devant chaque demeure répertoriée.

«Nous souhaitons amener l'Histoire dans la rue», souligne Chantal Lanoix.

Le groupe reçoit l'appui de la Société de développement du centre-ville. Pour la présidente, Diane Nicoletti, supporter un tel projet est un atout supplémentaire pour le centre-ville. «C'est toujours intéressant de connaître notre histoire. C'est aussi un atout pour les touristes qui viennent chez nous, c'est un attrait supplémentaire.» D'autres organismes appuient également la démarche des jeunes femmes.

La Ville de Joliette n'est pas indifférente non plus à cette démarche et pourrait éventuellement apporter son appui de façon très concrète. Avant de se lancer dans ce projet, les jeunes femme devront faire un inventaire complet du «patrimoine» du centre-ville.

Ce projet pourrait éventuellement se greffer au circuit touristique à travers la ville et le centre-ville. L'échéancier du projet de mise en valeur de l'architecture au centre-ville pourrait se réaliser dès l'an prochain.

Joliette doit avoir une politique cohérente

« Que sont devenues les portes de la ville ? » demande l'architecte Louis Morrissette

Porte-parole de l'association des Gens d'affaires charlois, l'architecte Louis Morrissette s'est dit en parfait accord, en entrevue au journal L'Expression, avec la position du directeur général de la Société de développement du centre-ville de Joliette, Gilles Marcoux. Dans le cadre du débat entourant le projet de dézonage à la MRC de Joliette, M. Marcoux avait incité récemment la Ville de Joliette à se doter d'une politique cohérente en matière de développement commercial. Il veut toutefois profiter de l'occasion pour aller plus loin.

(A.L.) - « Joliette n'a jamais eu une telle politique », dit Louis Morrissette, d'où un développement anarchique de la ville, selon lui. « Que sont devenues les portes de la ville ?», demande-t-il. Jusqu'au milieu des années 60, avant la construction de la route 31 en prévision de l'exposition universelle de 1967, les portes de la ville servaient à prévenir les automobilistes qu'en les franchissant ils pénétraient sur un territoire spécial, celui de Joliette. L'entrée principale de Joliette était alors le boulevard de l'Industrie, très large. Les commerces étaient sur la droite, les industries sur la gauche. On arrivait ensuite aux résidences somptueuses de Joliette, sur le boulevard Manseau. L'axe commercial principal était plus loin, sur l'Esplanade, puis la ville se fermait sur l'axe institutionnel de la rue Saint-Charles-Borromée, le long de la rivière.

Quatre grands mouvements ont marqué le développement de la ville, dit-il. D'abord, les moulins construits en bordure de la rivière, pour le commerce du bois, puis l'axe institutionnel et le centre-ville avec le Palais de justice. Lors du centenaire de la ville, en 1964, on a charcuté le centre-ville en créant ce qu'il appelle un «American Dream» qui a désorganisé la vie. La dernière phase: maintenant l'entrée de l'autoroute est à l'arrière d'un vieux parc industriel. La route traverse l'axe institutionnel en enlevant tout son charisme au plus beau secteur de Joliette, dit-il.

La démolition de la Place du Marché et de l'hôtel de ville a été fatale pour l'âme de Joliette. Du coup, la vie s'en est trouvée désorganisée, «Je ne blâme personne, à l'époque un concours de circonstances explique le tout», dit-il. «Depuis la construction du champignon, Joliette n'a jamais eu de plan d'ensemble pour son développement et on a laissé se construire n'importe quoi à peu près n'importe où sans aucun respect envers le principe universel de la préservation du patrimoine bâti et de la cohérence architecturale.»

Peu tendre envers certains de ses collègues architectes, M. Morrissette se demande comment on a pu laisser s'ériger «ces espèces de murs rideaux en acier», comment certaines rénovations de facades commerciales sont tellement hors du contexte historique du centre-ville. «Certains bâtiments ont échappé au drame. La rénovation de l'édifice de Barrette Chaussures, par l'architecte Michel Arcand, est un bel exemple d'intégration architecturale réussie, l'édifice Lépine aussi.»

Louis Morrissette ne comprend pas non plus pourquoi le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Joliette ne compte, selon lui, personne qui ait suffisamment de qualifications pour assumer ce nécessaire leadership. Résultat, dit-il: Joliette et son centre-ville sont froids et impersonnels, l'impression générale qui s'en dégage n'attire pas les gens car le centre-ville a perdu son cachet propre.

Pourtant, il serait encore possible d'agir; Joliette renferme encore d'autres joyaux. À ce sujet il dit appuyer avec intérêt le travail de valorisation du patrimoine bâti qu'ont entrepris Marie-Lise Julien, Chantal Lanoix et Marie-Hélène Robitaille, ces trois jeunes filles qui se sont rendues en Belgique étudier les techniques utilisées là-bas.

«Place au patrimoine» au centre-ville pour mettre nos racines en valeur

Place au patrimoine. C'est sous ce vocable que sera connu le projet de mise en valeur du patrimoine joliettain. Les retombées touristiques qui en sont attendues devraient donner une nouvelle dynamique, notamment au centre-ville de Joliette.

André Lafrenière

L'idée de Place au patrimoine a germé dans la tête de trois jeunes femmes qui s'étaient rendues en Belgique, il y a environ un an. Marie-Lise Julien, Chantal Lanoix et Marie-Hélène Robitaille avaient puisé en Belgique des idées de développement et de mise en valeur du patrimoine. De retour chez-nous, elles ont imaginé entraîner le centre-ville sous une impulsion semblable. Après avoir exposé leur idée à des personnes susceptibles de soutenir leur effort, elles ont pu monter un projet structuré.

Depuis, Marie-Lise Julien a son bureau à l'édifice de la MRC de Joliette d'où elle continue à peaufiner le travail. Le projet comme tel est de 32 semaines que Marie-Lise partagera avec Chantal Lanoix. Plusieurs intervenants importants ont donné leur appui au projet et ont accepté de s'y engager financièrement. Parmi ceux-ci on note le ministère de la Culture du Québec, la Ville de Joliette, le ministre Guy Chevrette, la Société de développement du centre-ville, la Société nationale des Québécois et jusqu'au Conseil régional de développement de Lanaudière. «Le milieu lanaudois nous a très bien soutenues», a dit Marie-Lise Julien en entrevue avec le journal L'Expression. Plusieurs individus appuient également l'initiative, qu'ils soient du milieu institutionnel, professionnel ou même industriel, comme Sylvain Fréchette, directeur de l'usine LFP Canada.

Place au Patrimoine vise la mise en valeur des institutions et des maisons qui reflètent le caractère historique de Joliette. Les critères de sélection restent à être précisés, mais on sait déjà que l'architecture sera au centre du projet. Il y a un style architectural propre à Joliette, notamment celui d'Alphonse Durand, un architecte du début du siècle qui a bâti quelques unes des plus beaux édifices de Joliette.

«Nous voulons intégrer toute cette richesse pour mieux partir à la découverte de l'imaginaire collectif joliettain», ajoute Marie-Lise Julien. Des panneaux d'interprétation, disposés à des endroits judicieux, tout au long d'un circuit patrimonial, devraient permettre à la population d'aujourd'hui de mieux comprendre ce qu'était Joliette à cette fabuleuse époque, de redécouvrir certains «fantômes» de la Place du Marché ou des Moulins (Gohier) et les grandes familles joliettaines qui ont construit le boulevard Manseau.»

Place au Patrimoine devrait connaître son plein envol à l'été 1999 pour que le tournant du siècle permette de grandir sur les bases de l'histoire. ■

Quelques intervenants dans le projet Place au patrimoine: Bernard Clavel, architecte; André Hénault, préfet de la MRC de Joliette; Claire Poliquin, vice-présidente de la SNQL; Sylvain Labine, président de la Société de développement du centre-ville; Alain Larue, président du CRDL; Danielle Laferrière, mairesse de la Ville de Joliette; Marie-Hélène Robitaille, une des initiatrices du projet; Marie-Lise Julien, une autre initiatrice du projet; Paulette Bélisle, du bureau du ministre Guy Chevrette.

ANNEXE 21

La revue de presse couvrant l'étape de réalisation et de lancement

Treize sites patrimoniaux retenus pour la mise en valeur du centre-ville

Sur une trentaine de sites architecturaux potentiels, on en a retenu 13 pour bâtir le premier circuit patrimonial et historique de la ville de Joliette. Dirigé depuis le printemps par Marie-Lise Julien, le projet « Place au patrimoine » est maintenant sous la responsabilité de Chantal Lanoix qui élaborera les textes à paraître sur les panneaux d'interprétation qui seront érigés à chacun de ces endroits.

(A.L.) - Le travail qui s'annonce durera jusqu'au début de l'année prochaine. C'est que Chantal Lanoix devra bien s'imprégner de l'importante masse documentaire recueillie par Marie-Lise Julien. On se souviendra que ces deux jeunes femmes - ainsi que Marie-Hélène Robitaille - ont étudié en Belgique, l'été dernier, l'art de la mise en valeur des édifices patrimoniaux. De retour à Joliette, elles ont si bien « vendu » leur idée qu'elles ont rallié tout ce qui bouge en ville et à la MRC de Joliette ainsi qu'au CRDL et au gouvernement du Québec. Le résultat: un vaste projet - à saveur culturelle et touristique - a vu le jour qui devrait mener au premier circuit patrimonial de Joliette.

Les 13 sites retenus sont à peu de choses près tous au centre-ville. D'autres, tout aussi intéressants mais situés plus loin, pourraient faire l'objet d'un deuxième circuit plus tard. Les sites retenus pour l'été prochain sont le Musée d'art de Joliette, l'école Les Mélèzes, l'ancien bureau de poste sur la rue Notre-Dame, l'hôtel de ville, le Centre d'accueil Saint-Eusèbe, la Place du Marché, l'Institut, le boulevard Manseau, le cégep, l'évêché et la cathédrale, la résidence Saint-Viateur et le Centre Champagneur ainsi que la Maison provinciale des soeurs des Saints-Coeurs de Jésus et de Marie.

Chacun de ces édifices recèle une partie du patrimoine bâti de Joliette et leur histoire mérite d'être racontée, tant aux Lanaudois qu'aux visiteurs de l'extérieur. La vie des personnages derrière ces monuments architecturaux sera aussi racontée dans une brochure à être éditée le printemps prochain.

En ce qui concerne les panneaux d'interprétation, leur réalisation sera confiée à des graphistes. « Place au patrimoine » a aussi bénéficié de l'expertise de Michèle Picard, historienne de l'architecture au Centre canadien de l'architecture, à Montréal.

Selon Chantal Lanoix, la collaboration et l'ouverture des gens d'ici envers la mise en place du projet « Place au patrimoine » s'est avérée exceptionnelle. Partout, l'accueil est excellent et on ne compte plus le nombre d'initiatives dignes de mention des membres du comité ainsi que des municipalités limitrophes.

La cathédrale du diocèse de Joliette, un des 13 sites patrimoniaux retenus.

Treize panneaux d'interprétation au centre-ville

Lancement d'un circuit patrimonial à Joliette

La Ville de Joliette a lancé le premier circuit patrimonial de son histoire. Composé de 13 panneaux d'interprétation historique ainsi que d'un dépliant et d'un livret, le circuit « Place au patrimoine » propose une visite guidée des places et des édifices qui ont marqué l'histoire de la ville au fil des ans.

(A.L.) - Les lecteurs du journal L'Expression se souviendront qu'il y a plus de deux ans, nous racontions le rêve de trois jeunes femmes d'ici qui revenaient d'un voyage en Belgique où elles étaient allé étudier la manière européenne de développer des circuits patrimoniaux.

Marie-Lise Julien, Chantal Lanoix et Marie-Hélène Robitaille ont donc cogné aux portes des autorités, trouvé des appuis et des commanditaires, compilé des tonnes de notes et conçu un circuit pédestre qui rend hommage aux femmes et aux hommes, pionniers et bâtisseurs, ont fait de Joliette un pôle régional dès la seconde moitié du 19e siècle.

Le circuit débute au parc Renaud, croise le Musée d'art et l'école Les Mélèzes, longe la rue Notre-Dame, salue le Centre d'accueil Saint-Eusèbe et l'hôtel de ville, revient sur la Place Bourget, s'arrête un moment à L'Institut et au Cégep régional ainsi qu'à la cathédrale et à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur et

Tous les panneaux sont déjà installés. Jeudi, à l'hôtel de ville de Joliette, plusieurs supporteurs du projet, s'étaient réunis pour parler de cette première: Paulette Bélisle, du bureau du ministre Guy Chevrette; Jean-Guy Prince, du ministère de la Culture et des Communications; Danielle Laferrière, mairesse de la ville; René Charette, de la SNQ et Sylvain Labine, de la Société de développement du centre-ville de Joliette.

D'autres qui n'ont pu être présents, comme Alain Larue, président du CRDL, ou des professionnels et des entrepreneurs, ont contribué au financement du circuit qui, au total, aura coûté 52 295 $.

La production de ce circuit a permis de mettre en lumière la richesse du tissu architectural et l'histoire de Joliette, tout en stimulant le milieu dans sa recherche d'outils d'intervention susceptibles de protéger son patrimoine, a dit M. Prince. Le circuit est en place, il ne reste plus qu'à le fréquenter. ■

Un livre sur Place au patrimoine

L'éditeur de L'Épigraphe, le graphiste Pierre Marchand, de Joliette, vient de publier trois cents exemplaires d'un livre qui permettra d'immortaliser le travail que Marie-Lise Julien et Chantal Lanoix ont complété, cet été, dans le cadre du projet «Place au patrimoine».

Gilles Loyer

La réalisation de ce projet s'est traduite, on le sait, par la mise en place, en face de treize édifices patrimoniaux, de panneaux permettant d'en retracer l'origine. Les treize emplacements forment ce que Mmes Julien et Lanoix ont appelé «Le circuit historique du centre-ville de Joliette».

Ce livre, d'une qualité graphique exceptionelle, renferme tous les textes qui apparaissent sur ces treize panneaux. Il est offert dans un étui d'une qualité tout aussi exeptionnelle. Chaque étui renferme de plus un chandail aux couleurs de «Place au patrimoine».

Le prix de chaque étui a été fixé à 60,00 $. Le volume seulement se vend 40,00 $. On peut se le procurer au Musée d'art de Joliette, 145, rue Wilfrid-Corbeil à Joliette ou encore à L'Épigraphe, 610, rue Frenette, dans le parc industriel de Joliette.

M. Marchand, qui est détenteur d'un baccalauréat en gravure de l'Université du Québec à Montréal, a souligné qu'un volume comme celui-là n'aurait jamais pu être publié sans le support financier de la Ville de Joliette et de la Caisse populaire Desjardins de Joliette.

L'homme d'affaires a souligné qu'il était particulièrement satisfait de la qualité de ce nouveau produit. «Je suis bien fier du travail qu'on a fait, a-t-il cru bon de souligner. C'est un document qui va rester et qui va faire son bout de chemin».

De g. à dr.: Michel Dorais, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Joliette, Chantal Lanoix et Marie-Lise Julien, les deux conceptrices du projet «Place au patrimoine», Danielle Laferrière, mairesse de Joliette et Pierre Marchand qui vient de publier un livre qui porte aussi le titre de «Place au patrimoine».

Il a précisé que les deux conceptrices du projet «Place au patrimoine» avaient beaucoup de talent. «Je dédie ce livre à Marie Julien et à Chantal Lanoix qui, par le hasard des circonstances, m'ont transmis la passion de leur projet et celle d'aller toujours au fond des choses», écrit-il au tout début de son livre. ■